DC
D9
T6

ETIENNE DUPONT

LES LÉGENDES
DU
Mont Saint-Michel

HISTORIETTES ET ANECDOTES
SUR
L'ABBAYE ET LES PRISONS

13e MILLE

PROPRIÉTÉ DE L'AUTEUR
Droits de reproduction et de traduction réservé.
Copyright by Etienne Dupont, 1926.

FINE ARTS
LIBRARY

gift of
T E HANLEY

Wrana

L. Margaretha

Noel

1928

LES LÉGENDES
DU MONT SAINT-MICHEL

DU MÊME AUTEUR

Le Mont Saint-Michel. Etudes et Chroniques. Paris, Lechevalier 1899, 1 volume in-8° (*épuisé*).

Le Mont Saint-Michel et les Pays Etrangers. Angleterre, Belgique, Allemagne ; Bruxelles, 1902 Schepens, 1 volume in-8°.

Recherches historiques et topographiques sur les compagnons de Guillaume le Conquérant. 1907-1908, 2 volumes grand in-8° raisin (*épuisé*).

Bibliographie Générale du Mont Saint-Michel. 1905, 1 volume in-8° (*épuisé*).

Le Légendaire du Mont Saint-Michel. Paris, Duval 1911, 1 volume in-16 de XLVII + 174 pages (*épuisé*).

Montgommery. Tours, Mame, 1 volume grand in-8° illustré par René Lelong (22° mille).

Le Pèlerinage d'un Enfant au Mont Saint-Michel, au XV° siècle. Lille, Desclée de Brouwer et Cie, in-8°, illustré (3° mille).

Le Mont Saint-Michel inconnu, d'après des documents inédits, 8 gravures, Paris, Librairie académique, Perrin, 1912, in-8° écu.

Les Prisons du Mont Saint-Michel. 1425-1864, 8 gravures, Paris, Librairie académique 1913, in-8° écu. *Ouvrage couronné par l'Académie Française* (*épuisé*).

La Bastille des Mers : Les Légendes criminelles de l'Histoire ; les Exilés de l'Ordre du Roi au Mont Saint-Michel. Paris, Librairie académique, 1920, in-16. *Ouvrage couronné par l'Académie Française.*

Le véritable chevalier Destouches. Paris, Librairie académique Perrin, 1 vol. in-8° écu, orné de 6 gravures.

EN PREPARATION

Les Lettres de Cachet en Province ; les Maisons de Force ; les Châteaux et les Couvents du Roi.

ETIENNE DUPONT

LES LÉGENDES
DU
Mont Saint-Michel

HISTORIETTES ET ANECDOTES
SUR
L'ABBAYE ET LES PRISONS

PROPRIÉTÉ DE L'AUTEUR
Droits de reproduction et de traduction réservés.
Copyright by Etienne Dupont, 1926.

UNIVERSITY OF ARIZONA
LIBRARY

914.421
D93e
H.C.

INTRODUCTION (1)

On peut affirmer, sans exagération, qu'en littérature le Mont Saint-Michel est un cycle, sa bibliographie formant à elle seule un épais fascicule (2). N'a-t-on pas envisagé le Mont sous toutes ses faces et dévoilé les origines mystérieuses de sa fondation? Les chartes, les archives, les bibliothèques ont fait connaître l'état de ses revenus temporels, la vie de ses abbés, de ses prieurs, de ses commendataires, de ses capitaines, de ses chevaliers, de ses pèlerins et de ses soldats. Les chanoines de l'époque primitive, les bénédictins et les religieux de la congrégation de Saint-Maur ont été évoqués successivement ; la vie claustrale et la vie militaire, concentrées dans son enceinte pendant plus de dix siècles ont été analysées avec soin. Ce corps immense a été, pour ainsi dire, disséqué dans ses fibres les plus tenues. Les architectes ont décrit chaque pierre et la pierre à l'appel du savant et du poète a répondu et a parlé ; les cérémonies

(1) Cette introduction sert aussi de préface à l'édition de 1924; l'édition de 1911 est précédée, p. VII à p. XLVII, d'une étude critique sur les sources du Légendaire du Mont Saint-Michel.

(2) Etienne Dupont. *Bibliographie Generale du Mont Saint-Michel*, 2 vol, in-8°, *épuisé*. Une nouvelle édition en préparation comprendra 1200 articles.

136758

pompeuses du XV[e] siècle ont été reconstituées ; l'histoire de ses prisons et de ses prisonniers, depuis les Exilés de l'ordre du roi jusqu'aux détenus de la Maison de Force et de la Maison Centrale, a été publiée à l'aide de documents authentiques ; on a sarclé, non sans peine, les légendes criminelles qui rendaient odieuse la Bastille des Mers ; le géologue a sondé le roc qui sert de base à l'édifice et le botaniste a étudié la flore de ce petit bois charmant dont le bouquet de verdure, taillé en biseau par les vents du large, ondule au pied de la sévère et hautaine Merveille ; les chimistes ont, de leur côté, analysé la tangue, cette manne fertilisante, ces sables fins, qui, à mer basse, entourent le Mont d'une immense plaine grise.

Pourtant, cette bibliographie michelienne démontre que la légende a été sinon oubliée, du moins négligée, à peu près complètement ; à part deux ou trois poètes qui, dans des sonnets ou dans des rimes plus abondantes, en ont donné quelques-unes, le Légendaire du Mont est resté dans l'ombre. Cependant il est nécessaire de le connaître en raison de son originalité absolue ; ses histoires merveilleuses sont marquées d'un sceau qui n'a pas son double. Alors que tant de légendes peuvent être si aisément démarquées qu'il est possible, sans nuire à l'intérêt du récit, de changer les noms et les qualités des personnages ou de les transporter, sans inconvénient, d'un lieu dans un autre, celles du Mont Saint-Michel ne sauraient être modifiées, ni dans leurs traits particuliers, ni même dans leur physionomie générale ; ré-

flexion faite, on se demande même si ce sont bien là des légendes. Les savants chroniqueurs y ont mis tant de précision, les pieux annalistes tant de piété, que l'on croit, en les lisant, se trouver en présence de purs récits historiques. Sans doute, de temps en temps, un anachronisme éclate ; souvent, le zèle ardent du narrateur dépasse les limites de la naïveté permise ; l'invraisemblance finit par sauter aux yeux. N'importe ; le grand souffle de foi qui anime l'œuvre, l'amour profond qui s'attache à l'abbaye-forteresse, centre de ce cycle légendaire, font revivre des scènes imaginées de toutes pièces avec une telle intensité qu'on les croit réelles. Il existe, assurément, des légendaires plus riches, plus abondants que celui du Mont Saint-Michel ; mais une chose est certaine, on n'en découvrira pas de plus noble ; la foi religieuse, le courage militaire, le respect des traditions, voilà ce qui l'anime et ce qui repose des mièvreries d'amour, des aventures galantes ou des histoires de brigands dont tant de légendes sont farcies ! Les annales du Mont Saint-Michel forment une véritable épopée nationale. Un chroniqueur du XV^e^ siècle comparait l'abbaye-forteresse normande à un arbre géant qui étendait sur tout le pays ses branches protectrices. Un pareil arbre ne pouvait produire que des fruits sains, réconfortants et savoureux. Puisse le lecteur y goûter avec un plaisir égal à celui que j'ai pris en les cueillant.

Le succès obtenu par ce recueil, dont trois éditions successives ont été rapidement épuisées, me fait un

devoir de remercier les lecteurs auxquels je m'adressais dans l'Introduction qui précède. Je leur offre aujourd'hui une nouvelle édition, corrigée, augmentée et refondue, comme on le disait autrefois ; c'est ainsi qu'ils trouveront, dans la partie consacrée aux légendes, un récit merveilleux qui passionna les pèlerins du moyen âge ; par contre, j'ai supprimé, dans la seconde partie, trois ou quatre chapitres ayant un caractère purement historique et je les ai remplacés par de petites chroniques sur des sujets d'actualité. Que les mânes de l'abbé Robert de Torigni, qui planent sur le Mont Saint-Michel depuis huit siècles, me pardonnent d'avoir ainsi sacrifié au goût du jour !

ETIENNE DUPONT.

LÉGENDES

LE LOUP CONVERTI

(VII^e SIÈCLE)

Du coteau d'Astériac, aujourd'hui *Beauvoir*, dont les flancs en pente douce étaient couverts de champs bien cultivés, le regard embrassait toute la forêt de Scissy.

C'était une mer de feuillages, aux teintes plus changeantes que celles de l'océan ; comme lui, la forêt avait, au printemps, la couleur de l'émeraude ; puis, quand les jeunes pousses s'étaient épanouies, les arbres, aux espèces nombreuses, mariaient harmonieusement leurs frondaisons, depuis l'or roux de l'automne, rappelant les soleils couchants sur l'eau, jusqu'au gris bleuté des branches dépouillées qui frissonnent durant les hivers pluvieux.

Trois sommets crevaient de leurs fronts chauves cette masse de verdure, limitée dans le nord par les rochers de Chausey, barrière granitique, où expirait, alors, la rage des flots.

C'étaient le Mont Dol, cher à Arthémis Chasseresse, le Mont Bélénus qui, depuis, fut Tombe-

laine et le Mont Tumbe appelé maintenant le Mont Saint-Michel.

Les divinités païennes avaient déserté ces trois autels ; le paganisme des Romains, après avoir lutté contre le druidisme des Celtes, avait disparu à son tour et la Croix s'était implantée dans ces solitudes, longtemps souillées, peut-être, par le sang des victimes humaines immolées aux dieux cruels.

Dans les clairières de Mandane, de Taurac et de Taumen, de pieux anachorètes cherchaient alors à percer le secret du ciel, par l'élan de leurs mystiques contemplations.

Déjà, les voies romaines, que César et ses lieutenants avaient tracées dans la forêt, n'existaient plus et la grande route stratégique qui réunissait Abdola (*Dol*) à Legedia (*Avranches*), n'était qu'un sentier étroit, envahi par les ronces et par les herbes.

Cependant, du bourg d'Astériac, on suivait du regard deux grandes trouées, sur le dôme de la forêt ; au fond de l'une, le Gubiolus, dénoyant le pays des Diablintes, courait vers le nord, se jetant à l'ouest de Chausey, tandis qu'à l'orient, un large fleuve, formé par la réunion de la Sée, de la Sélune et du Couësnon, se perdait dans la mer, après avoir traversé le pays des Abrincates.

Dans cette forêt, orée superbe de la gigantesque Brocéliande, vivaient, sur le Mont Tumbe, deux ermites dont l'histoire n'a pas conservé les noms ; ils nourrissaient leurs âmes avec la prière ; mais, si ascétique que fût leur vie, si grandes que fussent leurs

privations et rigoureux leurs jeûnes, il fallait bien qu'ils prissent soin de leur corps.

C'est pourquoi le prêtre, chargé de la paroisse d'Astériac, s'occupait des deux ermites ; quand leurs provisions étaient épuisées, ceux-ci allumaient un feu de bois vert au sommet du Mont Tumbe ; la fumée montait dans le ciel et c'était pour le prêtre d'Astériac un signal convenu ; aussitôt, il chargeait un âne, portant un double panier d'osier, et le bon animal se mettait en route, tout seul, vers le Mont et revenait de même à Astériac, quand les solitaires avaient pris les légumes, les fruits, le pain et le sel qui leur étaient destinés.

C'était vraiment chose admirable que l'âne ne fit point de mauvaises rencontres dans cette forêt sinistre, pleine de bêtes sauvages et affamées.

Mais, un jour, l'âne fut dévoré par un loup, alors qu'il s'était attardé à brouter un peu d'herbe sur les bords d'une clairière.

O miracle !... A peine le loup eut-il mangé l'âne que le bât se posa, de lui-même, sur le dos de la bête méchante et le loup fut, aussitôt, entraîné par une invisible main jusqu'à l'ermitage du Mont Tumbe.

Les anachorètes qui attendaient l'âne, comme d'habitude, furent un peu effrayés par l'arrivée du loup ; mais, bientôt, ils furent rassurés ; le loup était doux comme un agneau... Il se laissa dépouiller des provisions qu'il portait, sans gronder et sans montrer les dents.

Les ermites pensèrent bien qu'un événement

extraordinaire s'était passé et ils résolurent de se rendre, sans tarder, à Astériac pour éclaircir le mystère.

Précédés par le loup, plus humble qu'un chien, ils rencontrèrent à mi-route, le bon prêtre d'Astériac, juste à l'endroit où le pauvre âne avait été croqué.

Ses restes sanglants souillaient encore le sol et le loup, en voyant ces débris, hurla lamentablement; puis, il se coucha aux pieds du prêtre, en lui léchant les mains et en tournant vers les ermites et le pasteur des yeux suppliants, comme s'il leur eût demandé pardon de son forfait.

Les anachorètes et le prêtre tombèrent aussitôt à genoux ; ils se rappelèrent que, jadis, dans le désert, des corbeaux avaient apporté la nourriture au prophète Elie et que des ours avaient rassasié Elisée aux portes de Béthel.

Ainsi la Providence, saint Michel intervenant, mit au service des ermites du Mont Tumbe le méchant loup qui avait dévoré le bon âne et, depuis ce jour, le loup fut, auprès des ermites, le fidèle et rapide commissionnaire du pasteur d'Astériac et devint, ainsi, le premier panetier du Mont Tumbe, dont la gloire allait rayonner à travers le monde.

BAIN L'ENFANTELET

(VII[e] SIÈCLE)

Bain, paysan de Montitier, petit village de la paroisse de Huisnes, conduit seul sa charrue. Il laboure, depuis l'aube, un grand champ qui s'incline au midi du coteau, portant à son faîte l'humble église du village. Le soleil est déjà haut sur l'horizon et les collines de Bretagne sont entourées d'une poussière d'or. Aucun souffle. Les arbres de la forêt de Scissy sont immobiles ; leurs frondaisons se rapprochent tellement que, vu de la colline, le dôme de la forêt ressemble à un gigantesque tapis d'un vert sombre. Par endroits, les bois se soulèvent en futaies et, à l'occident, apparaissent deux bosses énormes, presque jumelles, qu'une demi-lieue sépare : le Mont Tumbe et le Mont Bélénus.

Bain connaît ces deux rochers qui surgissent de la forêt de Scissy ; le Mont Bélénus, le plus au nord, a des formes étranges ; il ressemble à une selle gigantesque et, à l'orient, son sommet se relève brusquement en piton, paraissant défier les hauteurs d'Avranches, qui surgissent, là-bas, dans l'horizon

bleuâtre, des terres septentrionales. Bain ne regarde jamais le Mont Bélénus sans qu'un frisson ne le fasse tressaillir. Il sait, par son pasteur, que le Mont Bélénus a servi d'autel aux faux dieux et que ses pierres y ont été arrosées de beaucoup de sang humain !

Afin de chasser le souvenir de ces abominations, le paysan porte aussitôt ses yeux sur le Mont Tumbe. Peut-être ce rocher a-t-il été, lui aussi, témoin des cruels sacrifices des druides ? Peut-être une statue païenne en a-t-elle, jadis, profané le sommet, car on y voit (est-ce une œuvre de la nature ou des hommes ?), une énorme pierre levée, semblable à celles qui se dressent hors du sol habité par les Celtes. Mais Bain se rassure en se rappelant que le Mont Tumbe a été sanctifié, il y a plus d'un siècle, par le passage des anachorètes Pair et Scubilion et que les prières des ermites de Sessiac et de Mandane ont, à jamais, éloigné les faux dieux d'un pays où leurs temples subsistèrent si longtemps. Bain sait aussi que Messire Aubert, le pieux évêque d'Avranches, médite d'élever une chapelle, au sommet du Mont Tumbe, en l'honneur du glorieux archange qui triompha de Satan.

Des paysans d'Astériac sont allés dernièrement à Avranches ; ils y ont appris que Aubert a révélé à ses chanoines une étrange vision qui lui est apparue. Pendant qu'il dormait, l'évêque a reçu de saint Michel l'ordre d'édifier un oratoire au Mont Tumbe et, depuis quelques jours, le bruit court dans le pays

que le prélat doit venir au Mont pour y aplanir l'endroit où s'élèvera le sanctuaire.

Et voilà que, tout-à-coup, Bain entend une lointaine rumeur. Ce n'est pas le murmure du vent dans les arbres, car aucun souffle d'air ne passe au travers des feuillages ; ce ne sont pas les sourds grondements du tonnerre ; le ciel est d'une pureté parfaite ; ce n'est pas le bruit de la mer qui déferle ; car, par delà les falaises de Chausey, les ondes bleues miroitent tranquillement sous la nappe dorée du soleil. La rumeur s'approche. Bain prête l'oreille ; ce sont des cantiques qui s'élèvent ; c'est une procession qui s'avance. Déjà il aperçoit, sur la route d'Avranches, de nombreux fidèles ; des croix et des bannières dominent la foule ; des prêtres entourent un vieillard qui s'appuie sur une crosse de bois.

C'est Messire Aubert, évêque d'Avranches, qui se rend au Mont Tumbe pour obéir aux commandements de saint Michel.

Derrière lui marchent, en habits de travail, des hommes robustes portant sur leurs épaules des pelles et des pioches ; d'autres tiennent à la main des leviers de fer, d'autre des cordes et des liens de chanvre.

Et Bain entend une voix inconnue, sortant d'une invisible bouche, qui lui dit :

« Toi aussi, cours au Mont Tumbe avec tes fils ! »

Le paysan croit rêver ; il veut reprendre son travail interrompu ; mais le cheval, d'ordinaire si doux, refuse d'avancer.

« Toi aussi, cours au Mont Tumbe avec tes fils ! », reprend la voix d'un ton plus impérieux.

Bain s'est signé dévotement ; il comprend qu'il se passe quelque chose d'extraordinaire ; il dételle précipitamment son cheval, rentre à la maison et y trouve sa femme et ses douze fils.

Le plus jeune repose dans son berceau ; l'enfantelet a deux ans à peine.

« Femme, dit Bain à sa compagne, je pars au Mont Tumbe avec mes fils ; tu garderas la maison avec le petit ; vous, enfants, prenez vos outils, vos pelles et vos pioches et suivez-moi ! »

La femme et les enfants se regardèrent : Bain perdait-il l'esprit ? Que signifiait cet ordre incompréhensible ?

Mais bientôt, respectueux et soumis, sans que le père ait eu à renouveler son commandement, ses enfants avaient pris leurs outils et suivaient leur père...

Ils arrivent au pied du Mont. L'évêque a déjà gravi le rocher ; les femmes et les enfants sont restés au pied de la montagne. Ils prient, tandis que les hommes travaillent. Bain, en tête de ses fils, gravit l'étroit sentier qui s'accroche au flanc du roc. Au sommet, il y trouve l'évêque entouré de prêtres ; les travailleurs reprennent haleine.

Autour de la pierre élevée, pareille à un symbole païen, la terre a été fouillée ; des barres de fer, formant leviers, sont fichées dans le sol ; une grosse corde enserre le bloc à sa partie supérieure.

Par trois fois, les travailleurs ont pesé sur les leviers; par trois fois, en même temps, ils ont tiré avec vigueur sur la corde puissante. En vain le bloc n'a pas bougé d'une ligne. La masse est demeurée inébranlable.

Le pieux évêque, apercevant Bain et ses fils, s'écrie : « Béni soit Dieu ! C'est lui qui vous envoie à notre aide ! »

Aussitôt l'ouvrage est repris et l'évêque lui-même pèse sur un levier.

La pierre reste immobile.

Les efforts continuent ; les travailleurs s'énervent ; de grosses gouttes de sueur perlent sur les fronts, les jambes s'arquent et les bras se roidissent ; les muscles se gonflent sur les torses vigoureux.

La pierre reste immobile !

Aubert implore le ciel dans une prière muette.

Puis, l'air inspiré, se tournant vers Bain, il lui dit :

« As-tu amené tous tes fils ? »

« Oui, Messire, répond le paysan, sauf le petit qui dormait dans son berceau ! »

— « Va le quérir ! », ordonne l'évêque.

Bain descend précipitamment de la montagne. Il ne comprend pas l'ordre d'Aubert ! Quel secours un enfant si frêle pourrait-il apporter à l'œuvre de force qu'il faut accomplir ?

Bain arrive chez lui.

D'un mot, il fait connaître à sa femme ce qui se passe au Mont Tumbe et il emporte l'enfant tout endormi.

En chemin s'est éveillé l'enfant ! Mais, contrairement à son habitude, il n'a pas crié !

Bain passe l'enfant à Aubert et le petit tend, en souriant, ses bras au bon évêque, tel jadis le divin enfant au vieillard Siméon.

Et voilà que l'évêque fait toucher à l'enfant, de son frêle pied gauche, le plus faible de ses faibles pieds, la roche inébranlable et colossale.

Et, tout aussitôt, la roche a roulé ; elle a roulé jusqu'au pied de la montagne, laissant libre, au sommet, un espace suffisant pour la construction de la chapelle que désire avoir l'archange saint Michel.

Alors, tous s'étant signés, chantèrent un cantique d'action de grâces et la foule, restée au bas du rocher, apprenant le prodige qui venait de s'accomplir, monta jusqu'au faîte ; et le vénérable Aubert leur prouva, par de douces et saintes paroles, que Dieu, (ainsi qu'en témoignait ce miracle), élève les infirmes et les faibles de ce monde pour confondre les forts et les puissants (1).

(1) L'épiscopat de saint Aubert, ainsi que la démontré Mgr Duchesne, doit être placé au VII[e] siècle, avant 681 ou 683 (*Fastes Episcopaux de l'Ancienne Gaule.* Tome II, p. 222) E. D.

LA VISION DE L'ÉVÊQUE NORGOD

(XI[e] SIÈCLE)

Le vingt-neuf septembre de l'an de grâce mil sept, Norgod, évêque d'Avranches, ayant récité les matines, dès l'aurore, dans son église cathédrale, entouré de son vénérable chapitre, se retira dans ses appartements, afin de prendre un peu de repos, avant la célébration de la sainte messe.

Aidé par un jeune clerc, il se dévêtait de ses habits sacerdotaux ; sa chasuble et sa dalmatique étaient déjà retirées et il se disposait à s'étendre sur le lit.

Mais, avant de goûter le sommeil, il s'approcha de l'unique fenêtre, qui éclairait sa chambre et d'où le regard embrassait toute la baie du Mont Tumbe.

Le soleil n'était pas levé ; les dernières étoiles clignotaient encore, s'éteignant, une à une, dans la lumière naissante ; des brumes flottaient dans la sinueuse vallée que dominait, de trois cents pieds, le palais épiscopal.

Peu à peu, le brouillard dégageait les grèves où la mer n'avait pas encore fait sa rapide montée et, sur

l'horizon incertain, deux silhouettes vagues se dessinaient : le Mont Tumbe et le Mont Bélénus.

Norgod, pensif, s'accouda sur le rebord de la fenêtre et ses yeux se fixèrent sur la colline lointaine où, trois siècles auparavant, son prédécesseur Aubert, touché par le doigt de l'archange, avait fondé un monastère au cœur de ces grèves immenses et stériles, qui avaient pris la place de la forêt de Scissy.

Norgod semblait perdu dans une contemplation muette.

Cependant l'évêque n'avait pour les récentes calamités qui avaient éprouvé le pays, à moitié englouti par un cataclysme, ni une pensée de pitié, ni un regard de compassion, bien que son cœur fût bon, son âme charitable et sa main toujours ouverte pour le soulagement des misères humaines ; dans sa rêverie, il évoquait seulement les pieux solitaires qui, sur le roc aimé par saint Michel, gagnaient une place dans le ciel par leurs pratiques pieuses, par leur renoncement absolu aux biens de ce monde et par leurs constantes prières.

Il se reprochait même de ne pas être au milieu d'eux et d'avoir fermé ses oreilles aux voix célestes qui, bien souvent dans son sommeil et jusque dans ses veilles, l'avaient appelé au Mont Tumbe.

La brise matinale, ayant mis un peu de fraîcheur sur son front, Norgod refermait la fenêtre, quand il poussa un grand cri :

— « Le feu ! Le feu ! Le feu est au Mont

Tumbe ! Que saint Michel prenne en pitié ses serviteurs !... »

Sigisbert, le clerc, ayant aussitôt porté son regard sur le monastère, s'écria :

— « Mais, Messire, je ne vois rien ! »

— « Tu ne vois rien ! s'exclama Norgod, tu ne vois rien et la flamme s'élève ; elle dévore déjà les cellules ; elle crépite, elle s'élance ; je l'entends et et elle m'éblouit ! »

Sigisbert répondit :

« Vous vous abusez, Messire, aucun feu ne rougeoie sur le Mont et le rocher est encore gris dans les premières blancheurs du matin. »

Mais l'évêque, sans répondre à son clerc, se précipita hors de sa chambre et remplit d'un impérieux appel les couloirs de son palais.

Les chanoines et tous les serviteurs s'étaient précipités sur la plate-forme, sorte de terrasse, voisine de l'évêché et qui dominait un immense horizon.

On ne vit rien... rien ; mais tous étaient frappés d'une stupeur douloureuse en s'apercevant que Norgod, hors de lui-même, restait toujours pâle, agité, les yeux brillants ; et le vénérable doyen du chapitre se demandait, dans une anxiété affreuse, si les veilles récentes de Norgod n'avaient pas égaré son esprit.

Le prélat donna l'ordre de seller son meilleur cheval, Passe-Cerf ; puis, s'étant revêtu, sans l'aide d'aucun serviteur, d'une brunie souple, il monta sur Passe-Cerf avec une merveilleuse agilité et, nu-tête, presque debout sur ses étriers, il disparut bientôt

au premier tournant de la route, dans la direction du Mont Tumbe.

Au galop, il descendit la pente abrupte de la colline d'Avranches ; et vraiment, c'était un prodige que, dans cette course folle, Passe-Cerf ne tombât point avec son cavalier dans les fondrières bordant l'étroit chemin; la bête avait une allure tellement rapide et assurée qu'on eût dit que d'invisibles ailes la soulevaient du sol ; cependant son poitrail n'était pas blanchi par l'écume et c'était par des hennissements joyeux qu'elle répondait aux coups dont l'éperonnait son maître.

A cette heure matinale, les champs étaient encore déserts ; les villages seuls commençaient à bourdonner et quand Norgod passait devant les chaumières, les paysans avaient à peine le temps de reconnaître leur évêque dans cette fantastique et rapide vision ; des femmes s'agenouillaient pour être bénies. Mais Norgod, les yeux étincelants, n'esquissait même pas le geste auguste et, la main droite tendue vers le Mont Tumbe, il s'écriait toujours :

« Le feu ! Le feu est à l'abbaye ! Portons secours aux moines ! Prions Dieu ! »

Il arriva bientôt sur les grèves, à l'endroit où la Sée et la Sélune confondaient leurs eaux.

Toujours les flammes brillaient devant lui ; elles léchaient les murs du monastère, sortaient en langues tortueuses par les fenêtres étroites des cellules et s'élançaient, en un bouquet fulgurant, jusqu'au sommet de l'oratoire. Cependant, ni les lierres d'un

vert sombre qui s'accrochaient aux murailles de soutènement, ni les arbres à demi-tordus par les vents du large qui forment un petit bois sur le flanc septentrional de la montagne, ne paraissaient grillés ; les frondaisons gardaient une teinte fraîche comme si la rosée matinale les eût trempées de ses fines gouttelettes. Aucune fumée non plus ne montait dans le ciel ; le crépitement que, d'habitude, font les flammes dévorantes, ne déchirait pas l'atmosphère tranquille ; seule, une cloche lançait ses lentes volées, mieux réglées pour appeler les âmes à la prière que pour réclamer le secours des hommes.

Pourtant, aucun doute n'était possible ; l'abbaye tout entière était la proie des flammes ; rien ne serait sauvé ; ni le corps vénéré de saint Aubert qui avait protégé du feu, cinq années auparavant, la cellule de Bernehère, ni les chartes si précieuses aux yeux des moines, ni les célèbres manuscrits qui devaient transmettre aux futures générations les œuvres de Cicéron et de saint Augustin...

Passe-Cerf a franchi, en moins d'une demi-heure, les deux lieues de grève qui séparent le Mont Tumbe du rivage et Norgod a bientôt dépassé les petites chaumières qui s'abritent à l'ombre de l'abbaye, masures misérables où grouillent les paysans, ruinés par Rollon le Marcheur.

« Au secours ! Au feu ! » s'écrie toujours l'évêque.

Toutefois, malgré l'incendie qui embrase le ciel, en jetant sur la montagne et les sables environnants

ses lueurs intenses, les gens restent tranquilles sur le seuil de leurs portes ; et les femmes montant l'étroit sentier qui conduit à l'abbaye, s'acheminent, à pas lents, vers l'église comme si elles se rendaient à un office dont l'heure ne serait pas encore venue.

Norgod s'indigne : « Gens de peu de foi, s'écrie-t-il, au cœur mauvais, qui ne courez pas vers ceux que les calamités éprouvent ! »

Enfin l'évêque arrive au seuil du monastère et le frère gardien ouvre la porte à Norgod qui sautant brusquement de son cheval, abandonne Passe-Cerf sur le terre plein, précédant l'entrée de l'abbaye.

Le portier reconnaissant l'évêque d'Avranches, le salue selon la règle.

« *Benedicamus Domino !* » dit le frère en s'inclinant. Mais Norgod, sans répondre, s'élance dans la direction des bâtiments abbatiaux et voici qu'il rencontre, dans le grand couloir, tous les moines ayant à leur tête le prieur, l'abbé Maynard, dont la foi lui est connue ; ils se rendent à l'office et, le jour étant solennel, ils ont revêtu l'ample capuchon blanc.

« *Benedicamus Domino !* », disent les moines à l'évêque d'Avranches.

Lui, d'un geste d'épouvante, leur montre l'oratoire.

Et les moines qui ne craignent rien, si ce n'est Dieu et le péché, suivent leur évêque qui se précipite vers le pourtour dominant les grèves, justement du côté où, d'en bas, l'incendie lui paraissait le plus violent.

Soudain l'évêque pousse un cri de surprise joyeuse ; aucune flamme ne s'élançait à l'endroit où, tout à l'heure montait à ses yeux l'escalade effrayante du feu !

Et comprenant que le Seigneur venait de faire pour lui seul un miracle, il ne douta pas que Dieu avait permis ce prodige à la prière de l'archange saint Michel, dont trop souvent, hélas, il avait refusé d'écouter les voix !

C'est ainsi que Norgod qui, étant chevalier, avait le privilège d'avoir sur l'autel, où il célébrait la messe, le casque, les gantelets et l'épée nue, devint aussitôt, dans l'abbaye du Mont Tumbe, le serviteur des serviteurs de Dieu.

LA LÉGENDE DE TOMBELAINE

(XI[e] SIÈCLE)

I

La nuit était claire et douce et le croissant très fin de la lune déclinait rapidement vers la côte bretonne, dans un ciel limpide ; déjà, flottaient au-dessus de la rive normande de pâles lueurs, qui éteignaient les petites étoiles, en annonçant l'aube prochaine.

Le Mont Bélénus était entouré de silence ; aucun souffle ne remuait les bouquets d'aulnes et de troënes qui garnissaient les flancs de son rocher ; les jolies fleurs d'or des rutilantes jacobées étaient immobiles aussi. Seule, de temps en temps, une mouette tuitait tristement.

La mer, à demi-retirée, n'avait pas une ride et les sables, les tangues blanchâtres, encore trempées par le flot, luisaient d'un éclat froid et uniforme, sous la falaise de Saint-Jean-le-Thomas, tandis que l'estuaire d'Avranches, où serpentaient les deux rivières, la Sée et la Sélune, enfonçait son double coin au cœur même des campagnes boisées.

A une demi-lieue du Mont Bélénus, son autre frère de granit, le Mont Saint-Michel, se profilait, large et régulier, dominant les terres du sud qui s'étageaient vers le Dol en un cirque voilé par la brume des lointains.

C'était dans cette solitude mystérieuse que Montgommery et la belle Hélène de Terregatte cachaient, habituellement, leurs tendres et fidèles amours. Depuis des mois, avant l'aurore, ils se retrouvaient, chaque jour, sur le Mont Bélénus. Dans la paix nocturne, isolés du reste du monde, ils échangeaient leurs rêves, leurs caresses, et leurs baisers et bientôt, ce fut pour eux un charme pénétrant que d'être ainsi obligés de dissimuler leur mutuelle tendresse, puisque le père d'Hélène ne voulait point que celle-ci épousât un chevalier brave et loyal, sans doute, entre tous, mais dont la famille était sa rivale par la gloire et par la fortune depuis près de quatre siècles !

Hélas ! ce matin-là, l'oiseau noir de la douleur planait sur le Mont Bélénus et Hélène, pâle comme une cire, était défaillante dans les bras de son chevalier.

— « Eh ! ma mie, m'amour, répétait doucement Montgommery en de consolantes paroles, tout homme qui part en guerre n'y meurt point. J'ai le cœur bon, le bras solide, l'âme fière et mon épée est en acier de Vienne. Son pommeau est plus riche que celui de Durandal; Roland y baisait quatre reliques ; j'ai mieux : ne m'avez-vous pas donné, ma mie, une mèche blonde et soyeuse ?... »

— « Et cependant, mon chevalier, soupirait Hélène, vous me quittez, préférant le grand fracas des armes au bruit de nos baisers?... »

— « Que dites-vous-là, mon cœur ? Vous savez bien que vous êtes mon seul trésor ; mais préféreriez-vous qu'un chevalier se parjurât comme Harold, le saxon que le duc Guillaume s'apprête à punir ? »

— « Ah ! que notre duc est cruel d'avoir rassemblé pour cette conquête tous ses vassaux de Normandie ! Oh ! mon féal ami, à mesure que votre nef s'éloignera du rivage normand où, le mois prochain, vous vous embarquerez, mon cœur, ce pauvre petit cœur qui jamais ne battit que pour vous, s'arrêtera peu à peu et je suis certaine que, si vous revenez des brumes du nord, vous ne retrouverez plus sur cette terre votre Hélène que la douleur aura brisée ! »

II

Voilà tantôt quatre mois que Montgommery est parti en guerre et, pas un jour Hélène n'a manqué de se rendre au Mont Bélénus, qui lui rappelle tant de souvenirs.

Dans la source claire, filtrant goutte à goutte du rocher aux mousses veloutées, elle revoit l'image chérie de son chevalier ; elle retrouve même sur le sable, en haut de la petite grève abritée des vents du nord, les empreintes de ses pas ; elle découvre dans les broussailles les brisures encore fraîches des troënes, dont il lui offrait les tiges souples, aux

jolies baies noires et elle prend un plaisir infini à s'étendre sur le sable blond de la plage étroite qui s'enfonce entre deux grands rochers, couverts de lierre et où tremblotent de pâles centaurées...

Un matin, Hélène s'était attardée plus que de coutume dans ses rêveries faites d'espérance et d'abattement ; tout-à-coup, elle aperçut, au pied du Mont Saint-Michel, un long cortège s'aventurant sur les grèves dans la direction de Beauvoir ; mais la distance l'empêchait de distinguer si c'était une troupe armée qui s'acheminait ainsi ou bien si c'était les moines faisant, suivant la coutume, une procession votive à l'une de leurs chapelles de la côte.

Sur une tourelle, couronnée d'une plate-forme à l'air libre, qui flanquait le grand bâtiment abbatial, nouvellement construit par Ranulphe, elle crut reconnaître la silhouette d'un moine faisant le signe d'une solennelle bénédiction.

Un pêcheur de coques vint à passer. Hélène l'appela de sa voix douce. Le pauvre homme qui, tous les jours, risquait sa vie dans les sables mouvants pour y chercher des coques, fut bien effrayé en voyant sur le rocher une dame belle, mais si pâle :

— « Brave homme, questionna Hélène, dites-moi, je vous prie, que signifie ceci ?... »

Du doigt, elle montrait la foule joyeuse qui, à travers les sables, s'égrenait vers Beauvoir.

— « Dame gentille, répondit le pêcheur, vous ne savez donc pas que notre bon abbé a reçu, hier au

matin, la nouvelle d'une victoire du duc Guillaume. C'est grande joie au pays et le prieur a député vers notre duc quatre moines qui le féliciteront et qui se mettront à ses ordres pour répandre dans l'île la parole de Dieu. On cite même le nom de ces moines et je les connais d'autant mieux que, maintes fois, ils m'ont fait la charité. Que Dieu protège Ruault, Scoliand, Serlo et Guillaume d'Agon ! »

— « Ah ! brave homme, dites-moi vite ? Des gentilshommes normands ont-ils péri dans la bataille ? »

— « Las, Madame, la liste est longue des chevaliers qui sont tombés près d'Hastings et pour l'âme desquels on a prié hier, à l'abbaye, durant l'office des morts. »

— « De grâce, répondez : le nom de Montgommery fut-il prononcé ? »

— « Il le fut, Madame !... Mais comme vous pâlissez ! Grand Dieu, ne serait-ce pas votre époux ? »

Et Hélène de Terragatte, ayant poussé un grand cri, tomba morte sur la grève, juste au pied du roc où elle avait reçu de son chevalier le premier baiser d'amour !

Elle fut enterrée sur l'îlot sauvage, au fond de la petite crique, appelée aujourd'hui l'anse à *Casse-Cou*, et les pêcheurs de la côte normande affirment que, tous les ans, le treize octobre, journée mémorable où, en 1066, se livra la bataille de Senlac près Hastings, une colombe, portant dans son bec une fleur de genêt, arrive des brumes du large, dépose sur

le sommet de Tombelaine ce pieux emblème du souvenir fidèle et s'envole, seulement, le lendemain matin, à l'aurore, du rocher solitaire, mausolée gigantesque, dont le nom rappelle la douloureuse histoire de l'amante infortunée.

LES DANSEURS MAUDITS

Le prieur du Mont Dol.

(XI^e ET XIV^e SIÈCLES)

Au cours du XI^e siècle, à une date que l'imprécision d'un document historique ne permet pas de fixer avec une entière certitude, se présentait au Mont Saint-Michel un de ces pèlerins vagabonds que les bénédictins accueillaient avec charité, mais aussi avec une prudente réserve.

Un *Mystère* de Moyen-Age, relatif à des faits miraculeux, qui se seraient passés aux premiers temps du monastère, fait dire à l'abbé recevant un voyageur venu d'Irlande :

Volontiers vous escouterons,
Car vous nous semblez gens honnêtes.

Le pèlerin vagabond déclara, tout d'abord, qu'il avait nom Othbert et qu'il venait d'Allemagne. Au cours de ses pérégrinations, il se plaisait à visiter les abbayes et il réalisait, disait-il, un de ses vœux les plus ardents en franchissant l'enceinte du sanctuaire de l'archange. Il fit connaître qu'il portait dans sa

gibecière (*pera*) un manuscrit de toute rareté, un petit volume qui avait passé par de nombreuses mains ; la pluie, la sueur et la poussière des routes l'avait fort détérioré et bientôt il serait illisible ; c'est pourquoi il sollicitait de l'abbé du Mont la faveur de faire copier par un de ses scribes ce volume vénérable.

L'abbé interrogea l'étranger.

Il n'eut pas de peine à reconnaître que cet individu appartenait à l'une de ces bandes, plus ou moins *honnêtes*, qui s'introduisaient dans les monastères, y recueillant, souvent, d'abondantes aumônes, en racontant des histoires extraordinaires et édifiantes, dont ils prétendaient avoir été les héros. Ils se disaient, généralement, des *miraculés*, affirmant avoir été guéris des maladies les plus graves et les plus cruelles, grâce à l'intercession des saints particulièrement honorés dans le monastère qu'ils visitaient. Othbert raconta alors, avec une incroyable volubilité et une mimique souvent grotesque, l'aventure terrible dont il avait été le héros en 1021, dans la petite ville de Colebige sur le Wisper (aujourd'hui Kölbigh, duché d'Anhalt près de Bernburg).

L'église de Kölbigh était consacrée à saint Main, lequel était très populaire dans toute la contrée. La veille de Noël, une bande de vingt-six hommes dont il était hélas ! le chef, avec un nommé Thierry et une femme appelée Mersuit, avait passé le temps à chanter et à boire et avait refusé d'entrer dans l'église pour assister au divin sacrifice. Le prêtre les

avait maudits : « Puisque vous vous refusez d'obéir, avait-il dit, à l'ordre que je vous adresse au nom de Dieu, fasse le Sauveur, par les mérites de saint Main martyr, que, d'une année entière, vous ne quittiez pas cette danse et ne puissiez dire autre chose que la chanson que vous chantez. »

Le prêtre voulut alors faire sortir de la danse Mersuit, sa propre fille ; mais elle résista et son bras se détachant de l'épaule *sans effusion de sang*, elle continua à prendre part à la sarabande échevelée !

La ronde infernale dura un an, comme l'avait prédit le prêtre ; les agités n'éprouvaient ni le chaud ni le froid ; ils étaient insensibles aux pluies et aux orages et n'avaient même pas à satisfaire aux besoins physiques ; leurs cheveux, leurs ongles ne poussaient pas et ils n'éprouvaient nulle fatigue en menant leur infernale ronde.

Une année, heure pour heure, après la malédiction du prêtre, les danseurs s'arrêtèrent net ; une seconde après, ils tombèrent à terre, y restèrent étendus trois jours et trois nuits ; puis, s'apercevant qu'ils étaient dans la contrée un objet d'épouvante, ils se dispersèrent au loin.

Depuis lors, Othbert parcourait tous les pays, regrettant sa faute, confessant ses péchés et louant Dieu de sa miséricorde. Son manuscrit racontait l'histoire des danseurs maudits.

Comme l'exemplaire était très fatigué, l'abbé du Mont Saint-Michel consentit à délivrer à Ohtbert une *copie légalisée* du récit.

Il semble bien que le manuscrit primitif ait été fabriqué dans la partie romane de la province de Cologne, probablement à Liège pour servir de *libellus* à Othbert et à ses compagnons ; le libellus, recopié au Mont Saint-Michel, donna lui-même naissance à plusieurs autres manuscrits. Par curiosité, plutôt que par édification, le *libellus* des Danseurs Maudits fut transcrit par de nombreux scribes. On ne manquait pas, dans les abbayes, de rapprocher ce prodige d'un fait miraculeux rapporté par saint Augustin. Dix enfants, sept garçons et trois filles, avaient, à Césarée de Cappadoce, manqué de respect à leur mère ; Dieu, dans sa colère, les punit d'un tremblement convulsif de tous leurs membres. Un des enfants, Paulus, arrivé à Hippone, s'endormit dans l'église Saint-Etienne et se réveilla guéri.

Enfin un autre manuscrit, composé par le frère Nicolas Delaunay, prieur du Mont Dol, en 1400, reproduit en vers le drame dont Othbert s'était fait le propagateur.

Le Mont Dol, tertre granitique de 70 mètres de hauteur, à environ cinq lieues du Mont Saint-Michel, possédait un prieuré assez important qui dépendait de cette abbaye.

Le site est charmant ; dans le nord Chausey égrène sur les eaux vertes son chapelet d'îlots bruns et voici, à des lieues de distance, cinq promontoires qui s'arrêtent sur le bord de la baie : le roc de Granville, la falaise de Champeaux, les hauteurs d'Avranches, la croupe de Saint-Brolade et le grouin

de Cancale ; mais le regard se fixe de préférence sur le Mont Saint-Michel qui, dans l'est, profile sa silhouette déchiquetée. Du Mont Dol, on dirait qu'il est en pleine terre, parce que les campagnes qui se déroulent à vos pieds remontent jusqu'à un plan assez lointain pour masquer les grèves qui entourent l'abbaye normande. Dans le sud, ondulent les coteaux de Beaufort, tout empanachés de bois et les collines inégales de Bécherel ; plus près, une vingtaine de clochers piquent la bruyère et le marais, semblables à des sentinelles avancées qui protégeraient la cathédrale de Dol à la belle robe de pierre.

Figurons-nous, maintenant que nous sommes aux premiers jours de l'été de 1399 et frappons discrètement à la porte de l'humble prieuré, construit sur le Mont Dol, à l'orient de la chapelle Saint-Michel. Un moine de l'ordre de Saint-Benoît vient nous ouvrir : il a nom Nicolas Delaunay ; c'est un savant et c'est un sage ; il a beaucoup de piété et ne manque pas d'esprit ; ces choses ne sont pas inconciliables.

Nicolas Delaunay connait très bien l'histoire de son prieuré ; il vous avouera, avec un gros soupir, que la concorde n'y régna pas toujours : les chanoines bretons de la cathédrale de Dol et les religieux du Mont Saint-Michel se chicanèrent, souvent, à son sujet ; il fallut qu'un pape s'en mêlat pour apaiser les plaideurs acharnés.

Nicolas Delaunay est poète à ses heures ; il adore les légendes, où rayonne Madame Marie et où

Messire Satanas montre ses cornes. Aussi le moine vous conduit-il auprès d'un gros bloc de pierre : « Voyez-vous cette empreinte ? », vous demandera-t-il. Par politesse, vous dites : « Oui ». La vérité est que vous ne distinguez pas très bien. Alors le bon prieur vous affirmera, sans rire, que c'est la griffe du Diable poursuivi par l'archange. Celui-ci força celui-là à se réfugier en Bretagne, *son pays de prédilection*, assure un chroniqueur du temps qui, à n'en pas douter, était normand. Si vous déclarez, tout net, au prieur que l'empreinte n'est pas celle d'un pied fourchu, il vous répondra, qu'après tout, c'est peut-être le pied de l'archange...

Quand Nicolas Delaunay vous aura fait faire le tour du propriétaire, il vous conduira à sa cellule ; il vous montrera, avec humilité, les manuscrits qu'il confectionne. Ce n'est point un artiste ; il ne sait pas

Couvrir d'or et d'azur le vélin d'un missel ;

mais c'est un bon scribe, un parfait transcripteur.

Son petit volume, déposé à la bibliothèque d'Avranches, est un recueil de trente pièces de vers, sur des sujets de piété dont l'auteur est frère Eustache, de l'ordre de Saint-Bruno. Il débute par un éloge de sainte Galle ; il célèbre ensuite les moines d'Egypte, qui

N'usaient de nulles cuisines,
Mais d'herbes crues et de racines,
Et de fruits au désert trouvés...

Il prêche encore une autre abstinence, ce bon végétarien : celle que pratiqua si héroïquement saint Antoine ! Il gourmande aussi les jolies femmes du XV^e^ siècle, qui ne craignent pas d'entrer dans les églises avec des corsages très échancrés. Voilà un reproche que le frère Eustache n'aurait plus à faire aujourd'hui, n'est-ce pas, aux jeunes filles et aux jeunes femmes qui fréquentent le saint lieu ?...

Aussi bien, ces moralités n'étant plus de saison, quittons leur aimable transcripteur sans reprendre, ce serait une redite, l'*Histoire Prodigieuse de ceux qui carolèrent un an pour empêcher le divin service* et qui n'est autre que celle des danseurs maudits de Kölbigh. J'ai cru bon cependant, de faire revivre sur le bord de la baie du Mont Saint-Michel le frère Nicolas Delaunay. La mémoire de l'homme vivifie le passé et la nature ; or, dans notre pays, l'histoire est si féconde et la nature est si belle que la pensée doit se réjouir, tout à la fois de la grâce harmonieuse du paysage et du souvenir agréable de ceux qui l'ont animé.

LA PUNITION DU PÈLERIN VOLEUR QUOIQUE DÉVOT

(XI^e SIÈCLE)

Il arriva qu'au temps où l'abbé Hildebert II était à la tête du monastère du Mont Saint-Michel, (1017-1023), un pèlerin, venu d'Italie, s'empara par dévotion sans doute, mais en cachette, d'une petite pierre du rocher sur lequel le grand archange avait voulu que les hommes lui bâtissent un sanctuaire.

Au retour de son voyage et avant de rentrer dans ses foyers, le pèlerin se rendit à la chapelle d'un couvent voisin du village où il demeurait et offrit aux religieux le fragment de la roche qu'il avait détaché du Mont de Normandie.

Les religieux le remercièrent avec effusion et lui dirent que, s'ils ne pouvaient pas vénérer cette pierre comme relique, ils la déposeraient cependant comme un pieux *ex-voto*, sur l'autel où saint Michel était représenté par une antique statue de bois et qui lui était consacré depuis plusieurs siècles.

Vraiment le pèlerin avait eu une excellente pensée! Rapporter de France sur la terre italienne un

fragment, si petit qu'il fût, de ce rocher fameux dont la gloire rayonnait par la monde, n'était-ce pas commémorer, d'une manière délicate et charmante, le souvenir des pieux messagers, envoyés, il y avait plus de trois cents ans par Aubert, évêque d'Avranches « à la suasion de l'archange lui-même, afin de chercher au Mont Gargan des gages de son amour et de sa prédilection pour son nouveau sanctuaire ? » Les plus anciennes chroniques du monastère ne disaient-elles pas que saint Michel, peu de temps après la construction du petit oratoire, bâti en son honneur au sommet du Mont Tumbe, était à nouveau apparu à l'évêque d'Avranches ? Saint Michel lui avait ordonné d'envoyer promptement deux de ses chanoines à son sanctuaire d'Italie. Après avoir changé de vêtement et s'être un peu délassés des fatigues d'une si longue route, ils avaient exposé l'objet de leur visite et, avec la permission de l'évêque, dont la juridiction s'étendait jusqu'au Gargan, ils avaient reçu, avec un respect profond et une joie infinie, un fragment du marbre de l'autel sur lequel saint Michel s'était montré au Gargan, ainsi qu'un morceau d'une étoffe de pourpre provenant du tapis où l'archange avait daigné se poser. Les religieux, chargés de ces insignes reliques, étaient revenus au Mont Tumbe, en traversant les Gaules et en semant des miracles sur leur passage. Le pieux fondateur du monastère normand avait reçu de leurs mains le marbre et l'étoffe ; on les conserve au Trésor de l'abbaye et on les offre, lors des grandes solennités

religieuses, à la vénération des pèlerins, accourant, en masse, à la Sainte Montagne.

Le voyageur italien, tout heureux d'avoir été agréable aux bénédictins de son pays, sortit du monastère et se dirigea vers son village, qu'il avait grand hâte de revoir, parce qu'il l'avait quitté depuis plus de six mois.

Il n'en était plus qu'à une journée de marche et le campanile de la chapelle où il avait laissé son pieux et touchant souvenir venait à peine de disparaître à l'horizon, quand il se sentit envahi par un grand froid, malgré la chaleur torride qu'il faisait cet après-midi là ; chose étrange ! il fut secoué par de douloureux frissons ; un engourdissement pénible envahit ses jambes et ses doigts furent tordus par d'affreuses crispations. Vaincu par la souffrance, presque paralysé, il tomba raide sur la route. Des paysans le relevèrent ; à grande peine, il donna son nom, tant sa langue était embarrassée ; on le transporta dans une hôtellerie voisine, où des soins lui furent prodigués et on avertit sa famille : elle accourut ; trois jours durant, on crut que le pauvre homme allait mourir. Enfin on l'amena chez lui ; les médecins les plus réputés ne quittèrent pas son chevet ; ils ne pouvaient se mettre d'accord sur la nature du mal qui avait terrassé leur client dont la santé jusqu'alors avait été florissante.

Bien qu'il eut mis en paix son âme avec Dieu, le malade était en proie à une grande agitation de corps et d'esprit ; son sommeil était troublé par des

cauchemars continuels et les gens qui le veillaient affirmaient, d'après ses paroles entrecoupées de sanglots, qu'il se croyait toujours sur le chemin du Mont Saint-Michel et même dans le sanctuaire de l'archange.

« Or il advient, rapporte l'annaliste dom Huynes, que quelques années après cet événement extraordinaire, deux religieux du Mont Saint-Michel, allèrent, avec la permission de leur abbé, en pèlerinage au Mont Gargan. Ils passèrent par le village où cet homme demeurait et, en raison de la nuit sur le point de tomber, ils cherchèrent une hôtellerie. L'infirme, averti de leur passage, sachant qu'ils étaient là, à quelques pas de sa maison, les fit chercher, ne pouvant le faire lui-même, étant tout perclus et quasi paralysé. Ils vinrent aussitôt et on les traita le plus honnêtement du monde. Pendant qu'ils prenaient leurs repas, le malade dont la langue s'était un peu déliée depuis l'entrée des religieux en son logis, leur dit qu'il était allé une fois en pèlerinage au Mont Saint-Michel, et que, depuis son retour, il endurait la terrible infirmité qui le clouait sur son grabat et dont ils le voyaient affligé. Les moines répondirent qu'ils s'étonnaient beaucoup de ce qu'il disait, vu que non seulement ceux qui y venaient au Mont en bonne santé s'en retournaient toujours fort contents et que ceux qui y venaient, vexés de maladies, en sortaient, souvent, parfaitement guéris ». « Mais, lui dirent-ils, ne seriez-vous pas vous-même cause de cette cruelle maladie? N'auriez-vous pas

commis, sur le chemin, soit en revenant, soit pendant votre séjour à l'abbaye, quelque chose qui ait déplu à l'archange ? » — « Non, certes, leur répondit-il, je me suis conduit comme un parfait honnête homme et comme un très dévot pèlerin. » Ils lui demandèrent ensuite s'il n'aurait pas rapporté de ce Mont un souvenir quelconque ?

— « Des coquilles, des images et autres béatilles que j'ai achetées aux boutiques de l'endroit » répondit le malade.

— « Rien autre chose ? ... » demandèrent-ils encore.

— « Si, mes frères, une petite pierre que j'ai détachée avec la pointe de mon couteau du socle qui supporte une statue de saint Michel, » avoua le malade.

— « L'avez-vous prise, questionnèrent les religieux, avec le consentement des gardiens du sanctuaire ?... »

A ces mots, le malade fut agité par un tremblement violent. Un gros sanglot monta de sa poitrine et des larmes mouillèrent ces yeux devenus hagards :

— « Non, soupira-t-il péniblement : je n'ai demandé permission à personne. »

Les moines se signèrent : « La voilà bien, s'écrièrent-ils, la cause de tous vos maux ! Votre subite et lamentable infirmité vient de votre larcin. »

Ils lui conseillèrent, tout aussitôt, de faire vœu s'il revenait à sa *pristine santé* (sa santé d'autrefois) de

visiter à nouveau le Mont et d'y rapporter la pierre dérobée.

— « Eh ! quoi ! mes frères, s'écrie-t-il, vous voulez que je rapporte cette pierre ? mais depuis que je l'ai offerte au couvent voisin, ma maison prospère en toutes sortes de biens ; mes granges sont pleines et le vin remplit mes celliers ! »

— « Fort bien, répliquèrent les moines, mais votre corps est terriblement éprouvé. Apprenez que les annales de notre glorieuse abbaye rapportent que plusieurs pèlerins, fort dévots cependant, ont osé s'approprier des objets grands ou petits, mais appartenant à saint Michel. Croyez-nous ; rapportez le fragment de la pierre que vous avez distraite du domaine intangible de l'archange ; il est bien problable, pour ne pas dire certain, que notre père abbé, vos dévotions faites et votre repentir manifesté, vous laissera emporter le précieux fragment. Faites-vous transporter sur une litière au monastère voisin ; nos frères vous rendront volontiers la sainte relique ; car nous allons les avertir de ce qui s'est passé et, muni du fragment dérobé, vous ordonnerez qu'on vous conduise au Mont Saint-Michel ; l'archange fera le reste. »

« Ainsi fut fait, dit l'annaliste et le pèlerin, contrit et pardonné, recouvra sa *pristine* santé et abonda en toutes sortes de prospérités, lui et les siens... On reconnut, une fois de plus, par ce prodige, le soin que saint Michel prend de conserver tout ce qui est de sa maison, puisqu'il châtie ceux qui sont

assez osés pour y prendre quelque chose sans sa permission, et qu'il fait croître, à vue d'œil, les biens de ceux qui lui portent, avec l'autorisation de ses serviteurs, un pieux souvenir, même de petite valeur aux yeux du monde frivole et insouciant. »

LE CHATIMENT DU SACRISTAIN DROGON

(XI^e SIÈCLE)

Depuis deux ans, Drogon, frère d'un ordre mineur, est sacristain de la basilique du Mont Saint-Michel ; et les religieux, malgré leur charité et leur indulgence, ont été forcés, plusieurs fois déjà, de lui faire des remontrances.

Certes l'église est bien tenue ; les ornements sont conservés soigneusement ; les missels laissés à la garde de Drogon sont présentés à chaque office, ouverts aux pages voulues, sur les pupitres de l'autel ; il connaît à merveille son cérémonial et, grâce à lui, aux fêtes solennelles, tout se passe selon les règles de la liturgie. Dans les burettes, le vin est toujours clair et les navettes d'argent ne renferment que de purs grains d'encens ; les objets du culte sont étincelants et les linges sacrés, depuis l'amict jusqu'au corporal, sont éblouissants de blancheur.

Drogon dispose de deux aides ; ce sont deux orphelins que les moines ont adoptés et qui, un jour

peut-être, seront, eux aussi, les serviteurs de Dieu, parce qu'ils sont doux et pieux.

Pourquoi donc le vénérable abbé fait-il, souvent, de sévères remontrances au sacristain ?...

C'est que Drogon n'est pas toujours suffisamment recueilli, quand il prend soin de l'église ! Il souffle trop bruyamment sur les cierges ; il dépose avec une vivacité exagérée les chandeliers et les vases sacrés sur le marbre des autels ; il remonte, avec une précipitation trop grande, les lampes suspendues à la voûte du Lieu-Saint. Il se hâte, quand il époussète les balustres, les stalles et les confessionnaux ; et chose plus grave, l'abbé et les bénédictins ont remarqué qu'il s'incline à peine, quand il passe devant l'autel de Monsieur saint Michel en la Nef. Voilà pourquoi Drogon a reçu du bon abbé plus d'un sévère avertissement. Il a bien promis de se corriger. Il n'a pas eu besoin de dire à l'abbé que ses manquements étaient involontaires et irréfléchis. Tous les bénédictins savent que Drogon pèche par étourderie. Mais la légèreté n'est pas permise dans le temple du Seigneur, ni à l'égard du glorieux archange. Quel contraste avec ses jeunes aides, dont les génuflexions sont profondes, quand ils passent devant les autels, en faisant une petite prière.

En vérité, Drogon est incorrigible. Pas plus tard qu'hier, le prieur claustral a été obligé de l'admonester devant quelques fidèles ; trois fois de suite, il a passé, sans s'incliner, devant la statue de saint Michel !

Les moines en seront-ils réduits à lui imposer un autre service ? Ils veulent attendre encore ; l'abbé espère toujours que l'archange inspirera au sacristain de meilleurs sentiments...

Ce soir là, le 29 septembre de l'an 1045, Drogon s'était retiré dans sa cellule, qui communiquait avec la sacristie par un corridor donnant aussi accès à l'église. Soudain, il crut entendre un léger bruit dans la basilique. Il prêta l'oreille et entendit aussitôt un bourdonnement de voix. Certainement, quelqu'un parlait dans le chœur ou dans les transepts. Il maugréa contre ses aides. C'était, sans doute, ce petit sot de Nicolas qui, ayant fermé l'église à la chute du soir, y avait retenu des fidèles attardés ! Ce n'était pas la première fois que le fait se produisait ; la semaine dernière encore, Drogon avait dû se relever pour faire sortir une femme qui avait été enfermée par mégarde. L'abbé s'était montré justement mécontent. Il était imprudent de laisser quelqu'un dans la basilique. On pouvait très bien voler les reliquaires ou forcer les troncs, dans lesquels les pèlerins déposaient leurs offrandes. Drogon se précipita vers l'église. Un beau clair de lune, entrant par les grandes ouvertures romanes, inondait d'une clarté bleue l'immense vaisseau ; et Drogon aperçut, au pied de la statue de l'archange, trois pèlerins, drapés d'un long manteau qui priaient dévotement, à voix très basse. C'était une angélique rumeur qui montait vers le ciel. Le sacristain, avant d'intervenir et pour mieux prendre en défaut le jeune Nicolas,

se rendit aussitôt dans la chambrette de l'enfant qu'il réveilla avec brutalité.

— « Es-tu bien sûr de n'avoir pas enfermé quelqu'un dans l'église ? » lui demanda-t-il, brusquement.

— « Oui, dit l'enfant, car j'ai bien regardé partout. »

— « Vilain menteur, s'écrie Drogon en secouant Nicolas ; lève-toi ; allons, plus vite que cela ! », et il le jetait hors du lit.

Puis, le tirant par l'oreille, il l'entraîna vers l'église.

L'enfant protestait toujours très humblement.

« Regarde, petit grimaud », lui dit Drogon, en lui montrant de la main les trois pèlerins agenouillés devant l'autel.

— « Mais je ne vois rien ! » protesta l'enfant. Il n'y a personne dans l'église. »

— « Ah ! tu ne vois rien, pendard ! Ah ! Il n'y a personne dans l'église ; tiens, y a-t-il une gifle sur ta joue ? »

Et, ce disant, il donna un soufflet à l'enfant.

Puis il le saisit par le bras et le conduisit vers l'autel pour lui faire honte devant les pèlerins qui priaient toujours et qui n'avaient pas tourné la tête au bruit du soufflet. Drogon passa devant la statue sans s'incliner. Il reçut aussitôt d'une invisible main, un formidable soufflet qui claqua bruyamment dans l'église et qui le renversa par terre, où il resta, quelques minutes, étendu sans connaissance ; tandis

que Nicolas priait l'archange de toute son âme, car l'enfant avait compris qu'un événement extraordinaire venait de s'accomplir.

Quand Drogon se releva, encore tout étourdi, les trois pèlerins avaient disparu ; or, toutes les portes étaient bien fermées !

Le malheureux sacristain, à moitié mort de peur, s'en fut aussitôt trouver le vénérable abbé et il lui raconta ce qui s'était passé.

Il fut évident pour tout le monastère que le soufflet était une punition infligée à Drogon par l'archange, que les trois mystérieux pèlerins, visibles seulement pour le sacristain, étaient trois anges envoyés sur terre par le Seigneur et que la main puissante et rapide qui avait souffleté Drogon était bien celle du Très Haut Protecteur de l'abbaye.

L'émotion de Drogon fut telle qu'il tomba malade ; il fut à deux doigts de la mort ; mais les soins et les prières des bénédictins le sauvèrent. Quand il fut mieux, l'abbé lui donna l'ordre de se rendre aux îles Chausey, qui dépendaient de l'abbaye et Drogon y termina tranquillement ses jours.

Cet aventure merveilleuse fut consignée sur les registres des Actes du monastère, à côté de celle de ce jeune frère, qui n'avait point voulu boire l'eau où avait été plongée la tête de saint Aubert. Mais, plus heureux que le bénédictin incrédule qui succomba à la fièvre pour avoir douté de la vertu d'un liquide sanctifié, Drogon vit son mal disparaître peu à peu, Dom Huynes nous apprend même de quelle maladie

fut atteint, par punition, l'infortuné sacristain ; mais il se trompe, en traduisant par jaunisse, l'expression latine du manuscrit. Le corps de Drogon, est-il dit, fut envahi par les écrouelles : « *Regio morbo perfusus fuit.* »

L'air salin et chargé d'iode, qui entoure les îles Chausey, triompha de ces humeurs répugnantes. Dans cette sauvage Thébaïde, le pauvre sacristain ne fut pas abandonné : « Les frères, dit l'annaliste, luy firent porter avec grand soin, tout ce qui lui estoit nécessaire, admirans, cependant, les terribles jugements de Dieu lesquels, quoy-qu'ils soyent quelquefois occultes, ne sont, toutefois, jamais injustes. Quant à ce religieux, il passa en l'isle susditte le reste de sa vie, faisant pénitence de ses faultes et y finit heureusement ses jours, ayant été guéri de la maladie, quelque temps auparavant. Ceux qui liront cet exemple ou l'entendront lire apprendront, s'il leur plaît, à se comporter sagement dans l'église et à ne s'y pourmemer, comme ils le feroient dans les halles ou places publiques, de peur qu'il ne leur arrive un semblable chastiment, ou que Dieu, endurant leur insolence durant cette vie, ne les punisse rudement après leur mort, s'ils ne s'amendent et n'en font pénitence. »

LA MORT TRAGIQUE DE L'INCRÉDULE COLIBERT

(XI^e SIÈCLE)

Anciennement, personne n'osait entrer, la nuit, dans l'église du Mont Saint-Michel et le frère portier lui-même, après en avoir fermé les portes, à la tombée de la nuit, n'aurait jamais eu l'audace de les ouvrir jusqu'à ce qu'il fût temps de sonner matines (1).

Certes, l'antiquité n'avait pas introduit sans raison cette coutume, mais elle était mue par le respect qu'elle portait aux anges ; nul être ne pouvait comparaître, vraiment, devant ceux qui, la nuit venue, remplissaient l'église d'une clarté plus vive que celle du soleil et chantaient mélodieusement des cantiques angéliques, dont l'écho plein d'harmonie, était entendu dans tout le monastère extasié.

Mais, en chaque saison, il se trouve des hommes qui ne croyent que ce qu'ils voient et il advint, un jour, qu'un de ces tristes incrédules (nos manuscrits ne nous révèlent ni sa condition ni sa qualité, on sait

(1) Pour cette histoire d'édification naive, j'ai conservé le texte de l'annaliste du XVII^e siècle. E. D.

seulement qu'il s'appelait Colibert), devisant avec les sacristains, leur demanda plaisamment et sottement pourquoi aucun d'eux ne voulait demeurer, la nuit, dans l'église? Il se moqua d'eux et leur dit que dans aucune église cet usage n'existait et que, bien plus, dans certains sanctuaires, les sacristains y prenaient leurs repas, et même y couchaient.

Les pieux sacristains du Mont répondirent que cette coutume s'était introduite, à cause du respect qu'on portait aux anges; bien qu'en tous temps ils y fussent présents, ils la remplissaient plus particulièrement la nuit d'une clarté si pure que les yeux du commun des mortels étaient trop faibles pour le regarder. Mais lui, ne tenant aucun compte de cette explication, s'écria hardiment et non sans témérité, qu'il demeurerait volontiers dans l'église, si on le lui permettait. Tous les assistants se mirent à rire, croyant bien qu'il ne s'agissait que d'une forfanterie : mais, voyant que cet homme persistait dans ses desseins et assurait qu'il ne manquerait pas d'exécuter ce qu'il disait, les sacristains en parlèrent aux religieux ; tout d'abord ceux-ci ne voulurent pas condescendre à ses désirs, mais importunés par les sollicitations de cet individu, ils lui permirent de passer une nuit dans l'église, à des risques et périls de corps et d'âme. Lui, tout joyeux, se prépare par un long jeûne de trois jours, lave son corps et son âme, entra le soir dans l'église et se cache dans un coin. Mais voici qu'à minuit, ce présomptueux se sentit envahi par un frisson glacial; d'épouvantables

visions passèrent devant ses yeux et, bientôt, il tomba sur le sol, tout pâmé d'effroi. Ainsi abattu, mais non privé de l'usage de ses yeux et de ses oreilles, il vit toute l'église resplendir d'une lumière incomparable : saint Michel se promenait dans le temple sacré avec la Sainte Vierge, pieuse mère de miséricorde et l'apôtre saint Pierre, porte-clés du céleste royaume. Frappé d'épouvante, il entendit saint Michel se plaindre à la Vierge et à saint Pierre de ce qu'il sentait dans l'église une très puante odeur, comme celle d'un cadavre, et voilà que le saint archange s'approcha de lui avec un visage fort sévère. Fuir ?... Il ne le pouvait, toutes les portes étant fermées sur l'extérieur. La Sainte Vierge, consolatrice des affligés et l'apôtre saint Pierre, voyant la colère de l'archange, eurent compassion de la misère de cet homme et supplièrent saint Michel de pardonner à ce présomptueux. Saint Michel refusa tout net, disant qu'une telle injure à lui faite ainsi qu'aux esprits célestes ne pouvait pas rester sans punition. La mère de Dieu supplia alors l'archange de donner à ce pauvre homme le temps voulu pour faire pénitence. Saint Michel demeura inflexible et il fallut que la Vierge le cautionnât : « Colibert, lui dit alors l'archange, pourquoi avez-vous eu l'outrecuidance de vouloir pénétrer mes secrets? Sortez d'ici et tâchez de faire pénitence. La mort viendra bientôt vous surprendre comme un voleur. » La vision disparut et une force invisible précipita Colibert sur le pavé de l'église, au pied des marches de la porte principale; puis, le malheu-

reux perdit connaissance. L'aube ayant blanchi, les sacristains, tout tremblants, ouvrirent l'église pour le chant de *matines* et les *réveilleurs* commencèrent à chercher, d'un endroit à l'autre, le malheureux Colibert. Ils finirent par le trouver dehors, si débile et si abattu, qu'il pouvait respirer à grand'peine. Ils en avertirent immédiatement le prieur et celui-ci, grandement ému de compassion en voyant ce misérable, s'enquit de lui et lui demanda, avant tout, comment il se portait. Il lui répondit qu'il se portait fort mal ; il raconta, avec des larmes dans la voix, cependant qu'un tremblement convulsif agitait ses bras et ses jambes, tout ce qui s'était passé, ce qu'il avait enduré, vu et ouï et comment la Sainte Vierge s'était obligée maternellement pour lui-même. Le soleil était levé, il dit la même chose à tous ceux qui accouraient pour le voir et l'entendre ; puis il confessa son péché devant tout le peuple et devant les moines et deux jours après, ayant continuellement pleuré sa curiosité sacrilège, il trépassa le troisième dans un sursaut d'épouvante.

LA CLAMEUR DES MOINES

(XII^e SIÈCLE)

Roger, deuxième du nom et onzième abbé du Mont Saint-Michel, « *homme docte, de grande religion et en tout capable de gouverner un monastère* », a le cœur plein de tristesse.

Il a su, par sa fermeté, ramener l'ancienne discipline et rétablir l'ordre de saint Benoît; il a pris soin de la gestion du temporel; il a régularisé des ventes mal faites par un prédécesseur arrogant et brouillon ; il a transigé habilement dans plusieurs procès douteux, intentés à la légère. Il s'est occupé de reconstruire des édifices ruinés par le feu du ciel. Grâce à lui, le chartrier s'est enrichi de nouveaux parchemins et la bibliothèque d'importants manuscrits.

Il a surmonté des obstacles sans nombre ; aujourd'hui, il est en butte à l'animosité d'un seigneur voisin, le baron Thomas de Saint-Jean.

Roger vient d'apprendre que cet homme puissant et redoutable, obligé, par un contrat en due forme, à payer, annuellement, une redevance de vingt sols

à l'abbaye, ne veut pas verser cette somme ou se libérer en nature. Il a refusé net de payer ce qu'il doit au monastère. Un frère a été dépêché vers lui. Il l'a reçu avec mépris. Bien plus, par ses mensonges, il a excité contre les moines plusieurs de leurs vassaux. Journellement, il ravage leurs terres. Hier, c'était une grange de dîme qui flambait de l'autre côté de la baie, en Bretagne, auprès de Saint-Méloir-des-Ondes; aujourd'hui, une troupe de soudards et de gens sans aveu a dévasté les biens que l'abbaye possède à Saint-Pair et à Genêts. Les bois superbes qui couvrent les collines de Champeaux sont ravagés par les brigands qu'il arme et qu'il conduit. Nouveau défi : le méchant baron vient de faire bâtir un château fort, presque au sommet de l'abrupte falaise qui se dresse en face du Mont-Saint-Michel et qui domine les grèves. De là, comme un aigle de son aire, il pourra, à loisir, fondre sur les fiefs de l'abbaye et y porter la ruine et la désolation.

Contre cet homme sacrilège, Roger se sent désarmé ; les remontrances ont été accueillies par des moqueries ; les supplications se sont brisées contre l'impiété de cette brute. Opposer la force à la force ? Mais le pouvoir dont l'abbaye dispose est infime auprès de celui que possède le baron ! Les populations l'exècrent, mais craignent sa colère. Quelques brigands déterminés suffisent à terroriser tant d'honnêtes gens ! Et puis, le Mont fut-il en état de se défendre par les armes il répugne à l'abbé de faire couler du sang sur ce pays où il

en a été répandu des flots, à l'époque récente des luttes fratricides entre les fils de Guillaume, roi d'Angleterre ! Certes, l'abbé n'aurait qu'un mot à dire pour rassembler autour de la bannière de saint Michel ses fidèles vassaux de Bretagne et de Normandie !... Il n'ordonnera qu'à la dernière extrémité de sonner cette puissante cloche d'alarme que Ranulphe baptisa du nom de *Rollon* et qui tinte le sinistre tocsin, quand l'abbaye est en péril.

Roger aime mieux toucher le cœur de Dieu et triompher de ses ennemis par la prière que de les frapper avec le glaive !

Dans ce dessein, il a réuni ses religieux et ils tiennent conseil dans la crypte de l'aquilon. L'abbé leur a exposé les ravages que Jean de Thomas exerce sur les terres de l'abbaye, et, après une courte délibération, les bénédictins décident, — ce qui est immédiatement transcrit sur les registres des actes — que « *sans omettre un seul jour, il sera célébré, devant l'autel Saint-Michel, pendant que l'on chantera la messe, une* CLAMEUR TRÈS PIEUSE *en présence du très-saint et très véritable corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, chantant avec larmes* MISERERE MEI *et clamant* KYRIE ELEISON. »

Le jour même, *l'office de clameur* est célébré et les belles voûtes de la spacieuse église qu'Hildebert éleva, il y a cent ans, au sommet du roc, sont remplies par les supplications des moines.

L'hymne de saint Ambroise éclate :

Castissimorum omnium
Doctorum ac pontificum,
Pro nobis preces profluas
Devotus offer Domino ;

Hostem repellat ut sævum
Opemque pacis dirigat,
Et nostra simul pectora
Fides perfecta muniat.

« *Hostem repellat ut sævum* ! » Que l'ennemi cruel soit éloigné ! Les bénédictins mettent toute leur âme dans ce cri et leur clameur monte, énergique et vibrante, vers la statue de saint Michel, ornant l'autel privilégié où l'abbé célèbre la messe.

Voilà une semaine que la clameur très pieuse s'élève vers l'archange, et la fureur de Jean, loin de s'arrêter, augmente encore ! Les incendies des granges *dixmeresses* se multiplient. Une chapelle auprès de Saint-Pair a même été profanée par lui. Le baron, averti par des espions qu'il entretient dans la petite ville du Mont, a d'abord haussé les épaules, en apprenant la nature et l'objet des prières des bénédictins : « Qu'ils prient, ces bons moines, tant qu'il leur plaira, a-t-il dit ; ce n'est pas leur saint Michel qui éteindra ma torche ou émoussera la pointe de mon épée. »

L'abbé et les religieux apprennent, sans trouble, que Jean le Thomas continue ses pillages. Une seconde neuvaine est commencée et les moines

redoublent d'ardeur dans leurs prières. Rien ne saurait diminuer la confiance qu'ils ont dans leur glorieux protecteur.

Le dix-huitième jour, alors que l'office était terminé, l'abbé retirait dans la sacristie ses habits sacerdotaux. Le frère-portier l'avisa qu'un homme du guet signalait, sur les grèves, à la hauteur de Tombelaine, la venue d'une troupe armée. Elle se dirigeait à coup sûr vers le Mont. L'abbé se rendit, aussitôt, sur la petite plate-forme du nord, d'où l'on dominait toute la baie et aperçut, en effet, sur les tangues, à environ un quart de lieue du Mont, une centaine de gens à cheval. Il distingua même le gonfanon rouge, à trois langues, du baron de Saint-Jean.

L'idée vint, un instant, à l'abbé d'envoyer quelques hommes d'armes aux palissades qui protégeaient la base du Mont ; mais il comprit bientôt que toute résistance était impossible et il confia, mentalement, son monastère à la garde de Dieu et de saint Michel.

Des fanfares guerrières éclatent ; Jean le Thomas pénètre avec sa troupe dans la petite ville ; les habitants épouvantés se réfugient dans leurs demeures.

Le baron, haut sur ses étriers, l'air terrible, fait donner un formidable coup de massue dans la porte de l'abbaye. Elle s'ouvre ; l'abbé apparaît à la tête de ses religieux. Il est aussi calme que s'il se présentait pour recevoir son évêque ou son roi.

On ne demande jamais à ceux qui frappent à la porte de l'abbaye ce qu'ils sont, d'où ils viennent, ni ce qu'ils veulent.

La demeure de l'archange est ouverte à tous et l'hospitalité des moines ne connaît pas de bornes.

Roger attend, muet et impassible.

Jean a sauté de son cheval. Il a levé sa main armée :

« Moines, s'écrie-t-il avec un tremblement de colère dans la voix, moines, est-il vrai que chaque jour, *vous criez contre moi jusqu'à Dieu ?* »

L'abbé a répondu : « C'est vrai ! »

« Moines, s'écrie Jean courroucé, vous êtes bien osés, vous qui ne craignez pas de faire des vœux pour que la vengeance du Ciel s'appesantisse sur ma tête? Pourquoi cette clameur ? »

« Parce que, répond l'abbé, tu as dépouillé et volé mon Maître saint Michel ! »

Un cri de colère est sorti de la bouche de Jean le Thomas ; il s'élance, l'épée nue, sur l'abbé. Mais tout-à-coup, il s'abat à ses pieds et tous les gens de sa troupe qui comme lui, avaient mis pied à terre, tombent à genoux et Jean baise dévotement le seuil de l'abbaye.

« Moines, dit-il, je serai votre soldat et votre serviteur. Grâces et gloire à saint Michel ! »

L'abbé a relevé le baron dont le visage est baigné de larmes. Il le conduit, tout aussitôt, dans l'église abbatiale et un *Te Deum* y est chanté pour remercier l'archange d'avoir permis la conversion subite du terrible ennemi de l'abbaye qui, dans la suite, fut un de ses plus ardents et de ses plus loyaux défenseurs.

LA FEUILLE DE LIERRE

(XII[e] SIÈCLE)

A pas lents, les mains jointes, les yeux baissés, Radulphe de Beauvoisin, moine de l'ordre de Saint-Benoît, l'office du soir ayant pris fin dans l'église abbatiale du Mont Saint-Michel, rentre dans sa cellule.

Il y a deux semaines, Bernard de Cernon, le prieur vénérable, s'endormait dans la paix de Dieu; depuis sa mort édifiante, les religieux invoquent, chaque jour, vêpres dites, l'Esprit-Saint pour qu'il les inspire, quand il va falloir élever jusqu'à la première stalle un de leurs frères, le plus grand par sa science et le plus saint par sa vie.

Radulphe n'ignore pas que, déjà, il est désigné par les bénédictins pour tenir la crosse et coiffer la mître et qu'un parchemin, au sceau de l'insigne abbaye, proposera, à l'agrément du roi Louis le Pieux, un seul nom : le sien. Cette pensée l'effraie ; et, dans sa cellule, le moine noir, prosterné devant le crucifix et la Vierge de Tombelaine, « Notre-Dame de la Gisante », prend conseil du Très-Haut dans une méditation silencieuse.

Il écoute, entre deux muettes oraisons, s'il ne perçoit pas la voix du Seigneur. Souvent il se frappe la poitrine : « *Domine, non sum dignus, sed tantum dic verbo et sanabitur anima mea !* »

Il vit cloîtré depuis trente-cinq ans... et tous les bruits du monde ont expiré au seuil de sa cellule : seul, monte vers lui, le fracas de la mer qui, deux fois par jour, galope entre le Mont Saint-Michel et Tombelaine.

Il n'a cure des richesses ; en prenant le froc, il s'est démis de tous ses biens au profit de la docte Jumièges et l'adieu est éternel qu'il a fait à sa famille éplorée.

Le Jeudi de la dernière Semaine Sainte, sa mère, apprenant qu'il était à l'article de la mort (pourquoi faut-il que Dieu l'ait retenu sur la terre ?) est accourue du pays de Caen, sa mère dont les yeux sont éteints, les membres tremblants et la tête chenue. Quand le frère-portier annonça à Radulphe l'arrivée de la pauvre vieille femme, le moine répondit : « Rappelez-lui que Radulphe a une mère qui est au ciel et dont le nom est Marie et qu'il n'en connaît point d'autre ! »

Son cœur desséché n'a d'amour qu'envers Jésus.

Mais, vraiment, si le Seigneur veut qu'il soit abbé, ne serait-il pas sacrilège de fermer son oreille aux ordres divins ?

Demain, si les moines le saluent prieur, il acceptera, se soumettant à la volonté du Maître des humaines destinées.

Tout-à-coup, le vent ouvre la fenêtre de la cellule où brille la lampe de cuivre, compagne de ses veilles et témoin de ses travaux ; le vitrail aux losanges plombés bat sur le mur blanc ; le moine se lève de l'agenouilloir où il méditait, la tête dans les mains ; et comme il s'approche de la fenêtre pour la refermer, une rafale plus violente fait son entrée et avec elle une petite feuille de lierre, du lierre grimpant à la haute muraille, qui domine les grèves, à l'orient.

La feuille s'abat sur la dalle, sursaute et tourbillonne avec un bruissement léger.

Et le moine, étendant les paumes en avant, fermant ses paupières agitées, semble tout effrayé.

Il se rappelle ceci :

Il y a aujourd'hui quarante ans, alors que, féal chevalier, il était l'homme du comte de Mortain, une feuille de lierre, symbole de l'éternel attachement, lui fut donnée par sa fiancée Marie de Thorigny, qu'il avait pressée sur son cœur avant de lacer à son heaume son capuchon de mailles...

Quand il revint, balafré par une estafilade profonde, de la bataille de Tinchebray, pleurant la déroute de Robert de Bellême, tandis que les chanteurs anglais célébraient cette sanglante revanche d'Hastings, il apprit, en franchissant le pont-levis du château, mis à sac par les vainqueurs, que sa fiancée avait trouvé la mort...

Et ce souvenir troublant qu'il croyait effacé de sa mémoire lui revient des profondeurs de son âme

endolorie ; des larmes lui perlent aux cils et Radulphe mouille de pleurs le missel ouvert sur son pupitre en bois de chêne et surmonté du signe de la Rédemption.

Et dans son désespoir, honteux de sa faiblesse, il murmure en battant sa coulpe : « *Domine, non sum dignus !* »

Voilà pourquoi une petite feuille de lierre étant entrée, la nuit sur l'aile du vent, dans la cellule de Radulphe, ce moine vénérable, de l'ordre de Saint-Benoit, ne fut jamais, de par sa volonté inébranlable, abbé de l'insigne abbaye du Mont Saint-Michel, malgré les trésors de sa charité, l'étendue de sa science et le nombre de ses vertus.

LE SERPENT D'IRLANDE

(X^e SIÈCLE)

Vers le milieu du X^e siècle, l'Irlande ayant pour roi Elgar et pour archevêque, à Armagh, siège primitial, Ivor, d'origine norvégienne, fut éprouvée par une grande calamité.

Un serpent, vomi sans doute par l'enfer, désolait l'île entière. C'était une bête épouvantable, longue de plus de cent pieds ; son corps était plus gros que le plus énorme des chênes de la séculaire forêt de Limerick ; des écailles aux sinistres reflets, passant du vert violacé au rouge le plus éclatant, faisaient au monstre une invulnérable cuirasse. Dans la tête, hérissée d'une double corne pointue, les yeux aux prunelles sanglantes fulguraient au-dessus d'une gueule dont les mâchoires étaient armées d'une triple rangée de dents et de crocs ; la langue, pointue comme un javelot, distillait une bave empoisonnée.

Tantôt le monstre se repliait en anneaux tortueux ; il glissait alors sur le sol et s'avançait en bonds saccadés ; tantôt il filait droit comme une flèche et rapide comme un éclair.

Ni les montagnes basaltiques, dont les flancs sont plus escarpés que les murailles, ni les fleuves tumultueux, ni même les bras de mer où les flots déferlent avec furie, ne l'arrêtaient dans sa marche effrayante.

Le serpent ne laissait que ruines sur son passage; les champs, sur lesquels son corps avait traîné, devenaient aussitôt stériles et les herbes étaient brûlées dans les grandes prairies qu'il avait traversées, en dévorant les bœufs et les chevaux.

L'eau des rivières, où il s'abreuvait, était empuantie et des miasmes fétides, engendrant des maladies inconnues, s'échappaient des forêts où le monstre se retirait, la nuit.

Longtemps, il s'était repu d'animaux ; mais, depuis plusieurs semaines, il dévorait les gens; le soir, il rôdait autour des villes, happant de sa gueule formidable les gens attardés ; des femmes allant au lavoir, des enfants revenant de l'école, avaient été engloutis par centaines.

Personne n'osait plus sortir et, dans les villes opulentes aussi bien que dans les plus misérables hameaux, les Irlandais frappés de stupeur recommandaient leurs âmes à Dieu.

Quel crime l'Ile avait donc commis pour que le Seigneur envoyât un pareil fléau? Cependant les riches faisaient d'abondantes aumônes; les églises étaient remplies de fidèles, les chefs se montraient justes, l'archevêque était vénérable, le clergé probe et savant et le roi Elgar n'avait pas un ennemi !

Le souverain, ayant tenu conseil avec l'arche-

vêque, il fut convenu que la guerre serait faite au monstre.

Ivor ordonna un jeûne rigoureux de trois jours, et l'élite des soldats étant réunie à Armagh, on résolut d'attaquer le serpent, le jour de la fête de saint Patrice.

La bête se trouvait à une lieue de la ville, dans une lande découverte, loin des forêts ; on pouvait, ainsi, l'approcher plus facilement et la cerner de tous côtés.

Le matin, les guerriers s'avancèrent, armés de javelots, d'épées et d'arcs aux flèches empoisonnées. Les clercs portaient, devant la troupe, des croix et des bannières et, dans des châsses précieuses, les reliques des saints, honorés en Irlande. Cependant tous tremblaient ; malgré leur foi et leur courage, ils semblaient marcher au supplice.

Ils aperçurent, enfin, l'horrible bête et une lutte se livra dans leurs esprits pour savoir s'ils attaqueraient le monstre ou s'ils prendraient la fuite.

Mais leur confiance en Dieu leur étant revenue, ils assaillirent le serpent, lui jetant des javelots et des flèches, en poussant d'immenses clameurs.

Le monstre demeurait immobile; on eût dit qu'il dormait et même qu'il était mort. Ceux dont le cœur était le mieux trempé approchèrent de la bête, implantant dans son corps leurs lances, leurs flèches et leurs épées. Miracle ! La bête etait bien morte ; et, de sa gorge, un noir filet de sang coulait d'une petite blessure que les Irlandais n'avaient cependant pas faite ;

Alors tous se précipitèrent sur le hideux cadavre, l'insultèrent et le dépecèrent ; puis, ayant réuni des fascines et des herbes sèches, ils y mirent le feu et, bientôt, le serpent ne fut plus qu'un amas de cendres.

Et voilà que l'archevêque vit dans cette poussière un écu et une épée, non pas semblables à ceux en usage dans les batailles, mais pareils à un jeu d'enfant ! L'écu, de forme presque ronde, était fait de bois de cèdre et le pène, de cuir durci ; la boucle était dorée ; le champ, où brillait de petites croix ciselées, était surchargé de topazes et d'améthystes.

L'épée, très courte, était d'acier fin ; des pierres précieuses ornaient le pommeau et les quillons étaient encore souillés par le sang du monstre.

L'archevêque, après s'être agenouillé devant ces armes merveilleuses, les prit dans ses mains et elles furent rapportées, processionnellement, dans la cathédrale d'Armagh, où un *Te Deum* d'actions de grâces fut chanté.

Assurément, Dieu venait de faire un miracle en faveur de l'Ile des Saints ! Mais quel était l'envoyé céleste qui, avec des armes si petites, avait mis à mort un monstre si grand ?

La nuit suivante, après une longue veille de prières, Ivor vit en songe l'archange saint Michel. Celui-ci lui ordonna de faire porter, sans retard, au sanctuaire de prédilection qu'il avait choisi au monde terrestre, les armes dont il s'était servi pour mettre à mort le serpent.

Mais, avant que l'archevêque n'ait eu le temps de

demander au chef des milices célestes le nom et le lieu du sanctuaire qui lui était agréable entre tous, saint Michel disparut.

Alors deux prêtres, choisis par l'archevêque, partirent aussitôt avec l'écu et l'épée, espérant trouver, avec la grâce de Dieu, l'endroit où l'archange voulait que son trophée fût déposé.

Ayant franchi les flots, ils traversèrent l'Angleterre et, ayant affronté la mer, une seconde fois, ils débarquèrent en France et se dirigèrent vers l'Italie, car il leur semblait que le Mont Gargan, où saint Michel était vénéré, devait être le terme de leur voyage.

Ils marchèrent longtemps, croyant toujours avancer vers le sud ; mais ils s'aperçurent que, malgré eux, ils se dirigeaient vers les terres occidentales ; quelles que routes qu'ils prissent, le soleil se couchait toujours juste devant eux. Alors, persuadés que les armes n'étaient point destinées au sanctuaire du Mont Gargan, ils prièrent saint Michel de les avoir en pitié, car leurs esprits étaient irrésolus et leurs pieds ensanglantés par les pierres du chemin.

Enfin, las et presque désespérés, redoutant la colère des Irlandais et les reproches de leur archevêque, ils firent à Dieu une prière plus ardente que jamais. Et saint Michel, leur ayant apparu, leur dit : « Allez au Mont Tumbe, c'est là que j'habite vraiment ! »

Un saint ermite qui leur donnait l'hospitalité, cette nuit-là, leur indiqua le chemin et, trente jours après,

ils arrivèrent à la montagne que les flots entourent.

Le cœur ému, ils frappèrent à la porte de l'abbaye. Ce fut le prieur lui-même qui leur ouvrit, disant : « Mes frères aimés, je vous attendais ; j'ai eu, cette nuit, un songe et je sais pourquoi et d'où vous venez, après avoir si longtemps erré. Remettez-moi les armes glorieuses et louons Dieu. »

A partir de ce jour l'épée et l'écu de saint Michel furent déposés dans le trésor de l'abbaye ; et, cinq siècles durant, ces armes merveilleuses furent honorées par les fidèles et dévôts pèlerins. Mais, vers 1580, Arthur de Cossé, évêque de Coutances, véritable loup, quoique pasteur, s'empara du trésor du Mont Saint-Michel et on ne sait ce qu'est devenu le précieux trophée apporté d'Irlande.

LES TRIBULATIONS DE JEAN DOUVILLE

Une femme coquette.

(XV^e^ SIÈCLE)

Tout auprès de Coutances, vivait paisiblement vers l'année 1423, un vénérable ecclésiastique, doux, austère et pieux ; il exerçait, dans la jolie paroisse d'Orval, le saint ministère, en qualité de chapelain mercenaire. On appelait ainsi les prêtres qui géraient une cure moyennant une rétribution du titulaire ; ils remplissaient, au moyen-âge, à peu près les mêmes fonctions que les vicaires actuels en l'absence des curés.

Ce chapelain était aussi l'homme le plus débonnaire et le plus paisible qui existât à dix lieues autour de cette merveilleuse cathédrale de Coutances, dont les flèches pointaient si finement vers le ciel et dont le dôme aérien s'arrondissait avec une grâce incomparable, au-dessus des riantes campagnes du Cotentin.

Du jardin de son presbytère, tout voisin de l'humble ecclésiole d'Orval élevée sur un tertre de

verdure, il aimait à voir serpenter la Sienne faisant sa coulée lente entre les rives herbues des prairies doucement vallonnées. Sa messe dite, il se complaisait à poursuivre quelques travaux de jardinage et, justement, ce matin là, un matin de février, il avait repris gaîment sa bêche pour remuer la terre de son clos, que la neige avait jalousement recouvert durant une affreuse saison. Dieu merci, depuis une semaine, le temps devenait plus doux et l'humidité qui semblait tiède après les piquantes gelées, était propice pour l'épandage des engrais sur les terres ensemencées ; les cultivateurs des environs avaient bon espoir pour la saine venue des blés d'hiver ; aussi le bon chapelain profitait-il d'une matinée plutôt douce pour soigner son courtil. Déjà il avait chargé d'un excellent fumier les planches des légumes ; déjà il avait donné, avec de grands ménagements, un peu d'air à ses carottes et, ne redoutant plus de fortes gelées, il entrevoyait prochain le temps où il pourrait tailler les arbres fruitiers, les groseilliers à grappes, les vignes en treilles, les poiriers même. Cependant, si la nature était calme et reposée, quels terribles événements ne se produisaient-ils pas dans cette Normandie ensanglantée par les luttes continuelles entre les rois de France et d'Angleterre ? Depuis plus d'un quart de siècle, la domination des gens d'Outre-Manche s'était particulièrement appesantie sur le Cotentin et l'Avranchin. La guerre était devenue une véritable chasse aux paysans. Des rôdeurs sans aveu, formant ce qu'on appelait des

« compagnies de brigands, » désolaient la contrée entre la Vire et le Couesnon ; les paysans, écrasés par le joug anglais, étaient prêts à se révolter contre le roi insulaire ; mais ils ne pouvaient compter sur l'autorité ombrageuse et sans énergie du roi Charles VII, qui ne vivait encore que d'expédients et qui abandonnait au plus fort, honnête ou bandit, le gouvernement de toutes les villes.

Ce n'était plus maintenant les chansons à boire que chantaient les gens de campagne, amis du cidre et des franches lippées ; on commençait à murmurer, prudemment il est vrai, à cause des espions qui pullulaient, des refrains où vibrait déjà l'âme française.

Entre nous, gens de village,
Qui aimez bien le roy Françoys,
Presnez chascun bon courage,
Pour combattre les Angloys ;...
Presnez chascun une houe
Pour mieux les déraciner.

Mais, ce qui avait mis le comble à l'exaspération des Normands contre les *Godons* (on appelait ainsi les Anglais dans les campagnes), c'était une ordonnance du duc de Bedford, interdisant les pèlerinages au Mont Saint-Michel et ce fut la rage au cœur que les gens de Coutances et d'Avranches plus particulièrement, entendirent bannir, après la grand-messe du jour Toussaint 1422, l'interdiction du roi d'Angleterre ; elle avait sonné comme un glas

aux oreilles de ces populations, si fidèles et si dévotes au culte de l'archange, et plus d'une larme avait coulé sur les joues d'une pieuse normande, en entendant les hérauts clamer ceci :

« De par le Roy, nostre Souverain Seigneur et « de par très excellent et puissant prince Monsei- « gneur le duc de Bedford, gouverneur de la Nor- « mandie, sachez que toutes gens, de quelqu'estat « ou condicions qu'ils soyent, qui se tiennent dans « le pays, voisent et tournent tantost et hastivement « devers leur capitaine, quelque part qu'ils soyent ; « et que ceux qui ne sont point soubz cappitaines se « y mettent le plus tôt que faire se pourra, sous « paine de forfaire leur chevaulx et hernois et leurs « corps, à la volonté du prince et que nuls, de « quelqu'estat ou condicion qu'ils soyent, ne voisent « en pèlerinage au Mont Saint-Michel, sur paine « de confiscation de corps et de biens ; et s'il s'en « trouve aucuns qui, depuis les dites cris et publica- « tions, aient fait le contraire, qu'ils soient mis en « prison du roy ; nostre dict Souverain Seigneur « jusqu'à ce que aultrement ait esté ordonné ou « pourveu. »

Ce fut la mort dans l'âme que le bon chapelain entendit, lui aussi, cette proclamation, au cours de la bannie après sa messe. Il se demandait comment il lui serait possible d'accomplir un *viage* promis dans de merveilleuses circonstances et qu'il se rappelait avec émotion.

Dans un petit village, voisin de la cure d'Orval,

vivait un de ses frères, Jacques Douville, marié à la fille d'un métayer des environs. De cette union était née une enfant, la jeune Guillemette, âgée aujourd'hui de treize ans. Elle aurait fait leur joie, si une terrible maladie nerveuse ne l'avait torturée. La pauvrette, dont la première enfance avait été éprouvée par de terribles convulsions, était continuellement agitée par des tremblements douloureux. Ses doigts se crispaient et ses ongles fussent entrés dans les paumes, si on n'avait pris soin de lui faire tenir un morceau de bois taillé en rouleau. Bras et jambes se contractaient à chaque minute et le cou se tordait étrangement, tandis que les traits du visage émacié se crispaient d'une manière effrayante. Le meilleur médecin du pays avait, en vain, prescrit des prises d'ellébore et des infusions de centaurée ; en vain, ses parents l'avaient-ils conduite aux sanctuaires les plus vénérés de la Basse-Normandie ; saint Gilles, le grand guérisseur des gens apeurés et des pauvres *innocents*, avait été sourd à toutes les prières ; l'affreuse maladie n'abandonnait pas cet être frêle que les malintentionnés disaient possédé du démon, bien que l'enfant fût douce et pieuse et d'une intelligence éveillée.

Toute la famille était plongée dans la consternation. Un jour, il se produisit un événement extraordinaire. Un pèlerin, qui revenait du Mont Saint-Michel, passait par le village où demeurait Guillemette ; pris de compassion pour la petite infirme, il lui remit des béatilles du saint archange et une

gourde pleine d'une eau puisée à la fontaine Saint-Aubert, à l'endroit même où le protecteur de l'abbaye était apparu, plusieurs fois, à l'évêque d'Avranches, dans les dernières années du VII[e] siècle. Et voilà que l'enfant, ayant bu quelques gorgées de l'eau merveilleuse, redressa son petit corps ; ses doigts se desserrèrent peu à peu ; ses membres se détordirent et sa bouche, qui longtemps avait baisé les médailles micheliennes, ne se contracta plus sous l'effort des spasmes horribles.

Saint Michel avait fait un miracle.

Et c'était de ce miracle que le bon chapelain, oncle de Guillemette, voulait aller remercier le grand archange, à son sanctuaire même et il avait fait vœu de se rendre au Mont en compagnie de sa nièce, avant le 29 septembre, jour de la solennité de saint Michel.

L'ordonnance du roi insulaire le contraignait à ne point tenir sa promesse ; il se lamenta beaucoup et Guillemette pleura à chaudes larmes.

Mais il arriva que, sans doute par l'intercession de l'archange, le cœur des cruels *Godons* se laissa toucher.

Les Anglais ne maintinrent pas longtemps leur prohibition, soit que, bons catholiques, ils éprouvassent des remords en empêchant les fervents de saint Michel d'accomplir leurs pèlerinages à un sanctuaire que leur roi Edouard le Confesseur avait enrichi de ses dons et entouré d'une dévotion particulière, soit plutôt qu'en gens pratiques, ils eussent

découvert un moyen de lever une taxe nouvelle; toujours est-il que des sauf-conduits furent délivrés par leurs soins à ceux qui voulaient *pérégriner* au Mont, bloqué par les forces anglaises. Il en coûtait six deniers tournois aux hommes et deux blancs bretons aux femmes.

C'est ainsi que, par une belle après-midi de mai 1423, Jean Douville, accompagné par la petite miraculée, joyeuse et très fière, quittait Orval pour se rendre au Mont Saint-Michel.

Douze lieues, au moins, séparaient Orval de l'abbaye-forteresse; quatre étapes coupèrent leur route; ils reçurent, le premier soir, l'hospitalité du curé de Chanteloup, ami de Jean Douville; ils couchèrent, le lendemain, dans une hôtellerie de Saint-Pair-sur-la-Mer; ils admirèrent son église imposante et prièrent sur les châsses de saint Gaud et de saint Scubilion; ils puisèrent de nouvelles forces en buvant à la fontaine Sainte-Anne dont l'eau limpide jaillit du sein des sables; le soir, ils se reposèrent dans un manoir à Champeaux, au bord même d'une falaise abrupte et sauvage. La baie du Mont Saint-Michel apparut alors à leurs yeux éblouis. La mer battait son plein; le flot paisible s'allongeait sur les sables de Dragey et de Genêts et Tombelaine dressait sur son roc sa citadelle carrée, à triple étage, que les Anglais venaient de bâtir et qu'ils occupaient fortement, ainsi que plusieurs bastilles, habilement postées sur la côte. A une demi-lieue plus au sud, se dressait le Mont, pyramide énorme, avec son église

romane au sommet, sa Merveille colossale, éclairée par des meurtrières lancéolées et des rosaces flamboyantes, flanquée de contre-forts prodigieux, que, deux siècles auparavant, les moines avaient élevée pour la gloire de Dieu et le salut de la France.

C'était au sein de ces murailles crénelées, derrière ces remparts hérissés d'échauguettes, que vivaient à cette époque, une cinquantaine de moines et une centaine de chevaliers, poignée de héros contre lesquels se brisait l'effort incessant des Anglais, appuyés par une flotte barrant la baie, du cap de Granville à la pointe de Cancale.

De Champeaux à Genêts, l'étape fut charmante; le chemin qui serpentait à travers les dunes pleines de chardons bleus et de tamaris rosés, côtoyait presque la mer et les pèlerins avaient constamment devant leurs yeux le but si désiré de leur voyage. Arrivés au bourg de Genêts, ils visitèrent avec respect et curiosité la jolie église que le roi d'Angleterre, Henri II, avait si largement dotée. Genêts, quoique dévoué à la cause française, était occupé par des troupes insulaires; c'était un centre administratif des autorités anglaises; ce fut là que Jean Douville dut exhiber, sur réquisition, les sauf-conduits qu'il avait obtenus pour sa nièce et pour lui et justifier du paiement des taxes imposées; les pièces étant régulières furent visées sans difficulté, mais les pèlerins furent fouillés, de crainte qu'ils ne fussent porteurs de communications pour les assiégés. Le prêtre même fut tenu de prêter serment devant l'officier du

roi ; les pèlerins étaient, en effet, obligés d'affirmer solennellement, en prenant Dieu à témoin, qu'ils n'entretenaient aucune intelligence dans la place, qu'ils n'apportaient aucun message écrit ou oral et qu'ils ne diraient rien aux assiégés sur ce qu'ils avaient vu, entendu ou appris en traversant les lignes anglaises.

La mer étant basse ; ils s'aventurèrent sur les grèves et se dirigèrent droit sur le Mont ; une heure après avoir quitté la rive, ils mettaient le pied sur la chaussée, donnant accès à la Bavole. Un homme d'armes sortit aussitôt du corps de garde et, conformément aux prescriptions de l'abbé Geffroy de Servon, les accompagna jusqu'à la grande porte de la ville. Un officier leur posa plusieurs questions, se fit représenter leurs sauf-conduits, s'assura qu'ils n'étaient porteurs d'aucune arme et leur donna libre accès dans la ville.

Ils gravirent alors l'unique rue de la bourgade, rue bordée d'hôtelleries et de boutiques ; mais, hélas, la plupart d'entre elles étaient fermées, le commerce des Montois ayant été presque ruiné par les prohibitions des Anglais ; la guerre avait été fatale aux pèlerinages.

A l'abbaye, ils reçurent le meilleur accueil ; un des moines connaissait particulièrement le chapelain et la nouvelle de la guérison merveilleuse de Guillemette était arrivée, malgré le blocus, jusqu'aux oreilles des bénédictins. Cette guérison fut même consignée sur les registres spéciaux, après qu'une

messe d'actions de grâces eût été dite à l'autel privilégié de saint Michel en la Nef.

Le bon prêtre et sa jeune nièce furent émerveillés de tout ce qu'ils voyaient et Guillemette ouvrait de grands yeux sur toutes les belles choses qui se présentaient à ses regards, la grandeur des édifices, la richesse des objets conservés au trésor, la tenue martiale des hommes d'armes, la noble démarche des chevaliers. Elle aurait volontiers passé de longues heures dans la contemplation et dans la prière, mais son oncle lui rappela que le sauf-conduit n'était valable que pour une journée et qu'il fallait songer au retour.

Ils entrèrent donc dans une modeste hôtellerie, dont l'enseigne « *Au grand saint Pierre* » se balançait devant l'humble église paroissiale et ils étaient en train de prendre leurs repas, quand un sergent vint prier le chapelain de le suivre chez le gouverneur.

Quoique surpris, Jean Douville obtempéra aussitôt à cette demande, croyant qu'il s'agissait d'une formalité à accomplir ; mais il fut très intrigué quand chemin faisant, le sergent lui fit connaître, à voix basse, que ce n'était point le capitaine d'Estouteville qui le mandait auprès de lui, mais bien sa femme, la noble dame Jeanne Paynel. Il ne savait pas d'ailleurs pourquoi.

Le sergent introduisit immédiatement le chapelain dans un beau logis, tout voisin de celui que Bertrand Duguesclin avait fait construire, quelques

soixante ans auparavant, à sa femme Tiphaine Raguenel, la douce fée, connue par sa science astronomique et mieux encore par ses pieuses libéralités.

Dame Jeanne Paynel accueillit très gracieusement le prêtre :

— « Monsieur le chapelain, lui dit-elle, d'une voix très douce, plaignez-moi ; je vis, ici, comme une recluse, puisque ces méchants Anglais nous entourent partout ; mais j'ai appris, ce matin, par un des hommes de police du gouverneur, qu'un petit groupe de pèlerins était arrivé du Cotentin à l'aide de sauf-conduits. Vous êtes, n'est-il pas vrai, un de ces pèlerins-là, aussi ai-je un grand service à vous demander ? »

— « Il vous est rendu, Madame, s'il est en mon pouvoir de le faire », répondit Jean Douville.

— « La chose est bien simple, Monsieur le chapelain, continua l'aimable femme. Je vous demande tout bonnement de vous charger d'une *cédule* ou papier que vous ferez parvenir au sieur Jean Landry de Bricquebec. »

— « Mais, Madame, hasarda le prêtre, vous n'ignorez pas que le sauf-conduit ne m'a été délivré que sur la promesse de ne fournir aucun renseignement aux gens du prétendu roi de France, comme ces vilains Anglais nomment insolemment notre gentil Sire et gracieux Monarque. Si un papier quelconque était trouvé sur moi, j'aurais violé mon serment et je mériterais la potence ! »

— « C'est à vous, Monsieur le chapelain, de ne

pas vous faire prendre ni pendre, » répondit vivement dame Jeanne Paynel, dont la voix était devenue sévère.

« J'entends, continua-t-elle, que vous vous chargiez, coûte que coûte, de ma commission. Au surplus, sachez que ma cédule ne contient aucun secret d'Etat ; il ne s'agit point d'opérations militaires ; je demande simplement à mon homme d'affaires, Landry de Bricquebec, de m'envoyer vingt-six saluts d'or pour m'acheter une robe ! »

— « Mais, Madame, objecta timidement le pauvre prêtre, la promesse est formelle ; je ne dois me charger d'aucun papier ; un message ayant trait à la défense du Mont, à la cause du roi de France, serait, après tout, honorable ; je risquerai ma vie pour mon pays, mais pour une robe !... »

Le chapelain n'acheva pas : la femme du gouverneur se leva brusquement ; son regard devint dur, sa voix méchante :

— « Empoignez-moi cet homme, commanda-t-elle au sergent et enfermez-le dans un des cachots de la citadelle. Il y restera jusqu'à ce qu'il consente à recevoir ma cédule. »

Déjà, la lourde main du sergent s'appesantissait sur l'épaule du pauvre prêtre ; l'horreur des cachots du Mont Saint-Michel lui était connue ; une sueur froide inonda son front : « De grâce, Madame, ma bonne dame, s'écria-t-il, pitié, non pas pour moi, mais pour ma pauvre petite Guillemette. »

— « Pas de grâce, Monsieur le chapelain, répli-

qua sèchement la femme du gouverneur. Votre sort est entre vos mains seules. Est-ce *oui ?* Est-ce *non ?* »

Un combat terrible se livra dans l'esprit de l'infortuné prêtre. Il se vit emprisonné dans les noirs cachots de la forteresse, enseveli vivant, au fond des atroces oubliettes ; mais il se représenta surtout sa jeune nièce, restant seule, sans appui, chassée peut-être du Mont par cette vilaine femme, livrée aux *Godons*, perdue... »

— « C'est oui, Madame, » soupira-t-il enfin, d'une voix brisée.

— « Voici la cédule, Monsieur le chapelain ; j'ai votre parole de prêtre, n'est-ce pas ?, » demanda encore Jeanne Paynel.

— « Les Anglais avaient la mienne, Madame ! », murmura tristement Jean Douville.

— « C'est possible, mais vous la violez en faveur d'une Française, de la femme du vaillant gouverneur du Mont Saint-Michel. Vous ne serez pas un parjure et croyez bien, Monsieur le chapelain, que le ciel, loin de vous punir, vous récompensera de votre bonne action. »

Et l'astucieuse femme disparut aussitôt derrière une tapisserie, laissant le pauvre prêtre tout interloqué.

Le sergent le prit en pitié, l'aida à dissimuler sous sa houppelande la dangereuse cédule et le reconduisit à l'hôtellerie, où Guillemette commençait à s'inquiéter de l'absence prolongée de son oncle.

Jean Douville contint son émotion et la fillette ne

parut point s'apercevoir de son trouble. Une demi-heure après, les deux pèlerins quittaient le Mont. Comme ils arrivaient à la hauteur de la célèbre Croix des Grèves, ils furent rejoints par une patrouille anglaise. Ils exhibèrent leurs sauf-conduits et continuèrent tranquillement leur route, à travers les tangues humides, jusqu'au bourg de Genêts. Le contrôleur visa à nouveau leurs parchemins et se contenta de leur affirmation de n'avoir sur eux aucune pièce ou document émanant des assiégés.

Ils refirent, pour le retour, les mêmes étapes et, sept jours après leur départ, ils rentrèrent à Orval, sans incident fâcheux. Cependant tout danger n'était pas conjuré. Il fallait trouver un fidèle messager pour faire tenir au sieur Landry de Bricquebec le fameux papier de dame Jeanne Paynel. Précisément, un des paroissiens d'Orval devait se rendre, sans retard, à Cherbourg, auprès d'un parent malade. Thomas Baudoin, ainsi s'appelait l'ouaille de Jean Douville, était un homme obligeant et sûr. Son pasteur le mit dans la confidence et, malgré le danger, il consentit à se charger de la compromettante cédule. Béni par le prêtre, Thomas partit le lendemain même, au petit jour.

La pensée du chapelain ne devait plus quitter ce brave homme qui s'exposait ainsi pour rendre un service dont l'importance était bien minime en raison du danger couru. Une semaine se passa dans l'inquiétude et une autre dans l'angoisse. Aucune nouvelle de Thomas Baudoin n'arrivait au village ;

enfin le bruit courut que le pauvre paysan avait été arrêté, du côté de Périers, par les autorités anglaises.

Le bon chapelain fut terrifié ; il apprit d'une source sûre que Thomas venait d'être incarcéré au château de Bricquebec, sans qu'on sût pourquoi, disait la rumeur publique.

Lui le savait trop ce pourquoi !

Il était plongé dans les transes affreuses, quand deux soudards du roi insulaire frappèrent brutalement à la porte de son logis. Sur sa réponse qu'il était bien Jean Douville et qu'il avait fait tout récemment un pèlerinage au Mont Saint-Michel, il fut appréhendé et emmené, sur une charrette réquisitionnée dans une ferme voisine, vers une destination inconnue. Le lendemain, on apprenait que l'infortuné chapelain était inculpé de trahison à l'égard du roi d'Angleterre et que les portes de la geôle de Valognes s'étaient refermées sur lui. Tout le pays frissonna à la pensée qu'elles ne s'ouvriraient plus devant le pasteur d'Orval qu'au moment de sa conduite au gibet.

Le pauvre prêtre s'était bien douté que son arrestation était due à la découverte, sur Thomas Baudouin, de la cédule de dame Paynel. L'officier de police qui l'interrogea, au lendemain de son incarcération, lui apprit, en effet, l'arrestation de Thomas, la saisie de la fameuse pièce et les aveux du paysan d'Orval. Le magistrat, qui se montra plutôt bienveillant, lui posa, néanmoins, une série de ques-

tions. Jean Douville y répondit en toute franchise et le délégué du bailli anglais put se convaincre rapidement que le chapelain n'était pas un espion et qu'il n'appartenait pas à cette bande de faux pèlerins qui pullulaient dans les deux camps. Tout concordait parfaitement dans son récit, depuis la maladie de Guillemette jusqu'au retour à la cure d'Orval. Mais le bon prêtre rougit jusqu'aux oreilles, quand le magistrat, qui pouvait difficilement tenir son sérieux, le qualifia de complice d'une femme coquette.

La cause n'était pas grave ; toutefois, Jean Douville ne fut pas immédiatement élargi ; les procès-verbaux d'enquête furent communiqués au bailli de Caen, auquel l'affaire parut plaisante. Le magistrat en rit et fut désarmé et des lettres de rémission, ayant été signées par le roi Henri VI, la liberté fut rendue à Jean Douville.

Avant de rentrer à Orval, il demanda à être reçu en audience privée par Monseigneur de Coutances ; sa requête fut agréée, mais on ne sut jamais ce qui se passa entre le prélat et le chapelain. Il est à croire que Sa Grandeur invita, tout comme le procureur anglais, le trop obligeant ecclésiastique à ne plus jamais faire de commissions pour les femmes coquettes, fussent-elles de grandes dames ou même les nobles épouses des gouverneurs du Mont Saint-Michel.

LES PETITS PASTOUREAUX

(XV^e SIÈCLE)

Il était une fois, dans une paroisse du diocèse de Liège, « ès Basse Allemaigne », comme il est écrit dans les vieilles chroniques micheliennes, cinq petits pastoureaux, pieux comme des anges et gentils comme des amours.

A eux tous ils réunissaient un demi-siècle, à peine, et, comme ils étaient du même âge, c'est dire, n'est-ce pas, que dix printemps avaient brillé sur leurs fronts.

Ils n'étaient pas riches les pastoureaux, et les maîtres qui les employaient les avaient pris seulement pour leur pain ; mais ils soignaient si bien les brebis, ils veillaient avec tant d'amour sur les agnelets que, pour les récompenser, un sol leur était donné tous les mois.

Si les pastoureaux étaient légers de pochette, ils avaient un cœur d'or ; ils économisaient précieusement leurs sols et, à Pâques, ils remettaient l'argent à leurs parents, qui miséraient, chargés de famille, dans un village voisin.

Ils n'avaient jamais voyagé les pastoureaux ! Jamais

ils n'avaient franchi les limites de la grande plaine, s'étendant à perte de vue, autour d'eux, mer immense de moissons blondes, où les bleuets s'étoilent, où rougissent les coquelicots. Ils ne quittaient pas, un seul instant, les jolies bêtes dont ils avaient la garde, et ils étaient avec elles si vigilants et si doux que les chiens n'avaient jamais l'occasion de montrer leurs crocs aux brebis ou aux moutons.

Ils n'avaient jamais voyagé, les pastoureaux ! Et voilà qu'un beau jour, (on ne sait trop ni pourquoi ni comment), l'idée leur vint d'aller en pèlerinage au Mont Saint-Michel de Normandie.

Maîtres et parents leur firent mille remontrances ; on leur représenta les dangers de la route, l'éloignement du but, la saison qui devenait mauvaise...

Ils n'écoutèrent personne ; et, un beau matin, ils partirent tous les cinq, avec trois sols en poche ; (c'était Jean Leblond, le plus raisonnable, qui portait le trésor) avec un gros pain sur le dos, de l'eau dans leurs gourdes et avec une grande foi dans leurs jeunes cœurs !

Ils traversèrent des plaines, franchirent des collines et s'aventurèrent dans des forêts profondes ; mais saint Michel les protégeait visiblement, car ils ne firent la rencontre ni de loups voraces, ni d'hommes méchants, ni de voleurs.

Au contraire, ils trouvèrent toujours sur leur route des sources fraîches pour se désaltérer, de braves gens pour leur indiquer le chemin et des granges hospitalières pour passer les nuits.

Enfin, après un mois de marche, ils arrivèrent à Beauvoir, sur le bord de la grève.

Au milieu de la mer qui étincelait aux premiers rayons du soleil, le Mont Saint-Michel se dressait, immense et majestueux ; les flots chantaient un hymne de gloire et d'amour sous les remparts aux tours crénelées et aux échauguettes pointues ; au sommet, l'abbaye, couronnée par sa basilique à la flèche ajourée, svelte et gracieuse, découpait sur le ciel bleu ses murailles dorées par l'aurore.

Enfin, la mer baissa, abandonnant dans sa retraite rapide, les grèves blanches et luisantes ; suivant alors une longue file de pèlerins venant d'Avranches, les pastoureaux, pieds-nus, les mains jointes et les yeux baissés, montèrent à l'abbaye et, dévotement, entendirent la messe.

Ils prièrent longtemps, avec ferveur, pour leurs parents, pour leurs maîtres et pour eux-mêmes, sans que leurs oraisons fussent distraites par toutes les merveilles surgissant autour d'eux.

Puis, ils sortirent de l'abbaye, désireux de prendre un peu de nourriture, afin de réparer leurs forces en vue du retour prochain et ils se mirent en quête d'une hôtellerie modeste.

Ils hésitèrent longtemps, ayant l'embarras du choix. De chaque côté de l'étroite rue, ce n'étaient qu'hôtelleries, pleines de rumeurs joyeuses et d'où s'échappaient des fumets délicieux. Au-dessus des portes étaient accrochés de beaux tableaux représentant saint Julien, sainte Barbe, saint Pierre,

saint Jacques, saint Yves ; sur l'un, une croix d'or étincelait ; sur l'autre un pot de cuivre étalait sa panse miroitante ; plus loin, une auberge avait pour enseigne un cornet comme en portent les riches pèlerins ; à côté, on voyait un poisson surmonté d'une tête humaine : c'était la *Sirène*, la meilleure hôtellerie du Mont. Ils rirent de bon cœur devant une autre grande auberge *A la Truie qui file*. L'enseigne représentait une truie tenant une quenouille entre ses pieds et tirant le fil avec son groin !

Ils entrèrent, enfin, dans une hôtellerie de plus modeste apparence qui leur semblait être en rapport avec leur bourse : *A la croix de Pierre*.

Ils furent enchantés du repas ! Jamais ils n'avaient fait si bonne chère. Le gargotier, poli et empressé (Jean Leblond avait eu soin, en entrant, de faire sonner les sols au fond de sa poche), leur servit des coques plus grosses que des noix, des huîtres frites, prises, le matin, sur le banc de Tombelaine et larges comme la main ; ils se pourlèchèrent les lèvres en mangeant des tranches de saumon grillé et, pour rôt ils eurent un gigot de pré salé. Le cidre pétilla, clair et mousseux, dans les moques fleuries aux jolies et amusantes devises normandes.

Cependant, s'ils se régalèrent bien, ils furent raisonnables et ne burent pas trop ; ils se rappelèrent, à temps, que la gourmandise était un péché capital et qu'ils perdraient tout le fruit de leur pèlerinage, s'ils commettaient la moindre faute.

Aussi, les cinq pastoureaux, le dîner terminé,

étaient-ils rassasiés sans avoir l'esprit dérangé et, les grâces dites, ils demandèrent à l'hôtelier ce qu'ils lui devaient.

— « Pour vous, enfants gentils, dit l'aubergiste, c'est dix sols seulement ! »

— « Dix sols ! », s'écrièrent en chœur les pastoureaux.

— « Ça ! grommela le patron de la *Croix de Pierre*, de quoi vous plaignez-vous ! Dix sols pour avoir servi à cinq affamés un repas aussi plantureux, avec du cidre à discrétion ! Dix sols ! c'est pour rien et j'y perds ! Garçonnets, payez vite, car d'autres pèlerins attendent que votre table soit desservie. »

— « Brave homme, doux hôtelier, dit Jean Leblond avec des larmes dans la voix, notre fortune n'est point grosse ; vous nous servîtes bien et ce n'est pas cher ; mais nous n'avons entre nous cinq que trois sols ; prenez-les. »

L'hôtelier entra dans une violente colère :

— « Oh ! s'écriait-il, — et il ameutait tout le monde, — Oh ! les vilains enfants, les grigoux, les papelards, les sacrilèges ! Oser venir prier Monsieur saint Michel et filouter, après oraisons, le pauvre monde ! Pas de grâce pour ces vauriens, pour ces petits truands ! »

Les pastoureaux se mirent à pleurer ; et l'impitoyable aubergiste leur criait en leur distribuant des taloches et en leur tirant les oreilles :

— « Ah ! vous croyez vraiment en être quittes à

si bon compte ! Venez ça, que je vous conduise à coups de fouet, devant Monsieur le Prieur. Votre ruse vient du diable et c'est une grivellerie. Elle vous coûtera cher et vous resterez au plus noir des cachots de la forteresse jusqu'à ce que vous m'ayez donné mes dix sols ! »

Or, pendant que l'hôtelier exaspéré les rudoyaient ainsi, une servante ôtait la nappe de la table où les pastoureaux avaient pris leur repas ; et, comme la domestique en secouait les miettes, dix sols, tout neufs et clairs comme de l'or, tombèrent sur le pavé !

La colère de l'aubergiste s'apaisa aussitôt :

— « Voyez, dit-il, d'une voix déjà moins bourrue, comme ces pastoureaux mentaient effrontément ; ils voulaient me faire une farce ; elle a trop duré pour eux, car leurs yeux sont rouges et leurs oreilles cuisantes ! »

Les pastoureaux jurèrent qu'en vérité ils n'avaient que trois sols et qu'ils ne s'expliquaient pas comment les dix sols se trouvaient sur la table.

Réflexion faite, tous les assistants que cette scène avaient attirés dans les salles de la *Croix de Pierre*, comprirent que saint Michel venait de faire un miracle et les pastoureaux joyeux montèrent, à nouveau, jusqu'à l'église abbatiale, pour remercier de sa providentielle intervention le grand archange qui prend en pitié les faméliques pèlerins.

LES LÉGENDES CRIMINELLES

La vérité sur le cage de Fer et les encagés du Mont Saint-Michel : Chavigny, moine défroqué ; Desforges, poète satirique, Victor de L. Cassagne ou l'homme dévoré par les rats.

(XVII[e] ET XVIII[e] SIÈCLES).

Les légendes criminelles ont abondamment *fleuri*, si l'on peut dire, dans les prisons du Mont Saint-Michel. Des écrivains, ignorants et passionnés, ont même cherché dans l'histoire des pays étrangers d'impressionnantes comparaisons ; ils ont évoqué avec complaisance, les plombs de Venise, les donjons de Murano, les casemates du Spielberg et mis en parallèle ces geôles affreuses avec la *Bastille des Mers*; encore n'ont-ils pas hésité à donner au Mont Saint-Michel la première place parmi les lieux l'épouvante. D'après eux, il faisait plus clair au fond des mines de Sibérie que dans ces puisards tortueux, ces oubliettes étroites, ces abominables *in pace*, où les moines, affirment-ils, précipitaient par milliers ces

lamentables et innocentes victimes du fanatisme religieux. Au XVIII[e] siècle surtout, les lettres de cachet auraient jeté dans la sinistre prison, administrée cependant par des religieux, d'innombrables infortunés : on en compterait bien 600.000, dit un auteur, qui naturellement, n'indique pas la source de son information !

A l'aide de documents certains et d'une authenticité incontestable, je crois avoir contribué largement pour ma part, à faire justice de tous ces racontars ridicules, à mettre à néant ces odieuses calomnies et j'ai établi, sur de bases indiscutables, un état nominal des prisonniers détenus au Mont Saint-Michel de 1685 à 1789, en vertu de lettres de cachet ; on en compte seulement *cent quarante-sept* : 33 avaient été enfermés par ordres directs du roi (affaires politiques, complots, outrages, dénonciation, concussion, etc.), 94 à la requête de familles (inconduite, meurtres, vols, démence) et 20, prêtres et religieux, à la demande de leurs supérieurs (manquements graves à la discipline, jansénisme, etc.). Au surplus, les exagérations stupides de certains auteurs, tels que F. Girard, Cauvin, Robidou, Lavallée, Géhin *dit* Verusmor et *tutti quanti*, ne sont-elles pas détruites par des considérations d'un ordre purement matériel ? Où donc aurait-on pu loger ces milliers de prisonniers ? D'après un plan de 1774, *les Exils*, c'est-à-dire les bâtiments où étaient enfermés les détenus, comprenaient trente pièces assez étroites et, d'après l'inventaire de 1793, il existait, à cette

130758

date, quarante *chambres fortes* seulement ; enfin, plusieurs états officiels, dressés avec soin et conservés aux Archives départementales de l'Ille-et-Vilaine et du Calvados, nous donnent à ce sujet des précisions absolues : le château du Mont Saint-Michel contenait 12 détenus, le 30 août 1754, 13 en février 1776, 11 en novembre 1784, 12 en mars 1786 ; en juillet 1789, le Mont renfermait seulement trois civils et quatre religieux, retenus en vertu de lettres de cachet pour inconduite ou pour démence.

Que de sottises aussi n'a-t-on pas dites et écrites sur la fameuse cage de fer et les pauvres *encagés* ? Sans doute, la cage a existé. Un rapport de M. Badier, subdélégué de l'intendant à Avranches, en date du 4 octobre 1746, nous en donne même une description assez précise (Archives départementales du Calvados, C. 345). Le plus célèbre des encagés fut Dijols de la Cassagne, plus connu sous le nom de Dubourg ; la légende le représente comme étant un honnête et vertueux publiciste hollandais ; il aurait été enfermé, d'ordre de Louis XIV, pendant plus de 25 ans et serait mort, dévoré par les rats.

L'examen de son dossier démontre :

1° Qu'il n'était pas hollandais, mais français, étant né à Espalion.

2° Qu'il n'était pas protestant, mais catholique ;

3° Qu'il n'était pas marié ;

4° Que ce soit disant écrivain moraliste était un diffamateur à la solde de l'Allemagne et un traître envers la France :

5° Qu'il ne fut pas une victime de Louis XIV, puisqu'il naquit en 1715, l'année même où le roi mourait ;

6° Qu'il ne fut enfermé ni 25 ans, ni 5 ans, mais bien 368 jours, du 22 août 1745 au 26 août 1746 ;

7° Que toute sa correspondance avec sa prétendue femme et ses enfants est l'œuvre d'un faussaire du commencement du XIX^e^ siècle ;

8° Qu'il mourut d'inanition, mais volontairement, ayant refusé toute nourriture ;

9° Que l'histoire des rats qui l'auraient grignoté à été inventée de toutes pièces ;

10° Que loin d'exercer sur lui des mauvais traitements, les religieux de la congrégation de Saint-Maur (et non les bénédictins qui avaient quitté le Mont depuis plus d'un siècle), améliorèrent, autant qu'ils le purent, le sort de l'exilé en donnant au prisonnier tous les soins nécessaires.

La vérité est assez triste pour ne pas avoir besoin d'être surfaite.

Parmi les encagés, on peut citer encore Esprit Desforges ; né à Paris en 1710, embastillé pour écrits diffamatoires et transféré au Mont le 8 mai 1750, il en sortit le 18 juin 1756 ; il fut maintenu dans la cage, du jour de son entrée au château au 4 août 1753. J'ai trouvé cette mention dans les dossiers C. 450 et 456 des archives du Calvados.

Au siècle précédent, Chavigny dit la Bretonnière publiciste, bénédictin défroqué, fut envoyé en 1685 au Mont Saint-Michel comme coupable de libelles

diffamatoires : il mourut en 1705. D'après les *Mémoires de Foucault*, il aurait, lui aussi, *tâté* de la cage pendant plusieurs années : le fait n'est pas historiquement démontré.

Cette cage servait aussi de lieu exceptionnel pour des punitions de courte durée. Des pièces officielles apprennent que M. Duval du Mesnil, originaire des environs d'Alençon, enfermé à la suite d'une tentative de meurtre sur un fermier, y fut maintenu quelques jours (en 1737) ; enfin, le chevalier Ange Scipion d'Elivemont, détenu en raison de détournements, du 21 juin 1783 au 12 février 1787, y passa neuf jours, à la suite d'une scène terrible, au cours de laquelle il avait voulu assommer ses gardiens.

C'est tout ce que l'histoire impartiale permet d'affirmer (1).

(1) Je me permets de renvoyer les lecteurs qui désireraient avoir des détails plus complets sur la cage et les encagés du Mont Saint-Michel, sur la vie des prisonniers d'Etat et en général tous les détenus, à mon ouvrage ayant pour titre *La Bastille des Mers*, Paris, Perrin éditeur, 1920, un volume in-16° de 260 pages, *ouvrage couronné par l'Académie Française*, suivi d'un Répertoire nominal des Exilés de l'Ordre du Roi, détenus à la Maison de Force du Mont Saint-Michel, avec l'indication des sources manuscrites.

LE CŒUR DE CUIVRE

Octobre 1791.

Le 12 octobre 1791, vers huit heures du matin, un groupe d'une douzaine de « citoyens » se présentait au corps de garde du Mont Saint-Michel et l'un d'eux exhibait au chef du poste un papier qui fit ouvrir toute grande la Porte du Roi, occupée par la milice de la ville.

C'était le procureur-syndic d'Avranches qui venait opérer le récolement des biens mobiliers, énumérés dans un Inventaire, dressé le 10 février de l'année précédente par le dernier prieur de l'abbaye, dom François Maurice, depuis en exil. Un détachement de la milice communale escorta le Procureur jusqu'à l'entrée de l'abbaye et le magistrat s'engouffra dans cet escalier formidable, éclairé par en haut, et dont le cintre surbaissé se voûte si puissamment entre deux tours rondes et crénelées, ressemblant à deux gigantesques bombardes dressées sur leurs affûts. Au-dessus de la porte, les jolies niches trifoliées étaient veuves de leurs saints ; le Mont Saint-Michel, devenu le Mont Libre, ayant été laïcisé par les

lois de Février 1790. Les religieux en étaient partis depuis plus de dix-huit mois et, avec eux, avaient disparu les innombrables hôtelleries et les multiples magasins dans lesquels les pèlerins se restauraient et achetaient mille béatilles, souvenirs de leur pieuse visite. La liberté, en entrant au Mont avec un cortège de suspects immédiatement incarcérés, y avait ruiné le commerce et dispersé les familles. Seuls quelques purs se réunissaient le dimanche sur la plate-forme de la Tour Boucle et dansaient devant une pique, surmontée d'un bonnet phrygien, en hurlant des chansons contre les nobles et les prêtres.

Ce jour-là, le procureur-syndic avait reçu pour instructions de s'emparer « des diamants, rubis, ciboires, soleils, mitres et de tout objet en matière précieuse, or, argent, voire airain et cuivre ».

L'opération se fit rapidement. En passant par le chartrier et la bibliothèque, quelques officiers de police arrachèrent vivement aux splendides manuscrits dont s'enorgueillissaient le monastère, depuis le dixième siècle, de nombreux feuillets où étaient peintes d'incomparables miniatures, désireux sans doute de rapporter de belles images à leurs enfants ; un groupe *travaillait* le Trésor qui se trouvait dans le transept méridional de la basilique et le procureur-syndic se réserva l'inventaire descriptif, la saisie et l'emballage des pierres précieuses, ex-votos, couronnes, bijoux et autres riches objets de toute nature qui entouraient la statue la plus vénérée de l'abbaye, celle du Grand Saint Michel en la Nef.

Midi sonna à la grosse horloge de la tour dont les cloches, descendues depuis quelques jours, ne remplissaient plus de leurs suaves mélodies les grandes grèves de la baie. Le procureur-syndic, le citoyen Jacques Fromond et ses compagnons suspendirent leur besogne, sortirent de l'abbaye et entrèrent pour se restaurer dans une guinguette révolutionnaire, *la Licorne Rouge* qui se cachait au fond d'une ruelle, non loin du beau logis que Bertrand Duguesclin avait fait construire en 1366 à sa loyale épouse, « la douce fée », Tiphaine Raguenel.

Le repas fut gai ; le procureur songeait à la longue énumération des pièces saisies qu'il annexerait à son rapport et l'expert-joaillier, amené d'Avranches, supputait déjà les bénéfices qu'il réaliserait en versant dans les coffres du Trésor Public le montant, très éloigné de la valeur réelle, des objets achetés comme biens nationaux.

Le café pris, les citoyens remontèrent *travailler*.

Conformément aux ordres donnés par le procureur-syndic, des hommes de peine, « sous la surveillance de gardiens probes et intègres », (on aime à prodiguer dans les époques de pillage qualificatifs les plus honorables), les hommes de peine, disons-nous, avaient rempli plusieurs cuveaux de tous les ex-votos qui ornaient la chapelle de saint Michel en la Nef. Une des cuves contenait exclusivement tous les cœurs d'or, d'argent et de cuivre que les fidèles pèlerins, au cours de ces siècles, avaient accumulés autour de l'archange, en reconnaissance de grâces obtenues.

Le cœur était, en effet, l'ex-voto le plus offert. Il était généralement surmonté d'une petite croix ou d'une flamme, entouré d'une couronne d'épines, incrusté de fleurs ou d'initiales ; souvent, il était creux ; il s'ouvrait alors comme une montre, et à l'intérieur, on mettait un petit morceau de parchemin sur lequel on avait écrit l'objet du vœu formé ou exaucé. Il y avait des cœurs en or avec des pierres précieuses ; d'autres étaient en argent, de très nombreux en cuivre, en beau cuivre jaune, en or de Villedieu, comme on dit dans cette partie de la Normandie, où depuis des siècles, on travaille ce métal pour en faire des chaudrons et des poêles. Comme le temps était un peu sombre, quoique l'air fut tiède et doux, le procureur et son expert résolurent de s'installer pour faire la prisée du fameux cuveau sur la plateforme, dite Plomb-du-Four, qui s'étend à l'ouest de l'église, et qui est la terrasse des admirables substructions bâties au XI^e^ siècle ; mais en 1791, par suite d'écroulements récents, la terrasse n'était bordée d'aucune murette. Le procureur et le joaillier s'installèrent à plus de vingt pieds du bord dangereux.

« Un joli saut ! », dirent-ils en regardant l'abîme qui se creusait de tous côtés du Plomb-du-Four.

C'était un vide effrayant ; la roche droite et sauvage, chantée par le trouvère Benoît de Saint-More, dominait de près de trois cents pieds la basse du Mont Saint-Michel et la mer, qui commençait à monter, étendait sa nappe grise sur les sables de la baie.

Jacques Fromond et le bijoutier se placèrent devant une petite table ; l'expert déterminait la nature du métal, pesait chaque objet au moyen d'une romaine et le remettait au procureur qui prenait note de ses constatations.

Ils travaillaient depuis une heure environ, quand soudain, le procureur s'arrêta ; l'expert venait de lui passer un petit cœur de cuivre ; ses doigts tremblèrent.

« Qu'avez-vous donc, citoyen procureur ? questionna l'orfèvre. Il ne fait pourtant pas froid sur cette plate-forme et l'on dirait que vous grelotez. »

Jacques Fromond s'était vite ressaisi. Il n'ignorait pas que son compagnon était l'indicateur d'un comité de salut public : « Ce n'est rien, dit-il ; je suis sujet à des attaques de fièvre quarte et comme j'ai traversé, ce matin, tous les marais d'Ardevon, j'y ai récolté la paludéenne. Soyez donc assez complaisant pour aller chez l'apothicaire d'en bas, m'acheter quelques écorces de saule que je vais mâcher aussitôt ; le remède est infaillible. »

Resté seul et après s'être bien assuré que son acolyte était parti, le procureur reprit le petit objet de métal et l'examina avec soin. Il portait, gravé sur une de ses faces, les lettres J. F. ses propres initiales, et à l'envers, cette date 29 septembre 1751. Une charnière faisait saillie sur la tranche ; il ouvrit le cœur, comme on ouvre une montre. Sous un verre, il aperçut une petite boucle de cheveux

blonds attachée par un ruban de soie blanche à une feuille de parchemin, sur laquelle étaient écrits ces mots :

« Claude Fromond et Jeanne Courtois, époux, ont offert ce cœur à l'archange saint Michel qui préserva miraculeusement leur enfant, Jacques, victime d'un accident affreux. Que le Prince des milices célestes protège à jamais leur fils chéri. »

On prétend, qu'avant de mourir, l'homme, quand il possède sa pleine connaissance, voit avec une netteté merveilleuse se dérouler devant lui, en quelques secondes, tous les événements de sa vie. Devant cet humble cœur, l'infortuné syndic se rappela qu'un jour, — il y avait près de quarante ans, — un petit garçon avait reçu, dans la cour de la ferme exploitée par ses parents, un terrible coup de pied de cheval. Pendant huit jours, l'enfant fut agonisant. Le médecin, qui avait constaté une double fracture du crâne, avait déclaré qu'un miracle seul pouvait rappeler à la vie le blessé. Ses parents firent immédiatement un *viage* au Mont Saint-Michel. Ils s'y rendirent pieds nus, malgré les douze heures de route et vouèrent à l'archange leur unique fils bien aimé. L'enfant guérit et, en témoignage de la grâce obtenue, ses parents offrirent à Saint-Michel ce petit cœur de cuivre, après leur pèlerinage d'actions de grâce, en l'an 1751.

Le syndic revécut cette scène vieille de plus de quarante ans. Sa raison sombra dans cette évocation à la fois douce et effrayante. L'image de ses parents se

dressa devant lui. L'abîme était là, à deux pas, et Jacques Fromond, se faisant justice, se précipita dans le vide en étreignant sur son cœur de chair, qui, dix secondes après allait cesser de battre, le pauvre petit cœur de cuivre qui lui rappelait son enfance.

Il emporta son secret dans la grande tombe de sable qui ne le rendit jamais.

Vingt ans plus tard, vers 1811, un pêcheur de coques trouva, entre le Mont Saint-Michel et Tombelaine, un petit objet de métal tout oxydé par l'eau de mer. Il le vendit pour quelques sous à un habitant du pays; c'était le cœur de cuivre offert par les parents de Jacques Fromond. Les initiales J. F. étaient encore parfaitement visibles, mais il ne contenait plus le bout de parchemin ni la belle petite boucle de cheveux blonds.

HISTORIETTES ET ANECDOTES

UN PERMIS DE CHASSE AU XIVe SIÈCLE

UN PROCES DE CHASSE AU XVIIe SIÈCLE

En l'an de grâce 1364, les bénédictins du Mont Saint-Michel apprirent avec peine par leurs vassaux que les lapins pullulaient sur leurs fiefs à tel point que certaines récoltes étaient gravement compromises. Que faire? Autoriser la chasse sur leurs terres, c'était créer un précédent fâcheux et s'exposer, de la part des vilains, à des déprédations sans nombre. Les moines, à cette époque, avaient à leur tête un abbé fort avisé et très prudent, Geffroy de Servon. Il octroya, d'une manière très courtoise et très pratique, à un seigneur des environs, « qui était l'honneur même » et dont les sentiments étaient pleins de délicatesse, la permission de chasser le lapin sur les terres dépendant de l'abbaye, plus spécialement aux îles Chansey et, le 22 juin 1364, le prieur claustral, faisant l'office de notaire, délivrait, dûment scellé du sceau de l'abbaye, à Monseigneur Pierre du Guesclin, lequel était le cousin du grand connétable, un permis de chasse valable sur

tous les fiefs de l'abbaye. On n'y soufflait mot du service que Pierre du Guesclin allait rendre aux moines en faisant des hécatombes de ces maudits lapins qui dévastaient leurs domaines ; mais il était dit que le permis était octroyé à Monseigneur du Guesclin « pour reconnaître les honneurs et courtoisies qu'il avait faites à l'abbaye et qu'il ferait encore, s'il plaisait à Dieu. Il pouvait donc librement et partout « chasser les *conins* (lapins), avec chiens, furets et filets, en prendre tout ce qui lui plairait et poursuivre et abattre des oiseaux gentils, avec *l'adjuvance* des faucons ». Mais il était bien spécifié que cette autorisation *ne créait pas un droit au noble seigneur* et qu'elle était *essentiellement révocable* au gré des bénédictins qui l'accordaient libéralement et sans contrainte.

Monseigneur Pierre du Guesclin ne se montra pas froissé de ses réserves ; à peine fut-il en possession du parchemin qu'il fit une guerre acharnée aux lapins qui dévastaient les terres des religieux, si bien que, dès les premiers jours du printemps de 1365, les moines eurent la satisfaction de manger de délicieuses carottes nouvelles, plaisir dont ils étaient privés depuis plusieurs années déjà.

Trois siècles après, ils eurent, hélas ! maille à partir avec un autre seigneur du pays qui ne ressemblait guère à Monseigneur du Guesclin. On sait que le droit de chasse essentiellement régalien mais transmissible aux vassaux, était jalousement conservé par

les abbayes bien avant l'ordonnance du 13 août 1669, qui réglait en leur faveur de nombreux privilèges cynégétiques. De 1640 à 1680, de gros procès surgirent et mirent en mouvement l'appareil judiciaire; c'est l'époque où le bon et sensible La Fontaine déplorait ces chasses seigneuriales, durant lesquelles les rabatteurs faisaient « *des plaies* » aux pauvres « *haies* » des manants.

Les manuscrits du Mont Saint-Michel nous ont conservé le nom de M. Jacques de Lorges-Montgommery, *huguenot*, lequel « chassait avec effronterie » sur les terres des bénédictins. Ceux-ci essayèrent d'abord « les voies de douceur », mais M. de Lorges se montra « incivil et violent ». Un certain dimanche, alors que les vassaux des moines étaient à la messe à Huisnes, M. de Lorges envahit leurs terres avec ses meutes et gâta leurs blés. « Les paysans se jettent aux pieds de cet Attila. » Peine perdue ! Il pousse ses chiens plus avant ! Des rixes s'engagèrent, il y eut des blessés. Les bénédictins intentèrent aussitôt un procès au farouche huguenot : il dura 5 ans ! M. de Lorges fut, enfin, condamné à payer aux religieux 400 livres à titre de réparation, sans déduction d'une somme de 150 livres pour prix d'un chien couchant que les paysans lui avaient tué pendant l'échauffourée. M. de Lorges n'avait pas lieu de se plaindre; mais il fit la grimace, quand on lui présenta la note des frais de justice qu'il était tenu d'acquitter seul, ayant été condamné aux entiers dépens ; elle se montait à

un peu plus de 15.000 livres : « La sauce coûta à M. de Lorges-Montgommery plus cher que la bécasse » remarqua l'excellent prieur claustral Dom Huillard, tout heureux et tout fier d'avoir gagné son procès.

LE PLUS ANCIEN POILU DU MONT SAINT-MICHEL

(1400-1450)

En 1425, la récolte de vin fut mauvaise... en Bretagne. On sait qu'au moyen-âge cette province était infiniment plus riche en vignobles qu'elle ne l'est aujourd'hui ; les documents historiques démontrent même qu'il existait des vignes dans des contrées où elles ont entièrement disparu. Cette pénurie désola particulièrement les soldats ; les *poilus* du quinzième siècle ressemblaient à ceux du vingtième. Ils ne crachaient pas sur un bon verre de Gascoigne, on dit, aujourd'hui, de Bordeaux. Les petits vins d'Anjou, clairs, secs ou pétillants, étaient aussi fort appréciés des gens d'armes, des arbalestriers, des coustilliers, des bombardiers, que sais-je ? Mais tous ces mercenaires ne roulaient pas sur l'or ; le vin étant rare devint cher, très cher. Alors qu'en temps normal, dans la première moitié du XV^e^ siècle, il se payait 210 livres le tonneau, soit, à peu près 1 fr. 40 le litre, il atteignait, en 1425, le prix de 3 fr. et même de 3 fr. 50.

Les braves soldats des garnisons de Bretagne et du Mont Saint-Michel se plaignirent avec amertume. Une rasade de vin n'est pas à dédaigner, au petit jour, lorsque, toute la nuit, on a fait le guet sur une tour d'angle, ou qu'on a traîné, avec cinquante camarades, une grosse bombarde sous les murailles d'un château pour y faire une brèche d'assaut.

Mais comment obtenir le vin à meilleur marché ?

Les producteurs ne voulaient rien entendre ; on était en guerre depuis près de cinquante ans ; des bandes armées, régulières ou non, dévastaient le pays ; la main-d'œuvre était hors de prix, les futailles avaient quadruplé de prix ; les caves étaient vides, les récoltes précédentes ayant été médiocres. Un seul moyen se présentait pour faire baisser le vin ; c'était la suppression de l'impôt. Vous ne serez pas étonnés d'apprendre que le Roi de France faisait la sourde oreille. Allez donc demander ce dégrèvement à notre actuel ministre des Finances ! Le vin, le cidre, la bière, l'alcool, sont les grands pourvoyeurs de nos caisses publiques et les argentiers du XV^e^ siècle avaient sur cette question les mêmes idées que les financiers de nos jours.

Deux excellentes bretonnes, les dames de Laval et de Vitré, tante et cousine de Jean IV, duc de cette province, s'intéressèrent gentiment aux hommes d'armes de la contrée. Jeanne de Laval, dite l'aînée, était veuve en premières noces de Bertrand Duguesclin ; la garnison du Mont Saint-Michel lui était chère entre toutes. Elle s'était remariée à Guy XII ; Anne

de Laval, dite la jeune, était fille de la précédente. Elles se trouvaient réunies en famille au château de Montmuran, près Bécherel, quand Jean VI de Bretagne y passa au cours d'un voyage. Les deux dames appelèrent l'attention du duc sur le prix exorbitant du vin :

— « Eh ! mes cousines, s'écrie-t-il, que voulez-vous que j'y fasse ? Je n'y puis rien ! »

— « Beaucoup, Monseigneur ! »

— « Et quoi donc, s'il vous plaît ? »

— « Tout simplement affranchir d'impôts les vins venant de l'Anjou et du Maine à la destination de nos forteresses et de nos garnisons. »

— « Et que dira mon argentier ? »

— « Il criera bien fort ; vous le laisserez hurler, Monseigneur, et quand il aura la gorge bien sèche, il appréciera beaucoup mieux le vin à bon marché. »

Jean VI était un duc très avisé et, ce qui vaut mieux, un brave homme. Il acquiesça à la demande de ses cousines et l'ordonnance qui fit baisser le vin de moitié fut signée, séance tenante.

L'idée, le geste de ces deux bretonnes ne sont-ils pas charmants ? Donner du vin aux soldats de France, c'était leur verser de la joie dans l'âme et de la vaillance dans le cœur !

Malheureusement, les soldats du Mont Saint-Michel abusaient quelquefois de ce vin généreux et les vieux vétérans de la forteresse en buvaient avec excès : tel Alain de Longues.

Alain de Longues avait eu le grand tort de naître

(ce n'était pas tout-à-fait sa faute), en une année non pas de grâces, mais de troubles : en 1384. Son enfance se passa au milieu des catastrophes. La guerre faisait rage entre l'Angleterre et la France. Une sécheresse terrible avait grillé les plus belles prairies de la Normandie et, au sud de la Loire, des pluies diluviennes avaient fait pourrir le raisin. Mais, tandis que les cigales de Midi déploraient en molles élégies la mévente des vins, les bons paysans du pays de Caux, les gars solides de la vallée d'Auge, ceux du Cotentin, de l'Avranchin et du Mortainais s'armaient de pics et de pieux pour repousser les envahisseurs. Le jeune Alain de Longues, après avoir vu brûler le manoir paternel, avait juré de venger les siens. A quinze ans, il revêt la cotte de mailles. On le trouve, de 1400 à 1450, dans tous les combats. Le 14 mai 1454, il est encore au Mont Saint-Michel, dont il a subi tous les sièges. Il a 70 ans et, bien que la paix soit faite entre Français et Anglais, il demeure rivé à son rocher du Mont Saint-Michel comme cet Othenin de Balaincourt, qui mourut sous les armes à 96 ans, après avoir vécu et lutté dans la même forteresse, pendant 79 années.

Mais la vie paraissait bien monotone à Alain, parce que sans danger. Pour se distraire, il aimait à jouer au palet avec les compagnons d'autrefois. Il semble même qu'il fut encore assez vert, puisqu'i prit part à une échauffourée à propos de certaine « fillette commune ». Un jour, ce fut plus grave. Alain fut injurié par un méchant soudard, Collinet,

surnommé le Dormoux, parce qu'il était plongé, le plus souvent, dans le sommeil abrutissant de l'ivresse. Des mots on en vint aux mains et le vieil Alain tua, d'un coup de poignard, le vilain Collinet. Il est vrai que celui-ci, nous rapporte *la lettre royale de rémission*, eut la consolation de recevoir, avant de rendre le dernier soupir, les excuses de son meurtrier, « en la présence d'un grand nombre de gens ». Cette amende était fort honorable, mais elle ne satisfaisait pas la justice du roi. Alain de Longues allait-il donc être pendu ? De sa geôle, le vieil homme d'armes écrivit au souverain ; il lui dit sa vie aventureuse, ses combats, ses blessures et comme quoi, durant un demi-siècle et plus, il avait lutté « *pour maintenir les lys en assurance* ». Le roi pardonna et fit bien.

De ce jour, Alain de Longues ne toucha plus à une arme ; il se réfugia, croit-on, dans un petit monastère aux environs de Caen et, avant de mourir, il donna aux moines soixante sols pour dire un annuel de messes pour le repos de l'âme du malheureux Collinet qu'il avait si malencontreusement occis.

Hélas ! même au-delà du tombeau, le brave Alain eut encore des aventures, mais il est probable qu'elles le touchèrent moins que de son vivant. Peu de jours avant de partir pour un monde meilleur, il avait vendu à une sienne cousine une petite terre à charge d'une très modeste rente viagère ; cette terre était âprement convoitée par la sœur d'Alain, Jacquette Pottier. Elle éleva, tout aussitôt, une clameur de

justice ; plus prosaïquement, elle fit un procès ; il dura longtemps ; le nom du pauvre Alain fut livré à la discussion des avocats et les mânes de ce vieux serviteur de saint Michel en entendirent de dures, ce qui ne l'émut guère, sans doute, bien que Virgile nous affirme que les mânes ne savent point pardonner.

LE MYSTÈRE DE L'AIGLE A L'ŒUF D'OR

(1622)

Dans la dernière semaine de juillet 1622, les femmes de la campagne, venues aux marchés de Fougères, d'Avranches et de Pontorson, apportèrent sur la place publique, avec leurs denrées, une nouvelle extraordinaire; non seulement les badauds qui reluquaient les étalages, mais encore les chalands et les âpres regrattiers entouraient, bouche bée, les paysannes. Les unes poussaient des cris; les autres se signaient d'un tremblant signe de croix, toutes avaient l'esprit frappé. On entendait dans les groupes ces mots terribles : « C'est la fin du monde ! C'est le jugement dernier ! »

A vrai dire, on ne semblait guère y croire; les fermières ne rabattaient pas un rouge liard sur le prix des légumes et des œufs et les bonnes petites bourgeoises entassaient les mottes de beurre dans les paniers de leurs servantes, ce qui eût été fort inutile de faire comme beurre de provision, si l'humanité devait être précipitée vers un monde

meilleur, où le beurre n'est plus nécessaire, même aux Bretons ou aux Normands, et où comptent, seulement, les bonnes actions.

Quelle nouvelle extraordinaire apportaient donc ces braves paysannes ?

Dans la matinée du 25 juillet [1662], vers 9 h. on avait aperçu, tout à coup, sur les grèves du Mont Saint-Michel, à peu près à la limite de la Bretagne et de la Normandie, provinces que séparait alors le Couesnon, un prodigieux oiseau ; après avoir prononcé d'étranges paroles, il avait disparu dans les profondeurs d'un ciel devenu subitement noir et tout zébré d'éclairs. Après avoir fendu la nue, l'oiseau cria trois fois : *Samson ! Samson ! Samson !*

— « Il appelle saint Samson », murmurèrent, effrayés, des gens de Roz-sur-Couesnon, qui se souvenaient d'avoir entendu dire que saint Samson était le patron de Dol, ville voisine.

— « Non ! affirma un maître d'école de Pleine-Fougères, il appelle Samson Bourgis ».

Ce Samson Bourgis était un pêcheur du Mont Saint-Michel qui se trouvait là. Il faillit mourir de frayeur...

L'oiseau, derrière les nuages, continue son discours. Il parle d'hydropisie, de fièvre quarte, de lèpre, d'épilepsie et de léthargie. Cet aigle avait certainement des connaissances médicales !

Tout à coup, il disparut, en poussant un grand cri ; on l'entendit à deux lieues à la ronde. Tous les

assistants prirent la fuite ; seul Samson Bourgis resta étendu la face contre terre, sans connaissance... Quand il revint à lui, le pêcheur trouva à la portée de sa main un œuf... un œuf d'or.

Après s'être assuré que personne ne le voyait, Samson Bourgis prit l'œuf et, tout de go, se rendit chez un orfèvre de Pontorson pour le vendre ; l'orfèvre le passa au trébuchet (pas Samson Bourgis, mais l'œuf) ; il pesait un marc et demi, soit 366 grammes de nos jours ; il acheta l'œuf 800 livres tournois, soit 784 francs.

Voilà ce que nous apprend une brochure de 20 pages, format petit in-8°, ayant pour titre : « *Prédiction de la vision d'un aigle épouvantable apparu le 25 juillet 1622, entre la Normandie et la Bretagne proche de la ville de Pontorson ; à Paris, 1622, jouxte la copie imprimée à Rennes.* L'opuscule, si rare que le bibliophile Brunet l'ignore, nous fait connaître que l'oiseau était effrayant. Jugez-en : « Sa tête était fort grosse ; il avait dessus une guirlande rouge et un bec de héron ; ses yeux étaient grands comme une grenade et brillaient comme le soleil ; il était couvert de plumes de diverses couleurs, jaunes et bleues surtout, plantées à contre poil. »

La brochure est farcie de citations de l'Ecriture Sainte ; il y est aussi question de la Sainte Vierge, de Cupidon, du lion d'Esdras et de l'Apocalypse ; ce n'est pas, d'ailleurs, le seul échantillon de cette littérature amphigourique et mystérieuse. En 1623, paraissait à Paris, chez le libraire Fleury-Bourriquand,

un Discours sur les faits miraculeux advenus à l'endroit des pèlerins du Mont de la Mer. C'est d'un ridicule achevé. Enfin on mettait en vente, en 1727, le *Récit véritable de ce qui s'est nouvellement produit en la province de Bretagne, tant à l'entour de la ville de Nantes, de Saint-Malo et autres lieux, les 7 et 10 septembre 1626, avec l'explication d'y ceux sygnes aux affaires du temps.*

Toutes ces brochures ineptes tendaient au même but : c'était une œuvre de propagande contre les huguenots ; mais il est à penser que le clergé catholique resta absolument étranger à ce stupide prosélytisme. Les deux plaquettes, *la Vision de l'Aigle* et le *Récit Véritable* avaient été publiées pour combattre l'influence protestante qui grandissait dans la Basse-Normandie et dans la Haute-Bretagne. Aussi le lieu de l'apparition de l'étrange oiseau n'avait-il pas été pris au hasard. Pontorson jouait alors un rôle très important dans les luttes religieuses et pouvait être considéré comme le boulevard du Calvinisme en face de la catholique Bretagne. En 1621, « l'hérétique » Montgommery, gouverneur de Pontorson, s'y fortifiait. Les corréligionnaires faisaient, aux environs, une active propagande et organisaient des *prêches* dans certaines paroisses ; l'action protestante s'infiltrait même dans la littérature et la langue du peuple. Ne disait-on pas d'une femme, dont la poitrine était plate, que c'était une *huguenote*. Cette expression ou plutôt cette comparaison intrigua longtemps les folkloristes ; enfin l'un deux, plus avisé, fit remarquer à

ses confrères que les protestants ne rendaient pas aux *saints* le culte qui leur était dû. Et voilà, du coup le surnom expliqué !

Faut-il aussi remarquer que l'auteur de la brochure de 1622 met toujours au masculin l'oiseau qui pond l'œuf : c'est le bouleversement de l'histoire naturelle ! Je me rappelle, toutefois, avoir entendu dire qu'au Mont Saint-Michel et sur la côte voisine, les coqs pondaient des œufs. Je demandai, un jour, à un grand savant l'explication de ce phénomène : « Oubliez-vous donc, me dit-il, qu'au cours de la Guerre de Cent Ans, c'est-à-dire à l'origine de l'artillerie, le canon gronda terriblement au Mont Saint-Michel ? Tous les coqs du pays furent épouvantés : *ils eurent la chair de poule.* »

Vraiment, les folkloristes ont réponse à tout.

MONTGOMMERY

(XVI[e] SIÈCLE)

Le soleil venait de se coucher sur la côte bretonne, derrière le Mont Saint-Michel, qui était environné d'un poudroiement d'or, tandis que le rocher de Tombelaine s'estompait sur les teintes orangées du crépuscule. Les grèves de la baie normande et bretonne, limitée par le cap de Granville et la pointe de Cancale, et que la marée montante n'avait pas encore envahies, étendaient partout leurs nappes blanchâtres, comme plaquées d'argent mat ; trois rivières, la Sée, la Sélune et le Couesnon, capricieuses et lentes, déroulaient, à travers les sables, leurs multiples sinuosités.

Le soir était venu ; déjà, dans l'azur plus sombre, les étoiles se montraient. La colossale Abbaye-Forteresse découpait sur l'horizon sa silhouette noire, pyramide presque régulière, couronnée par une flèche romane, ajourée et fleurie, dominant de près de cinq cents pieds les grèves environnantes. Au sud les bâtiments abbatiaux, à l'est, le Châtelet, s'éclairaient de petites lueurs ; les moines priaient

dans leurs dortoirs, les soldats veillaient à leurs postes, sur les remparts, garnis de tours et de tourillons, hérissés d'échauguettes pointues, crénelés formidablement et percés d'étroites meurtrières. Elle était superbe dans son corset de granit, cette Montagne Vierge, le « *Mons-Virgo* » des anciennes chroniques, contre laquelle les ennemis d'Outre-Mer s'étaient vainement heurtés, deux siècles durant, et qui, aujourd'hui, en cette calme soirée de fin d'août 1591, était l'objet des convoitises des Huguenots exaspérés.

Certes, ce n'était ni le radieux coucher de soleil, ni le féerique crépuscule, ni le panorama immense et varié de la baie du Mont Saint-Michel qu'admirait, ce soir là, Monseigneur Gabriel de Montgommery, grand chef calviniste, au faîte de la petite colline que couronne l'humble village de Beauvoir. Escorté d'une vingtaine de ses gens d'armes, Montgommery ne s'abîmait pas dans la contemplation de cet incomparable spectacle. Il venait de sortir de son château de Pontorson, appelé par les catholiques, le boulevard des calvinistes. Au loin, les armes de Montgommery étaient triomphantes ; mais quelles que fussent ses victoires, le fier et redoutable huguenot savait bien que rien n'était fait, puisqu'il y avait encore quelque chose à faire: s'emparer du Mont Saint-Michel, l'arche sainte du catholicisme. Et de rage, à cette pensée, la main de Montgommery se crispa sur la garde de son épée.

Tout à coup, trois hommes de son escorte qui, sentinelles prudentes, s'étaient un peu avancés sur

les grèves, amenèrent devant Montgommery un *miquelot*, un soldat de la garnison du Mont, qu'ils venaient de surprendre. Il tombait vraiment mal le pauvre diable, car ce soir-là, le capitaine de Pontorson était de bien méchante humeur. Trois mots sortirent immédiatement de sa bouche rageuse :

— « Haut et court ! » ordonna-t-il.

Mais, subitement, il se ravisa, descendit de cheval, posa sa lourde main sur l'épaule du miquelot tremblant, et, d'un geste, éloigna ses gens :

— « Vie sauve pour toi, si tu veux, dit-il ; tu connais très bien le Mont Saint-Michel ? »

— « Monseigneur, voilà vingt ans que j'y sers. »

— « Bien ; ton nom ? »

— « Jehan Courtils, pour vous servir, Monseigneur !

« — Cent écus d'or pour toi et dont je vais te bailler aujourd'hui la moitié, si le 29 septembre, à dix heures du soir, tu fais glisser, hors du cellier, jusqu'au bas de la Merveille, une corde solide, capable de porter et d'enlever un homme. Quand tu sentiras sur cette corde une double secousse, enroule la corde sur la roue qui sert à monter dans la deuxième travée l'eau de la fontaine Saint-Aubert. Tu verras ce qui sera au bout de la corde et tu obéiras, alors, aux ordres qui te seront donnés. As-tu compris ? Est-ce accepté ? »

— « Oui, Monseigneur, j'ai compris et j'accepte. »

— « Voilà cinquante écus ; je te donne rendez-

vous pour le vingt-neuf septembre, à dix heures du soir. Et à minuit, s'il plaît au diable, tu boiras avec moi un coup de Malvoisie, dans le calice du Prieur, au beau milieu du réfectoire des moines. »

Et le traître, brusquement congédié, disparut bientôt dans la direction de l'abbaye.

Montgommery fut exact au rendez-vous. Un très léger brouillard, favorable à ses desseins, avait caché sa venue silencieuse, à travers grèves, avec cent cinquante de ses hommes, choisis parmi les meilleurs. Ils arrivèrent de Tombelaine, à pas de loup, par une nuit sans lune, juste au pied de la Merveille, auprès de la Chapelle Saint-Aubert. L'abbaye où, tout le jour, on avait fêté pieusement la solennité annuelle de l'archange, semblait ensevelie dans le sommeil. On eût dit que la garde elle-même était endormie.

L'ordre de la montée successive ayant été réglé d'avance, les Huguenots, rangés dans le petit bois, attendaient en silence. Dix heures sonnèrent et, au dernier coup, une corde glissa. Un lieutenant de Montgommery s'y cramponna et, après un signal convenu, fut enlevé en haut de la muraille.

Trente hommes furent ainsi hissés sans accident. Cependant Montgommery s'inquiétait ; il était en vérité, fort surprenant que ses fidèles compagnons, gens déterminés, ne donnassent point encore signe de vie, car un silence de mort pesait sur la Merveille.

Pour la trente-et-unième fois, la corde tomba ; Montgommery la saisit, voulant monter, afin d'éclair-

cir lui-même le mystère ; mais son page lui ayant dit que sa présence, hors de l'abbaye, était surtout nécessaire, le chef se rangea à cet avis et ordonna, en quelques mots brefs, à son deuxième lieutenant, de jeter en bas, si tout allait bien en haut, le cadavre d'un moine.

Le lieutenant promit d'agir ainsi et disparut dans la nuit.

Or, voici ce qui se passait dans l'abbaye. Jehan Courtils, le soir même de sa rencontre avec le chef huguenot, avait été assailli de remords. Il avait eu honte de sa félonie, s'était confessé dévotement et avait tout raconté au capitaine-gouverneur. Il avait été, aussitôt, convenu entre M. de Brévent, l'abbé et les chevaliers, après une longue délibération, que les défenseurs de l'Abbaye-Forteresse sembleraient ignorer les projets des calvinistes et que Jehan Courtils, à l'heure fixée, laisserait tomber la corde et hisserait un à un les huguenots rangés au pied de la Merveille. Chaque ennemi, reçu à bras ouverts par le traître, dans le cellier, serait conduit dans le corps de garde et, franchissant sans défiance le vantail de cette pièce, les huguenots seraient transpercés d'un coup de dague par des soldats, cachés derrière la porte.

Cela fut exécuté sans bruit.

Quand le lieutenant, qui avait reçu de Montgommery l'ordre de jeter un moine par une fenêtre, fut monté, il fit part immédiatement à Jehan Courtils de la volonté de son chef.

— « Rien de plus facile, répond le traître converti ; vos hommes sont maîtres de l'abbaye et de toutes les positions commandant le sud de la forteresse : des moines ont résisté ; ils ont été occis ; nous allons jeter un cadavre à Monseigneur. Suivez-moi ! »

Et le lieutenant de Montgommery, en franchissant la porte, fut dagué aussitôt.

Jehan Courtils se hâta de faire connaître l'ordre du chef huguenot et, immédiatement, on choisit parmi les trente-et-un cadavres encombrant déjà la Salle des Gardes un huguenot imberbe aux cheveux roux, on lui coupa les oreilles et le nez pour le défigurer ; on lui creva les yeux, on lui ôta son armure, ses cuissards, ses bottes de guerre ; on le revêtit, à la hâte, d'un froc ; on le coiffa d'un capuchon de bénédictin ; on le chaussa de sandales et on le lança par la fenêtre du cellier, dans le vide noir ; le corps rebondit sur les rochers et vint s'abattre et s'abîmer aux pieds de Montgommery.

« Tout va bien ! » murmura Montgommery joyeux.

Et l'ascension recommença.

Cinquante religionnaires disparurent ainsi et les cinquante furent dagués. Cette horreur sanglante et muette durait depuis moins d'une heure !

De nouveau, Montgommery s'inquiéta. Plus de quatre-vingts des siens étaient entrés dans la place et aucun ne donnait signe de vie. Point de lumière aux fenêtres ; aucun cri de victoire, aucune acclamation triomphale ne déchirait le silence de la nuit.

Le chef huguenot voulut monter ; mais son page,

agile et fluet, s'était déjà emparé de la corde qui le fit disparaître dans le trou béant...

Quelques instants après, un cri terrible retentit :

— « Trahison ! Trahison ! »

Un corps roula le long de la muraille : c'était le page, qui avait été reçu par Jehan Courtils dans la salle ordinaire ; mais le vantail de la porte derrière laquelle étaient dagués les huguenots ne s'était pas refermé assez vite, cette fois, pour cacher le meurtre du dernier entré. D'un coup d'œil, le page avait vu la scène ; il avait compris l'affreux drame, et ayant réussi à grand peine à écarter Jehan Courtils qui voulait lui barrer la retraite, il s'était précipité poignard en main, vers l'ouverture maudite ; il avait réussi à empoigner la corde, il s'était laissé glisser, mais il avait dû la lâcher, sentant que Jehan Courtils le remontait. En haut comme en bas, c'était la mort ; le page préféra la trouver au milieu des siens, et, le corps brisé, il expira aux pieds de Montgommery.

— « Trahison ! Trahison ! » répéta le chef huguenot.

Et comme il ralliait pour le départ la poignée d'hommes qui lui restait, une fusillade nourrie éclata au-dessus de sa tête. C'étaient les chevaliers du Mont qui déchargeaient leurs arquebuses sur les religionnaires ; c'étaient les miquelots qui jetaient du haut en bas de grosses pierres sur leurs ennemis, qu'ils savaient être sous la muraille de la Merveille.

Alors, ce ne fut plus une retraite, mais une fuite éperdue, et comme le farouche huguenot, la rage au

cœur et le désespoir dans l'âme, atteignait la rive normande, il entendit dans la nuit étoilée un joyeux carillon. C'étaient les cloches du Mont Saint-Michel qui vibraient à toutes volées, accompagnant de leurs voix harmonieuses le *Te Deum* d'actions de grâces que les bénédictins, les chevaliers et les habitants de la ville chantaient dans l'église abbatiale, aux pieds de la statue dorée de l'archange, leur glorieux protecteur.

LES MOINES, L'ÉVÊQUE D'AVRANCHES ET LE TURBOT

Le poisson de la baie : le Diable de Mer.

Une des plus anciennes chartes de l'abbaye du Mont Saint-Michel énumère les différents poissons que l'on prenait dans les pêcheries de la baie. Je craindrais qu'en vous les citant, d'après le texte latin, on ne commît d'affreuses *coquilles*, ce qui serait fâcheux pour ces animaux que le typographe sans pitié ferait descendre de plusieurs degrés dans l'ordre de la nature ! Je me contenterai de vous dire en langue vulgaire qu'on pêchait dans la baie des saumons, des lamproies, des congres, des marsouins, des soles, des turbots, etc. ; le saumon était abondant ; un poète du XIII^e^ siècle a dit en parlant des rivières qui se jettent dans l'estuaire normand-breton :

Pisciferos amnes, mullo salmone feraces.

On a même prétendu que les saumons étaient si communs que les domestiques des fermes du rivage stipulaient, dans leur contrat de louage de services, qu'on ne pourrait les nourrir de saumon plus de deux

fois la semaine. C'est une légende; on la retrouve même en Angleterre.

Il semble bien qu'au moyen-âge, la chair du marsouin ait été recherchée; on lit, en effet, dans une note de Thomas Le Roy, chroniqueur de l'abbaye, « que le 7 juillet 1648 la communauté se régala d'un petit marsouin de cinq pieds et demi, abandonné par le flot, près le rocher de Tombelaine. » N'empêche que le turbot était plus estimé. En mai 1646, on en pêcha un « parfaitement beau, gros et grand »; il fut même jugé digne de figurer sur la table de l'évêque d'Avranches, après une délibération des religieux. Quand les pêcheurs apportèrent au couvent des mauristes cette pièce superbe, comme c'était leur devoir, le prieur rassembla ses frères et leur demanda ce qu'il convenait de faire du poisson. Le plus jeune moine, qui opinait le premier, déclara qu'il fallait le manger: il n'avait pas oublié, on le voit, la gourmandise « du siècle »; le trésorier, qui était souvent à court d'argent, estima qu'il fallait le vendre aux poissonniers de Dol; ils en offriraient un bon prix, en raison de leur riche clientèle de Saint-Malo; le cellérier, qui distribuait les aumônes, dit que ce serait œuvre méritoire et charitable de donner le turbot, par tranches, aux pauvres gens qui se présentaient chaque mercredi et chaque samedi à la porte du monastère pour y recevoir des dons en nature; le sous-prieur conseilla de le faire saler; il servirait, durant le carême prochain, à alimenter la table des détenus de l'ordre du roi; ceux-ci se plai-

gnaient, à juste titre, qu'on leur présentât, trop souvent, de la raie avancée et des harengs plus que saurs. Enfin le prieur parla : « Mes chers frères, leur dit-il en substance, vos avis sont judicieux, quoique partagés. Je regrette seulement que l'attrait de la chair du turbot ait ouvert les lèvres de notre jeune profès. Je le condamne pour ce péché à deux jours de silence : *Silentium per duas dies*. Notre trésorier est tout à fait dans son rôle, quand il songe à grossir notre caisse et le cellérier nous a découvert son âme charitable, ainsi que notre cher sous-prieur qui a pensé à *Messieurs les Exilés*, pensionnaires de Sa Majesté. Pour moi, une destination s'impose. Vous savez combien Mgr l'évêque d'Avranches, l'illustrissime et révérendissime Roger d'Aumont, aime les plats fins, à tel point que, venu nous visiter pastoralement, il a décliné l'invitation de s'asseoir à notre table et a préféré celle de la *Tête d'Or* où vont les gens de qualité. Nous avons quelquefois besoin de lui ; trop souvent déjà, nous avons été en désaccord avec Sa Grandeur au sujet de certains privilèges que nous tenons du Pape, il est vrai, mais dont l'exercice offusque l'évêque d'Avranches. Prochainement nous aurons à lui présenter une requête aux fins de pouvoir ouïr en confession les dévôts pèlerins. Faisons précéder notre supplique par l'envoi du turbot ; nous aurons ainsi un titre à la bienveillance de Sa Grandeur. »

La communauté ratifia l'opinion du prieur et, le soir même, le cuisinier du couvent, *coquinarius ipse*,

apportait à M. d'Avranches, dans une bourriche fleurant bon le varech, le fameux turbot, objet des convoitises du jeune profès, mais que voulait faire servir à une meilleure cause l'avisé prieur claustral.

Les mauristes, hélas ! en furent pour leurs frais ; il est vrai qu'ils n'étaient pas considérables. Quelques jours après la réception du poisson et de la supplique, M. d'Avranches remerciait, d'un mot très sec, les moines du Mont Saint-Michel du poisson trouvé dans leurs pêcheries et rejetait leur pressante requête. « Le prieur, dit l'annaliste, qui avait naïvement cru obliger le seigneur à aimer le monastère et la religion », fut non seulement désappointé, mais encore très irrité et un des frères de la communauté fit un jeu de mots sur le nom de cet évêque qui pratiquait si bien l'indépendance du cœur et qui signait *Ro (ger) d'Aumont* ; on l'appela *Rodomont* et, à partir de ce jour, aucun poisson ni coquillage, pas même le plus petit bigorneau, ne fut envoyé aux cuisines épiscopales d'Avranches de la part des moines du Mont Saint-Michel.

Les chroniqueurs nous ont aussi conservé le souvenir d'un animal prodigieux, laissé à sec, sur les grèves, entre Cancale et la Normandie :

« Sa tête, nous dit un vieux texte, était large et beaucoup plus grosse que le corps ; sa gueule, s'ouvrant d'un pied de haut, présentait des dents aiguës et rangées, comme celles du requin ; le milieu de son palais était hérissé de pointes très piquantes ; sous son collet de droite et de gauche, sortaient

deux mains et deux pieds de dessous son ventre et lui servaient de nageoires ; il portait le long de son dos comme trois petits mâts mobiles *(sic)* de la grosseur d'un faible tuyau de blé. Chacun de ces mâts était orné à la pointe d'une espèce de guidon carré d'une peau bleuâtre, mince et transparente et de six lignes de long sur trois de large.

Le corps de ce poisson était blanchâtre et sa queue se terminait en pointe comme celle des morues. Le peuple, ne sachant quel nom lui donner, l'appelait *« diable de mer »*.

J'ai cru longtemps que ce poisson fabuleux, qui arborait ainsi de petits drapeaux était surtout connu... aux environs de Marseille ; mais une communication, qu'un savant zoologiste voulut bien me faire, m'apprit que ce monstre existait réellement dans notre baie ; il s'agit de la beaudroie pêcheuse (*Lophius piscatorius*), qu'on prend, assez souvent, sur les côtes de Bretagne et de Normandie ; elle est connue sous le nom de *lote ;* mais, quand elle est exposée sur les tables des poissonniers, elle est méconnaissable, parce que les marchands la décapitent, la vident et la dépouillent (1).

Les pêcheurs, on l'a vu par l'histoire du turbot, n'avaient donc pas toujours l'autorisation de disposer de leurs pêches. Les poissons royaux, notamment l'esturgeon et même *les poissons à lard* (cachalots, baleines, marsouins, etc), étaient réservés aux tables

(1) Voir la revue *La Nature* : août 1913, N° 2.097.

princières et conventuelles ; aussi comme leur transport était plutôt difficile, on les vendait sur place aux droits du trésor ou du couvent. — La pêche des congres était elle-même réglementée. Les pêcheurs devaient les vendre à des marchands désignés, à un prix débattu à l'amiable et fixé antérieurement par des arbitres ; ce droit s'appelait *l'épercherie*, parce qu'on suspendait ce poisson à des *perches* pour le faire sécher. Ce droit a existé longtemps, notamment dans les îles anglo-normandes.

UNE VILAINE FEMME AU MONT SAINT-MICHEL

(1662)

M^me^ de la Chastière, femme du gouverneur du Mont Saint-Michel en 1662, était bien la personne la plus désagréable qu'on pût rencontrer. Les religieux n'ignoraient pas qu'elle était « de petite vertu ». Ils avaient appris que M. de la Chastière, « étant allé aux eaux de Bourbon en Bourbonnais pour quelques incommodités, y avait rencontré, par hasard, une demoiselle de Paris, belle et bien faite, qui buvait aussi des eaux à Bourbon ». Elle ne se tenait pas toujours au bord de la source ; elle s'attardait, volontiers, le soir, dans les allées du parc, bordées de petits bois charmants. Elle avait été « demoiselle suivante de M^me^ la duchesse de Longueville ». Celle-ci l'avait congédiée, sans éclat, de sa maison « pour un bruit de mauvaises conversations avec plusieurs jeunes et vieux seigneurs ». M. de la Chastière ne vivait pas seulement d'eau claire à Bourbon en Bourbonnais. Il était « fort impétueux », prétend le bon frère Etienne Jobard,

mauriste de l'abbaye du Mont, qui nous a rapporté les ennuis que cette vilaine femme occasionna aux moines, durant son séjour au Mont Saint-Michel. M. de la Chastière s'était donc épris, entre deux verres d'eau et sans doute deux promenades sentimentales au clair de lune, dans les bosquets près de Bourbon, de l'ancienne suivante de Mme de Longueville et Cécile Legay, c'était le nom de la jolie baigneuse, était devenue, après la cure d'eau, Mme de la Chastière.

Après avoir occupé, sans grande distinction, plusieurs postes dans la Maison du Roi, M. de la Chastière fut nommé lieutenant au Mont Saint-Michel.

A peine installés, les époux s'efforcèrent de « choquer les moines ». « Ils avaient un maltalent contre nous, dit ce bon Etienne Jobard, et voulaient nous faire brouter l'herbe de la terre. » Ils font d'abord de petits emprunts d'argent aux religieux ; ils oublient, bien entendu, de les rembourser. Les moines, las d'être *tapés*, n'ouvrent plus leur caisse. « Alors commencent les vexations quotidiennes de cette dame malfamée, fourbe, arrogante et de grands dépens ». Elle ne sait qu'imaginer pour molester les pauvres mauristes. Une nuit, elle fait changer toutes les serrures du couvent et condamner toutes les portes de communication entre les lieux réguliers, où seuls les religieux ont droit de circuler. Elle fait battre le tambour dans les couloirs, à l'heure des méditations. Une fois, elle pénètre à pas de

loup, dans la cellule du vertueux dom Mancel et presque

dans le simple appareil
D'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil !

Beauté ! c'est peut-être trop dire. M^me^ de la Chastière, habile à réparer des ans l'irréparable outrage, se maquille à pinceaux que veux-tu. « Elle est toujours à ses petits pots, à ses fards et à ses poudres. » Elle déteste dom Mancel. Elle a eu, sans doute, connaissance d'une plaisanterie que ce religieux, né malin, a faite sur elle. Un ouvrier replâtrait un mur du réfectoire; sa truelle plaquait trop abondamment le plâtre, qui formait l'enduit : « Tout doux, mon ami, avait dit dom Mancel à l'ouvrier; n'en gâchez pas tant; laissez-en, je vous prie, pour M^me^ de la Chastière. »

Cependant, « malgré toutes ces niches odieuses, toutes ces *truferies* et ces querelles d'allemand », les bons religieux priaient pour la conversion du couple. L'archange saint Michel pourrait bien un jour venger terriblement ses serviteurs. M. de la Chastière est d'un tempérament apoplectique; un soir, il est frappé de congestion; le délire l'agite; les meilleurs médecins des environs sont appelés à son chevet; le mal s'aggrave et le moribond ne veut pas entendre parler des secours de l'Eglise; les religieux font des neuvaines pour l'amener au repentir. Une nuit, la sonnette du *cabagetis* de l'entrée sonne furieusement. Le frère portier ouvre le guichet; il aperçoit

Madame la Gouvernante, les yeux hagards, les vêtements en désordre. Elle crie à tue tête : « *Tost ! Tost ! Monsieur se meurt.* » Le frère portier a compris ; le prieur, averti, se précipite, muni de la boîte aux saintes huiles, vers le logis particulier de M. de la Chastière, administre au gouverneur les derniers sacrements et celui-ci, reconcilié avec l'Église et les religieux, meurt le lendemain 18 juin 1667.

Il fut enterré décemment et les serviteurs de Saint-Michel, lui rendant le bien pour le mal, « firent, selon l'esprit de la charité chrétienne, tous les services voulus pour le repos de son âme ».

Mais leur commisération ne s'étendit pas plus loin ; le prestige de Mme de la Chastière disparut avec la vie de son triste époux. Elle fut invitée à déguerpir. « Criblée de dettes, elle fut abandonnée de tous ses gens, sa valetaille lui tourna le dos et elle fut contrainte d'aller coucher hors du Mont, dans une grange ou écurie, sur de la paille, avec ses enfants. » Elle fut obligée, elle qui s'était vantée d'obtenir mille faveurs de M. de Montausier, gouverneur de la Normandie, de plier bagages et de s'en aller « avec son carrosse, ses misérables cavales et ses équipages en mauvais état ». Elle ne laissa au Mont que des dettes criardes et de détestables souvenirs. Ses créanciers ne retirèrent pas 40 livres « des nippes que cette coquette à la langue d'aspic avait abandonnées dans un grenier ».

En quittant le Mont, alourdie par une grossesse, elle se retira à Saint-Pair près Granville ; elle y

mit au monde, dans une pauvre auberge, dont l'enseigne était *Dieu le veut*, une fille très chétive dont Madame la Gouvernante de Granville, émue de pitié, consentit à être la marraine ; puis elle se dirigea vers Paris « dans son carrosse tout délabré, attelé de trois grandes juments haridèlles ».

Se rendit-elle encore à Bourbon en Bourbonnais pour y faire une cure et y pêcher, en eau trouble, un autre poisson ? Dom Etienne Jobard ne nous l'apprend pas. Les années s'étaient, d'ailleurs, appesanties sur la tête de M^me^ de la Chastière et il est probable que la couche de plâtre, qui avait scandalisé si fort le frère Mancel, avait encore pris de l'épaisseur au déclin des jours de la vieille coquette, ennemie déclarée des paisibles religieux !

LE PRÉTENDU MASQUE DE FER dans les Exils du Mont-Saint-Michel.

(1707-1709).

Ceux qui fabriquent avec tant de complaisance et, il faut le reconnaître, avec une certaine habileté, les légendes criminelles dans l'histoire, ne pouvaient manquer de faire passer par les cachots du Mont Saint-Michel un personnage fameux: *le Masque de Fer*. Dans les dernières années du règne de Louis XIV, *la Bastille des Mers* aurait eu pour pensionnaire du roi cet homme infortuné, dont l'identité a fait naître tant de controverses. Le Masque de fer a été, tour à tour, un frère à Louis XIV, le comte de Vermandois, amiral de France, le duc de Beaufort, le chevalier de Taulès, Molière (1), M. de Keroualz, etc. Son identité est aujourd'hui parfaitement établie; c'était le comte A. Hercule Mattioli, secrétaire d'état du duc de Mantoue. Le personnage assez mystérieux d'ailleurs qui fut enfermé au Mont et qui est cité dans plusieurs ouvrages comme y ayant passé de longues années, se nommait Avedick et était patriarche d'Arménie. Né à Tocate, vers 1646, Ave-

dick, qui s'était consacré, de bonne heure, à l'étude des doctrines de l'Eglise arménienne, s'était fait remarquer par ses propos violents contre Louis XIV. A force d'intrigues, l'ambassadeur du roi à Constantinople avait réussi à faire déposer le patriarche ; cela ne lui suffisait pas ; il le fit enlever de l'île de Chio et embarquer secrètement pour Marseille où il fut écroué à la prison de l'Arsenal ; de là, Avedick fut transféré au Mont Saint-Michel.

J'ai raconté, tout au long, dans mon ouvrage « *La Bastille des Mers* » la détention de l'archevêque arménien ; il entra dans le *grand exil* à la fin de novembre 1706 ; les ordres donnés au prieur pour le resserrement d'Avedick avaient été particulièrement sévères et pendant les premiers mois de la détention, le prieur lui-même avait ignoré le nom du prisonnier. C'est là, probablement, l'origine de la légende du Masque de Fer au Mont Saint-Michel ; il est même surprenant qu'on n'ait pas fait souffrir et mourir cet exilé comme Victor de la Cassagne, dans la cage de fer qui était... en bois.

Le 13 juillet 1707, Pontchartrain, qui recommandait toujours au prieur de « céler à tout le monde le nom de l'exilé, ainsi que la ville, d'où il venait, avant Marseille », écrivait à dom Doyte : « Sa Majesté m'ordonne de vous faire observer qu'Elle n'a pas défendu d'administrer au prisonnier que vous savez la confession ni de lui faire entendre la messe. Sa Majesté désire, au contraire, que vous fassiez passer au Mont Saint-Michel le religieux de Saint-

Malo, dont il vous a été parlé ; vous lui enjoindrez de garder le secret des choses qu'Avedick pourra lui dire hors de la confession, à moins qu'il ne juge qu'elles puissent être utiles pour le service ou pour la religion, auquel cas il n'aura qu'à me les mander, votre défense ne devant avoir que cette exception. »

Il est, de toute évidence, que le gouvernement désirait connaître les plus secrètes pensées d'Avedick. Organisait-on une évasion ? Avait-il la faveur des gouvernements étrangers ? La Sublime Porte lui avait-elle fait savoir qu'elle s'intéressait à son malheureux sort ? Toutes ces questions préoccupaient beaucoup le roi et ses ministres.

On eut infiniment de peine à découvrir un religieux qui parlât la langue d'Avedick et surtout qui consentît à obéir aux prescriptions du gouvernement. Enfin, on en trouva un à Saint-Malo ; il est infiniment probable que ce religieux était dom Nicolas Hougats, prieur du Monastère de Saint-Benoît. Un manuscrit de ce couvent mentionne, en effet, que de 1704 à 1707, les bénédictins de cet établissement obtinrent, grâce à leur connaissance des langues orientales, plusieurs conversions. En 1704, un Algérien fut instruit des vérités chrétiennes par dom Hougats : « Le 8 octobre 1704, dit le registre » Homar Mahomet, de Barbarie, fut baptisé par M. le chanoine Desnots ; le dit Homard (*sic*) fut nommé Nicolas Joseph Petris et signa l'acte de baptême ».

Pourquoi le nom d'Omar fut-il transformé en celui de Homar et même en Homard ? Les bons scribes

religieux pensaient-ils à ces excellents crustacés, aux longues et fortes pinces, dont la baie de Saint-Malo était alors abondamment pourvue ? C'est une supposition ; on comprend plus facilement qu'Omar ait été prénommé Nicolas, du nom de son parrain : mais pourquoi *petris* ? Un savant étymologiste auquel j'ai confié mon embarras, m'a répondu : « *petris* vient de *petra*, pierre ; or le homard vit précisément sous les pierres. » Ce philologue me paraît, lui aussi, être comme le homard, un pince sans rire.

En décembre 1709, Avedick fut transféré à la Bastille ; converti (?), il abjura le 22 septembre 1710 entre les mains du cardinal de Noailles, archevêque de Paris ; il recouvra aussitôt sa liberté ; il ne devait pas en jouir longtemps ; il mourut le 21 juillet 1711, dans une petite chambre, rue Férou, à Paris.

Le gouvernement fit connaître son décès à Constantinople ; on osa écrire qu'Avedick « était mort par suite de l'usage immodéré de l'eau-de-vie ». Son fidèle domestique Catchadour qui, après l'enlèvement de son maître à Chio, s'était mis bravement à sa recherche, avait été arrêté en débarquant à Marseille ; il gémissait dans les cachots depuis novembre 1706. Le ministre, au lendemain de la mort d'Avedick, fit sortir Catchadour de sa triste geôle de Saint-Nicolas. M. de Pontchartrain décida « qu'on lui chercherait une femme pour le récompenser sa fidélité à son maître » et Cat-

chadour fut expédié comme *colon forcé* à la Martinique !

Je laisse aux savants le soin de découvrir le nom de la négresse qui devint M^me^ Catchadour par la volonté de Sa Majesté le roi de France !

LA TRAGIQUE AVENTURE DE L'HOTELIER DE « LA LICORNE »

Du Mont à la Bastille.

(1757-1767).

La petite ville du Mont Saint-Michel, bâtie au flanc méridional du rocher et que les anciennes chroniques de l'abbaye désignent sous le nom pittoresque de *pendula villa*, comptait à peine, au XVIII^e^ siècle, 250 habitants. C'étaient, pour la plupart, des aubergistes, des marchands de *béatilles* et d'objets de pèlerinage, des marins et des pêcheurs. Cette population, très dense, en raison de l'exiguité de son territoire, était fort agitée ; l'animosité profonde, qui existait entre cinq ou six familles, très âpres à défendre des intérêts contraires, faisait alors du Mont Saint-Michel ce que nous appelons aujourd'hui *un bourg pourri*. Les religieux qui connaissaient à merveille la maxime : *Diviser pour régner*, n'apaisaient pas ces querelles et n'étouffaient point ces rancunes ; ils favorisaient avant tout leurs amis, et, chose toute naturelle, les locataires des immeubles qu'ils possédaient « sous

les remparts » (*Archives départementales du Calvados* C. 429, 472).

Une des bêtes noires des religieux était le syndic Guillaume Ridel « chirurgien, propriétaire de l'hôtellerie où pendait pour enseigne *La Licorne* ». Il avait épousé, le 21 juillet 1732, une demoiselle Gabrielle Letestu, dont il avait eu deux enfants : Gabrielle, qui devint la femme d'Aimé Natur et Alexandre, qu'on trouve aide-major au Mont, en 1788. Les familles Ridel et Natur entretenaient d'excellentes relations, mais étaient « à coutels tirés » avec la famille Oury, dont l'ancêtre Michel Oury, syndic, au Mont, de l'amirauté de Granville, s'était marié avec une étrangère de Münster en Westphalie, nommée Elisabeth Bauferding.

Un incident, survenu en avril 1764, irrita vivement contre Ridel les religieux gardiens du château. En sa qualité de syndic, Ridel avait fait connaître à M. Meslé, subdélégué à Avranches, que les moines venaient de s'emparer de *la Maison du Roi* et que le sous-prieur l'avait fait appeler « comme officier de garde pour être présent, avec deux soldats au déchargement des châlits et des meubles de la Maison, afin d'y placer les lits de leur auberge ». Leur auberge était, précisément, l'hôtellerie tenue par Oury, concurrent acharné de Ridel.

Sur le conseil de M. Meslé, ennemi féroce des mauristes, qui résistaient vigoureusement à la tracasserie des bureaux de l'Intendance royale, Ridel porta plainte, le 20 juin 1764, au Parlement de Rouen

« contre les souverains despotes du Mont », expression qui, à n'en pas douter, lui avait été soufflée par M. Meslé lui-même : « Autrefois, disait Ridel dans ses doléances, le Mont Saint-Michel était un lieu édifiant ; aujourd'hui les religieux le regardent comme une prison de leur ordre. La police qu'ils exercent est vexatoire ; le principal commerce du lieu est celui des choses qu'on vend aux pèlerins ; chaque marchand s'empresse d'offrir sa marchandise et c'est une occasion de querelles. Le commandant avait, à cet effet, réglé le rang des marchands ; chacun devait vendre à son tour et ne pouvait équiper de suite deux compagnies. Si la loi était bien appliquée, ce serait parfait ; mais les moines prétendirent que ceux qui n'étaient pas marchands participeraient au profit des marchands ; ils voulaient que chaque marchand eût un associé non marchand, qui ne mettrait rien dans le commerce, qui ne risquerait aucune perte et qui, cependant, aurait la moitié des profits. » (*Mémoire en forme de requête, adressé à NN. SS. du Parlement et envoyé à Rouen par le syndic perpétuel de M. S. M. Arch., dép. de Calvados C. 472*).

A la suite d'une scène, plus ou moins scandaleuse, sur la voie publique, Natur, beau-frère de Ridel, se livra à des voies de fait sur un des membres de la famille Oury, protégée par les moines; aussi, en vertu d'une ordonnance de police, rendue par le prieur de la communauté, Natur fut-il arrêté et incarcéré au château, après avoir été traité de B... et de J. F... par un des religieux et menacé de

coups de bâton. La femme de Natur porta plainte au bailliage d'Avranches ; une enquête fut ordonnée et une sentence judiciaire intervint, prescrivant l'élargissement immédiat de Natur ; mais la sentence, quoique régulièrement signifiée le samedi, ne fut exécutée que le lundi ; d'où nouvelle plainte contre les religieux pour séquestration arbitraire.

Ceux-ci, furieux, accusèrent Ridel d'avoir monté l'affaire; les esprits s'échauffèrent et un mauriste, « sortant d'une auberge de Pontorson et étant à cheval, proféra des menaces contre Ridel et sa bande et déclara que, s'il le rencontrait, il lui casserait la tête; il avait même montré des pistolets armés ».

Ridel, exaspéré, déposa une nouvelle plainte, d'un ordre économique et fiscal, cette fois. Il fit connaître aux autorités que les mauristes ruinaient le commerce des liquides et fraudaient le Trésor ; en effet, disait-il, ils permettaient aux étrangers d'emporter du vin acheté chez Oury, vin qui aurait dû être consommé sur place. Le vin, pris ainsi, pouvait être vendu à bon compte, puisqu'il n'était pas assujetti au droit de consommation ; Oury, exportant son vin, retirait donc un grand profit de la vente de ses liquides et faisait un tort considérable à la Régie.

Ce qui, surtout, avait irrité Ridel contre les religieux, c'est que, quelques années auparavant, ces derniers avaient usé de toute leur influence pour faire réquisitionner son hôtellerie par l'autorité militaire. L'incident mérite d'être rapporté ; on pourra faire d'intéressants rapprochements avec la réquisi-

tion des hôtels modernes, dont s'empara le gouvernement au cours de la Grande Guerre et avec les difficultés qui s'élevèrent entre l'Etat et les propriétaires des immeubles pour le règlement des indemnités: rien de nouveau sous le soleil !

Donc, le 5 avril 1757, Guillaume Ridel exploitant, lui-même, l'hôtellerie de La *Licorne*, fut tout estomaqué quand il vit pénétrer chez lui la force publique. L'officier de la maréchaussée et le prieur de l'abbaye « en sa qualité de commandant du château pour le roi », lui apprirent, à brûle-pourpoint, que son auberge était réquisitionnée pour y loger des officiers de troupe. On craignait alors un débarquement des Anglais entre Cancale et Granville et le gouvernement avait décidé d'installer une garnison au Mont Saint-Michel ; les logements du château étant insuffisants, on avait recours aux maisons de la ville.

Ridel objecta timidement que *La Licorne* était son seul gagne-pain ; à quoi le prieur dom Surineau répondit qu'il mentait, puisqu'il était non seulement gargotier, mais aussi barbier et chirurgien et qu'il tirait grand profit à raser et à saigner Messieurs les exilés.

Au cri du cœur : « Qui me paiera ? » poussé par Ridel, le prieur répondit sèchement : « Sa Majesté ! » Et, tout aussitôt, le subdélégué de l'intendant, assisté d'un architecte, dressa un état des lieux et un inventaire des meubles les garnissant.

La précaution était bonne ; à peine installés à *La*

Licorne, M. de Lancize, commandant les troupes royales et ses officiers, se montrèrent hautains et exigeants. Le pauvre Ridel, auquel on avait seulement laissé une petite chambre et les clés de la cave, ne sut bientôt où donner de la tête ; comme les ennemis ne débarquaient toujours pas, MM. les officiers avaient de nombreux loisirs : ils festoyaient ; le saumon était abondant et le pré salé délicieux ; la cave de *La Licorne* était réputée. M. de Lancize et son état-major eurent tôt fait de vider flacons et bouteilles. Ridel, au bout de quelques semaines, « ayant présenté bien humblement *à ces messieurs* la note de leurs dépenses », fut plutôt mal reçu. Dans une plainte qu'il adressa au procureur d'Avranches, il affirma même avoir été rossé. Il fut appris aussi que M. de Lancize, très frileux, avait gagné un gros rhume en raison des vents coulis qui circulaient dans *La Licorne*. Il avait fait construire, d'office, des murs et des cloisons. Les ouvriers, ayant réclamé leurs salaires au pauvre Ridel, celui-ci les renvoya au syndic, le syndic au bailli, le bailli au subdélégué et celui-ci à l'intendant. L'autorité répondit que sa Majesté n'ayant rien commandé, le trésor royal ne débourserait pas un rouge liard, mais assura Ridel qu'il avait un recours contre M. de Lancize... Le bon billet !... M. de Lancize était insolvable !

Cet état de choses se prolongea pendant trente-huit mois ; enfin, le 1er novembre 1760, le Contrôleur Général des Guerres, ayant pris des mesures

pour loger ailleurs les officiers, *La Licorne* fut rendue à son légitime propriétaire. Dans quel état, grands dieux ! Ridel poussa des gémissements « à être entendus du rocher de Tombelaine », ce qui ne l'empêcha pas de présenter au roi un *Mémoire* plutôt salé ; dans son factum, il insistait beaucoup sur ce que « des quatorze vases en faïencée décorée, si jolis et élégants qu'on n'avait pas besoin de les dissimuler sous les lits, comme on le fait d'ordinaire », il n'en restait qu'un seul et encore était-il ébréché !

L'intendant ordonna une vérification contradictoire et Ridel fit constater les petits dégâts commis à *La Licorne* par M. de Lancize et par ses officiers ; il fut reconnu que tous les vases de nuit, sauf un, avaient été brisés ; mais l'expert déclara que le seul pot de chambre *survivant (sic)* n'était pas ébréché, mais fêlé ; il fixa à 269 livres le montant des indemnités à accorder au plaignant.

Ridel réclamait aussi des dommages-intérêts pour son manque à gagner. L'hôtelier montois ne connaissait certainement pas le principe : *Lucrum cessans, damnum emergens,* mais il savait « qu'il avait perdu beaucoup d'argent, durant la fermeture de son hôtellerie ». Les pèlerins, pendant ces deux années-là, étaient venus en foule au Mont Saint-Michel ! ; les vendeurs d'images, de cornets, de béatilles, tous les bibelotiers en un mot, avaient fait des affaires d'or ; ses concurrents de *la Truie qui file*, de *la Sirène*, des *Quatre Fils Aymond* et de vingt autres auberges, avaient profité de la fermeture de la sienne ; il était

juste, exposait-il, qu'il fût indemnisé de ce chef ; Ridel laissait à la générosité de M. l'intendant le soin de fixer lui-même le montant de l'indemnité. Hélas ! M. le baron de Fontette avait le cœur dur et tenait serrés les cordons de la bourse du roi ; il avisa le pauvre homme qu'il consentait seulement à ajouter aux 269 livres fixées par l'expert, 62 livres, pour frais du procès-verbal. Cela n'enrichissait guère l'infortuné Ridel qui fit la grimace et se tut ; mais il conserva une grosse dent contre les mauristes et les dénonçait, souvent, au subdélégué d'Avranches qui, on l'a vu, n'avait aucune sympathie pour les religieux du Mont.

En juillet 1765, la rivalité des Ridel-Natur contre les Oury fut portée à son comble ; les femmes s'en mêlèrent : les mauristes dressèrent un procès-verbal contre la femme Ridel et une nommée Moussu. Un religieux, le frère Canon, ayant menacé Ridel de trois mois de cachot, celui-ci eut peur, quitta précipitamment le Mont Saint-Michel et se réfugia à Avranches. Le prieur saisit de l'incident l'intendant de la généralité et M. Meslé fut invité à fournir des explications » sur les troubles de la ville du Mont Saint-Michel « troubles d'autant plus graves, disait le haut fonctionnaire, qu'ils se produisaient à deux pas du château où se trouvaient les détenus-pensionnaires de Sa Majesté ».

M. Meslé ne prit pas les choses au tragique ; le 26 juillet 1764, il écrivait à l'intendant, à Caen : « Deux femmes, au Mont Saint-Michel, se sont

prises de bec et, comme c'est l'ordinaire entre femelles de cette espèce, on s'est dit et redit bien d'injurieuses vérités. Ridel, effrayé de la persécution de ce gouverneur à longue robe noire, (le prieur) a enfilé la porte et s'est réfugié à Avranches ; je ris de l'aventure et je vous la raconte en badinant ; mais nos juges d'Avranches le prennent sur un autre ton ; l'affaire sera sérieuse, surtout pour dom Houël. »

Hélas ! Elle le fut surtout pour Ridel.....

Ridel avait actionné les religieux en 10.000 livres de dommages-intérêts pour le préjudice qu'ils lui avaient causé, affirmait-il, depuis plus de sept ans, « par paroles, faits et gestes » ; il offrait d'ailleurs d'en rapporter la preuve. C'était une somme et les juges d'Avranches, qui n'étaient pas précisément bien disposés en faveur des moines, lesquels avaient osé appeler *tripot* le Parlement d'Avranches et traiter ses avocats, de *petits avocats*, trouvaient qu'en vérité les religieux du Mont étaient fort encombrants. Ridel attendait donc avec confiance la sentence de ses juges ; quant aux religieux, ils sollicitaient délai sur délai : ils ne perdaient pas leur temps.

Le 14 décembre 1765, c'est-à-dire quinze jours avant que l'affaire Ridel contre Houël ne fut évoquée devant le tribunal, un brigadier de la maréchaussée de Pontorson *cueillait* mon Guilaume Ridel sur le seuil de *La Licorne*. L'exempt, qui accompagnait le brigadier, notifia au pauvre aubergiste une lettre de cachet en bonne et due forme, enjoignant de conduire à Vincennes, de brigade en brigade, « le

nommé Ridel, hôtelier au Mont Saint-Michel de Normandie. »

C'était un coup de dom Houël.

Ridel demande, d'une voix tremblante, à l'exempt pourquoi on l'arrêtait.

L'exempt répondit qu'il l'ignorait absolument.

— « Et ma pension à Vincennes, questionna Ridel, qui, en sa qualité de chirurgien-barbier de MM. les exilés, connaissait les règlements des Maisons de Force, qui la paiera ?... »

— « Sa Majesté, sans doute », répliqua l'exempt.

— « Le Roi est bien bon, murmura l'hôtelier, mais, tout de même, j'aimerais mieux ne pas vivre à ses dépens. »

Quelques jours après son arrivée au château de Vincennes, Ridel apprenait enfin qu'il était enfermé « parce qu'il avait porté le trouble au Mont Saint-Michel et qu'il y entretenait des intelligences avec des prisonniers d'Etat. » (*Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, Vincennes* : 12,316 ; 12,555).

Il protesta avec une farouche énergie : « Je n'ai jamais, dit-il, correspondu, ni directement, ni indirectement, avec les pensionnaires de Sa Majesté. Ceux qui avaient la liberté de descendre en ville ne mettaient jamais les pieds à *La Licorne* : ils auraient irrité les moines ; depuis plus de trois ans, je ne rase, ni ne saigne MM. *les Exilés ;* les mauristes m'ont chassé du château ; ils m'exècrent ; ils me font une vie d'enfer ; j'ai lutté contre eux, je le reconnais, mais loyalement, à visage découvert, j'ai saisi plu-

sieurs fois, — c'était mon droit, — le parlement de Rouen et bailliage d'Avranches et les magistrats ont reconnu le bien fondé de mes plaintes; dom Houël m'en veut à mort; il a *machiné* tout cela contre moi; je sollicite une enquête et je suis certain que mon innocence sera proclamée; je suis tout prêt à signer un placet à Sa Majesté. »

Ridel n'eut pas à prendre ce soin.

Le 14 août 1766, M. Bertin prescrivait à M. de Fontette de procéder à une contre-enquête et de la confier à un homme intelligent, qui interrogerait les pensionnaires du roi et les habitants du Mont, afin de savoir si Ridel était vraiment un *agent d'évasions*. « Il y a lieu, recommandait le ministre, d'écarter de cette mission le subdélégué d'Avranches et les juges de ce bailliage qui pourraient bien être prévenus contre les religieux. » On voit que le ministre était bien renseigné.

L'enquête fut confiée à M. de la Mombrière, subdélégué à Coutances, il se transporta au Mont Saint-Michel dans la dernière semaine d'août et envoya son rapport le 2 septembre. Ce rapport était plutôt favorable à Ridel. Celui-ci, sans doute, avait tenu des propos inconsidérés; il avait pu manquer, parfois, de prudence et de discrétion; mais « rien n'établissait qu'il eût favorisé ou simplement tenté de favoriser les évasions des détenus. »

Cependant, afin de compléter l'enquête, le ministre la retourna à M. de la Mombrière « pour entendre le sieur de la Ferrière, ancien receveur des

droits de fermes à Saint-Léonard près le Mont et qui, d'après les religieux, avait entendu Ridel tenir des propos compromettants. Le témoignage de M. de la Ferrière n'apporta aucun élément nouveau, il apparut seulement au ministre « que le nommé Ridel avait la langue bien pendue et qu'il avait été imprudent dans certaines conversations. Il s'était montré, surtout, résolu à ne pas être l'homme lige des religieux. C'était insuffisant pour le faire retenir au château de Vincennes, d'autant plus que sa pension était payée par Sa Majesté ».

Le secrétaire de la Maison du Roi proposa donc à son Maître la révocation de l'ordre; elle fut tout aussitôt signée et Guillaume Ridel se hâta d'aller reprendre la direction de sa chère *Licorne*. Il fit, l'année suivante, des affaires magnifiques et, tout heureux d'en avoir été quitte pour la peur, il abandonna son procès contre les moines, mais il ne leur pardonna jamais ses huit mois de détention.

VICTOR HUGO AU MONT ST-MICHEL

Le bolivar du poète et le télégraphe Chappe. — Les impressions de Flaubert, de Stendhal, de Maupassant et de Conrart.

A une demi-lieue d'Avranches, quand la grande route de Caen à Lamballe abandonne le plateau de la ville pour descendre, par un quadruple jambage appelé l'M. le versant méridional de la haute colline, tout-à-coup, au premier coude très brusque, le Mont Saint-Michel apparaît en pleines grèves, exactement à 11 kilomètres, dans la direction de la Bretagne.

Cette vision inattendue est une des plus magnifiques à se révéler dans ce pays où, cependant, les panoramas merveilleux se présentent et se déroulent avec une diversité charmante. Elle a fait naître, dans l'esprit de Victor Hugo, des vers que j'extrais de *Toute la Lyre*:

Amis, vous souvient-il, quand nous quittions Avranches?
Un beau soleil couchant rayonnait dans les branches;
Notre roue, en passant, froissait les buissons verts;
Nous regardions, tous trois, les champs, les cieux, les mers,

Et l'extase, un moment, fit nos bouches muettes,
Car elle, vous et moi, nous étions trois poètes !

C'est précisément au sommet de cette côte, que se passa, le 3 juin 1777, un incident dont les chroniques locales nous ont gardé le souvenir. Joseph II, empereur d'Allemagne et prince d'Autriche, qui voyageait sous le nom de comte de Falkenstein, fit arrêter, au haut de la côte, le carrosse où il se trouvait.

« *L'attelage, suait, soufflait, était rendu.* »

Il faut avouer que la route n'était pas alors entretenue, comme elle l'est aujourd'hui et qu'elle ne suivait pas le même tracé ; au lieu de la pente relativement douce qu'elle a, grâce aux lacets modernes, sinueux et allongés, elle gravissait, en ligne droite, le flanc du coteau.

L'empereur descendit de voiture et promena ses regards autour de lui. A ce moment, arrivaient les autorités d'Avranches, pour lui souhaiter respectueusement la bienvenue.

— « Que désire votre Majesté ? » demanda, en tremblant, le magistrat municipal de cette ville.

— « Je recherche, Monsieur, une potence », répondit l'empereur. Et comme l'échevin demeurait tout interdit, Sa Majesté ajouta : « Eh bien ! oui !... pour y pendre l'ingénieur qui a tracé une route pareille ! » Heureusement pour lui cet ingénieur était mort depuis près de cent ans !

Plus d'un demi-siècle après cette scène, Victor Hugo descendait en voiture la même côte par une route mieux établie ; il contempla le superbe tableau que la nature étalait à ses yeux et notait agréablement certaines vues particulières.

Un pont fait par César, quand il vint dans les Gaules,
Montrait à l'horizon son vieux profil romain.

Voilà, en deux vers, le Pontaubault, jeté sur la rivière la Sélune, vu par un poète ; mais les archéologues nous diront que ce pont remonte, tout au plus au XV^e^ siècle et encore a-t-il été très remanié, il y a une centaine d'années, lorsqu'on cintra ses voûtes, qu'on abaissa ses tailloirs et qu'on aiguisa leurs angles. Mais Victor Hugo n'y regardait pas de si près ! Il a raconté en quelques lignes, sa visite au Mont en 1836 : « Jamais, dit-il, je n'ai senti plus qu'au Mont les cruelles antithèses que fait l'homme avec la nature. » Et, en vérité, les circonstances le servaient pour mettre ici, en œuvre, un procédé dont il a souvent abusé :

« Dans le château, ajoute-t-il, tout est bruit de verrous, bruit de métiers ; des ombres y gardent des ombres qui travaillent ; des spectres en guenilles se meuvent dans les pénombres blafardes : sous les vieux arceaux des moines l'admirable *Salle des Chevaliers*, où l'on regarde par une lucarne, s'agiter des hommes hideux et gris qui ont l'air d'araignées énormes ; la nef romane est changée en réfectoire

infect; le charmant cloître, à ogives si délicates, est transformé en promenoir sordide; partout l'art du XV^e^ siècle insulté par l'eustache sauvage du voleur; partout, la double dégradation de l'homme et du monument combinées ensemble et se multipliant l'une par l'autre. Voilà le Mont Saint-Michel maintenant ! »

Walsh, dans *l'Echo de la jeune France*, avait écrit en 1833 une page presque semblable moins heurtée, plus simple et plus vraie. En visant à l'effet, Hugo a dépassé le but; au lieu d'écrire cette prose lourde et prétentieuse, que n'a-t-il composé une de ses poésies magnifiques qu'aurait animé le souffle de l'archange?

Au Mont Saint-Michel, la muse de Hugo qui lui inspirait de si jolis vers devant l'horizon entrevu des hauteurs d'Avranches, est demeurée muette et a replié ses ailes, en se posant sur le fameux rocher. Un accident qui faillit arriver à Olympio eut-il pour résultat de tarir la source de son inspiration? C'est possible.

Voici donc ce qu'il advint.

« L'homme n'est que la pensée qu'il a », a dit, je crois, Villiers de l'Isle Adam. « Que de terrain perdu pour l'agriculture », soupire un paysan, auquel un poète veut faire contempler la mer. « Quel dommage que toutes ces étoiles ne puissent pas être *licitées !* », s'écrie un avoué, très friand de ventes judiciaires et qui se promène avec un astronome, par une belle nuit d'été, toute pleine d'astres

brillants : « Quel beau poste de télégraphie sans fil et de radio-téléphonie, entre le Mont et Tombelaine, surmonté d'un pylone, n'établirait-on pas au-dessus des vastes grèves ? », pense un ingénieur.

Ne criez pas à la profanation du paysage ; il y a soixante-dix ans, un télégraphe aérien agitait ses vilains bras au sommet du Mont. Chappe y avait installé, en 1798, un poste de la grande ligne Paris-Brest. Les trois branches mobiles, un régulateur central et deux indicateurs faisaient, le jour, des signaux à l'endroit où naît aujourd'hui la flèche, qui supporte l'archange doré, cette statue de Frémiet, inaugurée le 6 août 1897. Le télégraphe aérien était placé sur une affreuse plate-forme, bordée d'un revers d'eau formant saillie. Il y avait deux corniches, séparées verticalement par une hauteur de 7 mètres et demi ; elles étaient connues sous le nom de *Petit Tour des Fous* et de *Grand Tour des Fous;* la corniche du Petit Tour avait $0^{m},40$ de large ; celle du Grand Tour $0^{m},30$ seulement ; appellations inexactes d'ailleurs : il fallait dire, pour la première corniche, la plus large, *Tour des Petits Fous* et pour l'autre *Tour des Grands Fous,* en raison de la différence des saillies, car il fallait être plus ou moins insensé pour se risquer sur ces promenoirs dominant l'abîme.

C'est ce télégraphe qui faillit jouer un mauvais tour à Victor Hugo. Les amants des muses affectionnent les sommets, chacun sait cela. Après avoir visité l'abbaye, Victor Hugo monta, seul, avec son

rêve, si haut qu'il put monter ; il arriva, enfin, au dessus du poste sémaphorique, d'où les guetteurs, au moyen de leviers, mettaient en mouvement les signaux. A ce moment (25-26 juin 1836) Paris était très agité et... le télégraphe Chappe également. Un jeune homme, Alibaud, venait de tirer sur Louis-Philippe et le gouvernement, très inquiet de la situation, envoyait aux préfets dépêche sur dépêche. Le télégraphe ne cessait de dresser, d'allonger, de raccourcir, de tordre ses bras vers le ciel, qui demeurait sourd et impassible.

Et Victor Hugo dont la pensée s'envolait

De l'infini des mers à l'infini des cieux,

fut rappelé, soudain, à la réalité de la vie terrestre par le grincement des poulies et des articulations des indicateurs : « Je suis monté, écrit-il, sur ce télégraphe qui s'agitait fort, en ce moment. Le bruit courait dans l'île que l'appareil annonçait au loin des choses sinistres. On ne savait quoi ; je l'ai su à Avranches. C'était le nouveau meurtre essayé contre le roi. Arrivé sur la plate-forme, l'homme d'en bas qui tirait la ficelle, me cria de ne pas me laisser toucher par les antennes de la machine ; que le moindre contact me précipiterait dans la mer. » Hugo n'eut que le temps de jeter son chapeau et de se cramponner à l'échelle ; il était sauvé ; un des indicateurs l'avait seulement frôlé ; mais du moins, « l'horrible machine » ne l'avait pas saisi de l'un

de ses maigres bras. Il n'eut pas été précipité dans les flots, comme le lui disait le télégraphiste, mais son corps se fut écrasé sur le toit de l'église abbatiale, du côté de l'abside et les membres épars du poète, plus tragiques que ceux dont parle Horace au figuré, eussent souillé de leurs débris pantelants la cour de la Merveille, où fleurissaient alors, dans un petit jardin (*l'hortulus* des anciennes chroniques), des roses trémières, des giroflées et des ravenelles.

« Mais, continue le poète, j'oubliai la contorsion du télégraphe au-dessus de ma tête pour ne regarder que cet admirable horizon, où la mer se soude à la verdure et la verdure aux grèves. »

Hugo pensa-t-il à rechercher son chapeau ou fit-il comme les jolies filles, qui se lamentent à moitié, quand elles ont lancé leur bonnet par dessus les moulins? Un habitant du Mont Saint-Michel possède-il, dans son armoire, le couvre-chef du grand poète ? Il paraît que les reliques abondent dans les logis de la petite ville montoise; mais elles sont bien cachées. Un historien y a cherché inutilement, il y a une quinzaine d'années, la tête du farouche conventionel Le Carpentier, « qui fut mise après sa mort », ajoute gravement un de ses biographes, dans un bocal rempli d'esprit de vin.

Collectionneur modeste de reliques micheliennes, je ne commettrais pas, certes, de folies pour posséder ce souvenir macabre ; mais je serais heureux de voir sortir de l'armoire d'un brave montois le chapeau qui coiffait notre grand poète, quand il

échappa à l'étreinte des bras du télégraphe à signaux, ce chapeau fut-il un simple feutre mou au lieu du noble *bolivar*, que portaient les élégants, à l'époque où Victor Hugo visita le Mont Saint-Michel.

C'est au cours de ce voyage que Victor Hugo grava, sur une des colonnettes du cloître, ces deux initiales J. D., qui ont intrigué tant ces chercheurs.

Disons, en passant, qu'il est vraiment regrettable que l'on n'ait pas relevé, avant les travaux de restauration du Mont Saint-Michel, les nombreuses inscriptions qui, antérieurement à 1873, se trouvaient sur les murs des appartements, ayant servi de lieux de détention et même à l'extérieur des monuments ; peut-être y eût-on découvert des choses intéressantes, des noms, des dates et des phrases qui auraient exercé la sagacité des amis de la petite histoire ? les colonnettes du cloître, notamment, possédaient plusieurs *Groffiti ;* seuls, ont subsisté dans la galerie du sud, trois noms *Roger*, *Garin* et *Jean* que l'on suppose avoir été, au XIII^e^ siècle, les auteurs ou les artisans de ce magnifique promenoir. Sur une autre colonne, presqu'en face, autant que je me le rappelle, du *Lavatorium* où les bénédictins faisaient leurs ablutions, on voyait, il y a un demi-siècle, plusieurs majuscules gravées peu profondément dans la pierre tendre, comme auraient pu le faire des gens pressés ; une date, *1836*, figurait au pied des initiales J. D. M. Ed. Le Héricher, professeur à Avranches, auteur d'une excellente étude sur le Mont Saint-Michel, parue en 1849, racontait à ses élèves qu'il menait,

chaque année, en excursion au Mont, que cette inscription avait été faite par Victor Hugo, en souvenir d'une grande actrice interprète d'une de ses œuvres. Il tenait le fait de M. Deschamps, directeur de la Maison Centrale (1836-1838). Cette inscription subsista jusqu'en 1872, époque à laquelle commencèrent les travaux de réfection; le cloître notamment, était dans un état lamentable; les prisons avaient imprimé, partout, leurs odieux stigmates; des colonnettes gisaient sur le sol; l'aire, où au temps des bénédictins, verdoyait un charmant *hortulus*, était souillée de plâtras et de décombres; les écoinçons, si finement sculptés, portaient d'affreuses blessures; les anges avaient perdu leurs ailes et les diables leurs queues; la flore des chapiteaux, l'acanthe, le chardon, le houx, disparaissaient sous la poussière. Il fallut remplacer un grand nombre de colonnes brisées; celle qui portait les initiales *J. D.* disparut une des premières.

M. Deschamps avait bien raconté à M. Ed. Le Héricher que ces lettres avaient été gravées par Victor Hugo en souvenir d'une grande actrice, interprète d'une de ses œuvres; mais il n'avait pas précisé davantage.

Ces lettres désignaient certainement M^me^ Juliette Drouet. N'accompagnait-elle pas le poète, quand celui-ci visita le Mont Saint-Michel, le 25 juin 1836? Célestin Nauteuil était lui aussi de voyage. Qu'on se rappelle le vers :

Car elle, vous et moi, nous étions trois poètes.

Dira-t-on que la seconde initiale *D* n'est pas celle du véritable nom de l'actrice qui est Gauvin? mais il ne faut pas oublier que celle-ci, née à Fougères le 10 avril 1806, rue de la Révolution, actuellement rue de Rillé, avait pris, depuis longtemps, le nom de *Drouet*, parce que son oncle, M. Jean Baptiste Drouet, l'avait adoptée au sortir de l'enfance.

Victor Hugo et Juliette Drouet descendirent à Fougères, à l'*Hôtellerie des Trois Marchands* 95, rue de la Forêt. L'hôtel a disparu; il a fait place à un café dont la façade en beau granit a été restaurée, tandis que les pignons de la vieille demeure qui abrita les amours du poète, il y aura bientôt cent ans, sont aujourd'hui couvertes d'affiches de zinc aux couleurs tapageuses et claquent tristement au vent.

En 1847, Gustave Flaubert et Maxime Du Camp firent, de compagnie, un voyage en Bretagne; ils terminèrent leur randonnée par Saint-Malo, le Mont Saint-Michel et Combourg. De Saint-Malo au Mont, ils se payèrent le luxe d'une chaise de poste; ils en descendirent à *la Rive* pour traverser les grèves.

Flaubert note avec complaisance que, de Pontorson à ce village, situé sur le bord de la baie, à l'endroit où s'amorce aujourd'hui la fameuse Digue, « des files de charrettes, remplies d'une terre grise que l'on prend dans ces parages et que l'on exporte pour servir d'engrais » (*la tangue*, en un mot) entravèrent leur course. Toutes ces voitures lui

rappellent « une émigration de barbares se mettant en branle et quittant les plaines ».

La vue du Mont Saint-Michel n'arracha cependant pas au futur auteur de *Salammbô* ce cri d'enthousiasme qu'on attend d'un artiste tel que lui ; c'est la chaise de poste, qu'il suit à pas pénibles, qui attire son attention : « Elle s'enfonçait, dit-il, dans l'éloignement et sa capote que l'on apercevait, seule, fuyant, avait l'air d'un gros crabe qui se traînait sur la grève. » Il voit encore auprès de lui « deux curés qui avaient peur de salir leurs robes neuves ; ils les relevaient autour d'eux pour enjamber les ruisseaux et sautaient en s'appuyant sur leurs bâtons ; leurs boucles d'argent étaient grises de la boue que le soleil séchait à mesure et leurs souliers baillaient en claquant. » Voilà Flaubert entré dans la petite ville du Mont et dans l'abbaye ; il n'exalte pas la beauté suprême de toutes ces constructions qui se mêlent et s'élancent en plein ciel ; en revanche, il compte les lucarnes des greniers, « où l'on suspend des linges et des haillons rouges » et il repose volontiers ses regards « sur les petits jardins, grands comme une table, où les porreaux, languissants de soif, couchent leurs feuilles sur la terre grise. » Sans doute, Flaubert paie un tribut d'admiration au *Cloître* et à la *Merveille* ; mais cet hommage est léger et rapide ; il est vrai qu'à l'époque où le grand écrivain visitait le Mont Saint-Michel, l'abbaye forteresse se trouvait dans un état lamentable ; l'administration des Prisons l'avait saccagée.

Chose bizarre ! Pour plusieurs écrivains de la première moitié du XIX^e^ siècle, le Mont Saint-Michel ne présentait aucun attrait. On trouve dans les *Mémoires de Stendhal* cette phrase stupéfiante : « En faisant à pied la longue montée qui précède les premières maisons d'Avranches, j'ai eu une vue complète (!) du Mont Saint-Michel qui se montrait à gauche dans la mer ; il m'a paru si petit, si mesquin, que j'ai renoncé à l'idée d'y aller. » Edmond About, après un voyage qu'il fit, en 1842, en Normandie et en Bretagne, consigne aussi, en quelques mots désobligeants, l'impression qu'il a ressentie « devant ce village malpropre, coiffé d'une prison ».

Trente-cinq ans après la visite de Gustave Flaubert au Mont Saint-Michel, son élève et ami Guy de Maupassant s'y rendait. Du Jardin des Plantes d'Avranches, il contempla le splendide horizon qui s'ouvrait devant lui et dans *sa Légende du Mont Saint-Michel* (Clairs de Lune, 1908, p. 129) il traduit ainsi ses impressions de rêveur et de poète : « Je l'avais vu, dit-il, tout d'abord, de Cancale, ce château de fées planté dans la mer ; je l'avais vu confusément, ombre grise dressée sur le ciel brumeux. Je le revis d'Avranches au soleil couchant ; l'immensité des sables était rouge, toute la baie démesurée était rouge ; seule, l'abbaye escarpée, poussée là-bas, loin de la terre comme un manoir fantastique, stupéfiante comme un palais de rêve, invraisemblablement étrange et belle, restait presque noire dans les pourpres du jour mourant ».

Charmantes et poétiques descriptions, certes; mais tout cela est littérature ; les archéologues et les historiens ne trouvent pas, dans ces pages, le moindre grain de mil : au contraire, dans les récits des anciens voyageurs, ils découvrent parfois d'intéressants détails. Dans l'*Itinéraire de Bretagne, 1636, de Dubuisson Aubenay* (Nantes, Société des Bibliophiles bretons, 1918), la petite ville du Mont est fort minutieusement décrite : « Ayant passé le Couesnon, dit Dubuisson, vous arrivez au Mont Saint-Michel, qui de loin et de praiz même ne paraît autre chose qu'un rocher façonné par l'homme : « *Ardua quam rupes hominum fabricata labore.* » Au *Chapeau Rouge*, il y dans l'escurie un puits d'eau vive qui est chose bien rare en ce rocher, aussi bien qu'estoit la fontaine que j'ai vue distiller du roc, au dehors du Mont, vers le nord-ouest, en l'an 1629, et y être reçue en un bassin du roc même. »

De 1726 à 1733, le *Mercure de France* publia de Jean de la Roque, *Un voyage en Basse Normandie*, qui contient une bonne description du Mont Saint-Michel. (*Mercure de France*, N^os^ de novembre 1726, juin et novembre 1727, juin 1730, août et octobre 1732, avril, mai, juillet 1733, *Les Mémoires de de Thou (Collection de Michaud et Poujoulat*, t. XI, p. 294, année 1581) nous montrent assez fidèlement l'abbaye forteresse en 1581 : on y lit cette petite observation : « A côté de la maison abbatiale, se trouve, entre le midi et le couchant, un petit jardin de terre rapportée, où il vient de fort bons fruits. »

J'ai raconté (1) la visite de M^me^ de Sévigné au Mont Saint-Michel en 1661. Il était alors interdit de pénétrer dans les lieux réguliers ; la porte du cloître fut entr'ouverte seulement aux regards de la marquise. Un religieux s'excusa d'être contraint d'appliquer une règle aussi sévère ; il autorisa tout au plus la visiteuse à jeter un coup d'œil indiscret sur le splendide promenoir, ajoutant probablement, comme le faisait d'ordinaire le frère Charles de Courcy, que la curiosité tempérée n'était qu'un péché véniel et qu'on pouvait l'effacer en mangeant un morceau de pain bénit. La belle marquise fut-elle froissée de l'attitude des moines?... On l'ignore, en tout cas elle n'a décerné au Mont Saint-Michel dans l'une de ses lettres, (9 mai 1689), que la double épiphète *d'orgueilleux* et de *fier*.

Toutefois, il est bien certain qu'elle parla de cette visite à la Cour et à la Ville. J'en ai la preuve dans une pièce de vers que le fameux Conrart, célèbre par son silence, adressait à M^me^ de Sévigné. Chose singulière ! La muse de Conrart est plutôt bavarde ; elle babille tout au long d'une colonne de soixante-seize alexandrins. Vous les trouverez dans le manuscrit 5418 de la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, tome IX, f^os^ 485-486. Conrart termine sa longue épitre par cette affreuse tirade :

Cette robe superbe,
Vos beaux pieds l'ont foulée ainsi qu'on foule l'herbe,

(1) Etienne Dupont : *Le Mont Saint-Michel Inconnu*, pages 302-305. Paris, Librairie Académique. 1 vol. in-8° écu, orné de 8 gravures.

Elle fléchit pour vous son invincible orgueil,
Et sentant sur sa croupe (!) une charge si belle,
Elle vous caressa par un muet accueil,
Puis, de votre départ voyant l'heure cruelle,
Dans ses concavités (!!), elle en pleura le deuil...
Elle ne le dit pas : je vous le dis pour elle.

Vraiment ne trouvez-vous pas que Conrart eût été mieux inspiré en gardant, cette fois encore, son fameux silence prudent ?

LES DANGERS DE LA MER

Du brouillard et des grèves. Noyades et enlisements.

L'opinion publique s'est émue, souvent, de la fréquence des noyades et des enlisements dans la baie du Mont Saint-Michel. En septembre 1917, quatre pêcheurs sont submergés par la marée ; quelques mois après, des enfants sont surpris par le flot entre Tombelaine et la côte normande ; en 1919 et en 1920, on signale plusieurs accidents graves et mortels ; des pêcheurs du pays sont eux-mêmes sur le point d'être victimes de la mer et des sables mouvants. Le 5 mai 1922, deux jeunes Américains, dont l'un connaissait parfaitement les grèves, se noient, par un temps magnifique et par une mer très calme, sous les yeux de nombreuses personnes impuissantes à leur porter secours.

La catastrophe de septembre 1917 avait provoqué de multiples observations ; divers moyens de sauvetage furent préconisés. Les a-t-on seulement étudiés?... La cloche de brume, qui constituerait un excellent signal sonore, en cas de brouillard et qui a

fait ses preuves, du XIV^e^ au XVIII^e^ siècles, repose bien tranquillement, depuis plus de cent ans sur le pavé d'une des salles de l'abbaye, dont la tour est vide de cloches. Le 9 juin 1922, le Ministre des Travaux Publics faisait connaître qu'il avait attiré l'attention de *l'Office National du Tourisme* « sur la nécessité de construire, dans la baie du Mont Saint-Michel, des *poteaux refuges* pour les promeneurs surpris par la marée ». A vrai dire, ce n'est pas chose aisée ; il est difficile de protéger les gens et de les défendre contre leur propre imprudence, car il faut reconnaître que beaucoup de noyés et d'enlisés ont été victimes de leur témérité ou de leur insouciance. Le péril n'est pas nouveau. Les anciennes chroniques du Mont Saint-Michel et plus particulièrement l'*Obituaire* (manuscrit n° 215 de la Bibliothèque de la Ville d'Avranches), nous rapportent les accidents de tout genre qui survinrent au moyen-âge et dont plusieurs furent, à l'époque des grands pèlerinages, de véritables catastrophes. Les dévots de Saint-Michel *del Péril*, inconscients du danger, s'aventuraient, souvent sans guide, sur les grèves entourant le sanctuaire de l'Archange ; aussi *l'Obituaire* mentionne-t-il sur ses feuillets jaunis de nombreuses messes fondées pour le salut de ces âmes « dont la dépouille mortelle est demeurée dans les sables ou au sein des flots ».

Contre le brouillard, le seul remède paraît être le son ; aussi *la cloche de brume*, dont j'ai donné un petit historique dans l'*Illustration* (n° du 20 novembre

1915), a-t-elle rendu naguère de grands services aux pèlerins. Les dangers de l'enlisement sont moins grands ; il est rare qu'une personne, mettant le pied sur la tangue mouvante, n'ait pas le temps de se dégager, de revenir sur ses pas et de contourner le passage dangereux. L'enlisement, « la terre noyant l'homme », selon l'expression de Victor Hugo, est plutôt rare. La mer est autrement redoutable. Elle ne monte pas sur les grèves avec la vitesse d'un cheval au galop ; *c'est une légende* ; c'est beaucoup moins sa rapidité que sa manière d'emplir la baie qui est à craindre. Sillonnée par trois rivières, la Sée, la Sélune et le Couesnon, la baie reçoit aussi d'autres petits ruisseaux, qui creusent, dans le sable, des lits capricieux. La mer, en remontant le cours des rivières et des rivulets et en rassemblant ses bras par des *filandres*, forme des îles qu'elle submerge peu à peu; de tous les côtés, le flot s'avance et monte; l'homme, qui s'est engagé sur cette partie des grèves, qu'il croyait libre, revient en arrière et se dirige d'un autre côté ; il trouve bientôt la mer et est vite englouti. Comment lutter contre cette puissance aveugle et capricieuse ? On a proposé d'établir sur place, tous les 500 mètres, surtout entre Tombelaine et le Mont, trajet le plus suivi, des pylônes insubmersibles, où pourraient se réfugier, provisoirement, des gens surpris par le flux ; de créer au Mont Saint-Michel ou bien sur un ou deux points de la côte, une station de sauvetage munie d'un canot. Un canot ! On en réclame un depuis la fin du

XVIII[e] siècle. Le 20 mai 1788, M. Sabatier de Cabre, membre du Parlement, prisonnier politique au Mont Saint-Michel, sauvait, au péril de sa vie, un pêcheur surpris par la marée. L'intendant de la généralité de Caen demanda un rapport. Le subdélégué d'Avranches sollicita pour le Mont une barque de sauvetage (*Archives départementales du Calvados*, C. 4,157). « Très bien, dit l'intendant, mais qui paiera ? » Les religieux firent la sourde oreille et l'administration provinciale ne voulut pas exposer un rouge liard. Voilà pourquoi il est à craindre que, d'ici longtemps, on ne voie autour du Mont, ni canot, ni barque, ni pylône, ni bouée, ni radeau. On attend depuis 135 ans, un canot de sauvetage, réclamé à la fin du règne de Louis XVI ; on attendra bien le double pour obtenir des pylônes et des radeaux. Et puis, de quel département... ministériel dépend le Mont Saint-Michel ? Du Ministère de la Marine ? On navigue dessus un peu, si peu ! Du Ministère de l'Agriculture ?... Pourquoi pas ? La tangue, dont les fonds sont formés, est un excellent engrais pour certaines terres. Du Ministère des Beaux Arts ? Il tient assurément à ce que sa protection dépasse la ceinture des remparts de l'abbaye-forteresse. Les Travaux Publics y ont, sans doute, aussi quelques droits. La Guerre y revendique celui d'y établir des champs de tir d'artillerie. N'a-t-on pas vu dernièrement de gros canons tirer avec rage sur Tombelaine, sans pitié pour les mânes de cette Hélène mystérieuse et charmante, ravie, jadis, par un géant espagnol

ou par Montgommery, on ne sait pas très bien.

Cependant la catastrophe du 5 mai 1921, cette noyade de deux jeunes gens qui regagnaient, sous un beau ciel et à travers les grèves, le manoir de Brion, près de Genêts, avait paru émouvoir les autorités. Le Ministre avait donc saisi la Commission de l'*Office National du Tourisme*, en même temps que la Commission des Ponts et Chaussées, la seule compétente, affirmait-on, dans l'espèce et voici que cette Commission officielle vient de saisir... de stupeur le bon public, en lui faisant connaître que le système des poteaux-refuges, de 8 mètres de hauteur au-dessus du sable et proposé par le *Touring-Club* est irréalisable. De plus, toujours au dire de l'Administration, il en coûterait à l'Etat pour dix poteaux la somme de 260.000 fr. C'est cher le poteau. Enfin les ingénieurs ajoutent : « Il n'y a, à notre avis, rien à faire dans la baie du Mont Saint-Michel pour éviter les accidents presque toujours dus à la témérité consciente de ceux qui en sont victimes. »

Les poteaux indicateurs ou balises de secours ou de sauvetage ingénieux moyen découvert par M. le chapelain du Mont Saint-Michel, ne seraient pas si difficiles, ni si coûteux à établir que le prétend l'Administration des Ponts et Chaussées. Des refuges de ce genre ont été placés entre l'île de Noirmoutier et la côte vendéenne, à un passage appelé *le Guâ*, sur une longueur de 7 kilomètres. Trois de ces balises, placées à un kilomètre de distance l'une de l'autre, sont composées de deux poutres verticales formant

échelle ; elles sont surmontées d'une petite plate-forme, où le voyageur, surpris par la marée, peut aisément et rapidement se réfugier. D'après certaines personnes il est vrai, la baie du Mont Saint-Michel serait *insondable !*... Ceux qui rapportent, sans rire, de pareilles balivernes, se sont laissés prendre aux récits fantastiques des Maximilien Raoul, de Vérusmon (Alex. Géhin), de Maud'huy et d'autres loustics *ejusdem farinæ*. On a raconté des faits stupéfiants : un jour, on aurait taillé en forme de cône pointu un bloc de granit, pesant une demi-tonne et on aurait fixé à ce bloc une chaîne de fer de 100 mètres de longueur ; l'autre extrémité de la chaîne était rivée à un grand chevalet de bois, reposait à plat sur la tangue. Le bloc, en s'enfonçant, entraînait avec lui la chaîne ; il était donc facile de déterminer l'épaisseur de la couche de sable mouvant entre la surface de la grève et le fond solide qui arrêtait, net, la descente perpendiculaire du cône et de sa chaîne. Au bout de six mois le cône, la chaîne, le bouclier de résistance, tout avait disparu... dit-on. Il est vraiment heureux que Messieurs les ingénieurs de cette époque n'aient pas eu l'idée de fixer cette chaîne à l'un des anneaux qu'on voyait encore sur les flancs de la tour Boucle ; le bloc de granit, s'enfonçant dans les abîmes de la baie, aurait bien pu entraîner le Mont Saint-Michel avec lui : c'eut été un grand dommage !

On a dit aussi que les poteaux seraient un obstacle à la navigation. En effet, Pontorson (vous en seriez-vous jamais douté ?) est port de mer ; on a même

dépensé plusieurs dizaines de mille francs pour ménager, dans le pont métallique de Beauvoir, un pan mobile de huit mètres. Or voici la statistique officielle des navires de tout tonnage (si l'on peut dire ?) qui ont utilisé le canal du Couesnon : 1903, 0, 1904, 0, 1905, une petite barque à mature démontable ; 1906, 0 1907, 0, 1914, 0, 1920, 0, etc. O chère, si chère petite barque de 1905, réalité charmante, entrevue comme en un rêve, je te salue ! Tu as coûté à l'Etat 50.000 francs et, grâce à ta mâture démontable, 3m,50 de hauteur, tu as passé sous le pont de Beauvoir, sans qu'on fut obligé de faire manœuvrer le tablier mobile, le fameux pan des ingénieurs qui avait nécessité tout un mécanisme et dont la clé de sûreté était déposée à près de trois kilomètres de là !,....

Je suis, il est vrai, le premier à reconnaître qu'il se trouve des imprudents parmi les touristes et même parmi les habitants du pays. Mais ne protège-t-on pas tous les jours les gens contre leur propre imprudence ? L'administration n'établit-elle pas, constamment, des parapets pour empêcher les personnes d'aller là où elles n'ont que faire ? Comme on ne peut pas entourer d'une grille ou d'une balustrade les grèves de la baie et qu'il est impossible d'empêcher les gens de s'exposer à certains périls, qu'on leur donne, du moins, la possibilité de se sauver, s'ils sont en danger de mort ! La perte de la vie me paraît être une peine excessive pour une imprudence si grande soit-elle ? « Un tel, diriez-vous, s'est noyé; tant pis pour lui ! » Ajoutera-t-on : « C'est bien fait? »

Imprudent ! C'est bientôt dit ! Etaient-ils imprudents le père Vallogne et les femmes Debroise, Lefranc et Lurois, tous du pays et connaissant admirablement la baie, qui furent submergés le 6 septembre 1917 ? Ecartons l'argument ; que les services compétents, en aussi petit nombre que possible (le ciel nous préserve des nombreuses commissions et des multiples comités), se mettent rapidement et résolument à l'œuvre. Assez de calculs, d'Y et d'X ; foin des plans multicoloriés sur toile transparente et des devis aux troublantes colonnes avec des chiffres rouges et noirs. Messieurs des Ponts et Chaussées ou de la Marine ou de n'importe quel ministère, faites prendre à de solides équipes d'ouvriers pelles, pics et pioches ; écoutez les conseils des petits entrepreneurs du pays et des pêcheurs de la baie et vous ferez du bon travail. La liste du nécrologe de l'abbaye est assez longue comme cela.

LES ALBUMS DE Mme POULARD. LA DIGUE :

La Lutte des Beaux Arts et des Ponts et Chaussées. La traversée des Grèves et des Rivières en auto.

Au fort de l'été, quand le ciel est sans nuage, les bâtiments construits par Robert de Torigni et ses successeurs et qui dominent, au sud, la petite ville du Mont, sont éblouissants d'une lumière crue; c'est à peine si les yeux peuvent découvrir dans les hautes murailles aux élégantes arcatures les fenêtres étroites et grillagées où les bénédictins venaient respirer l'air du soir après une journée de travail et de prières ; où, sous Louis XIV et ses successeurs, les *Exilés*, c'est-à-dire les Prisonniers d'Etat s'accoudaient pour contempler les horizons bleus des campagnes normandes ou bretonnes. Ces bâtiments abbatiaux servirent de prison durant trois siècles. A leurs pieds, de ravissants jardins aux terrasses plantées d'arbres verts, dévalent vers la petite ville, bourdonnante du bruit des pèlerins et des visiteurs. Des fenêtres des anciennes geôles, il serait facile de jeter une pierre sur les pelouses fleuries de ces

charmantes villes, où d'anciens habitants du Mont Saint-Michel goûtent, après une vie laborieuse, un repos bien mérité.

Voici, précisément le paisible ermitage qui, depuis quelques années, abrite Mme Poulard et qui domine l'hôtellerie, aujourd'hui transformée, où, durant trente trois ans, elle reçut, si aimablement des milliers de voyageurs. Mme Poulard, la célèbre, la belle Mme Poulard, que l'on pourrait appeler aussi, en raison de son pays d'origine, *la belle Nivernaise*, m'accueille avec cette grâce charmante et captivante, universellement connue et de vieux souvenirs d'amis communs animent, égayent et aussi attristent quelquefois, — on n'oublie pas les disparus, — notre conversation d'un ton discret et amical.

Aux murs de la jolie salle, où pénètre à flots, par une grande baie, une lumière intense, il est agréable de voir ces petits tableaux, ces croquis humoristiques, ces esquises légères et ces pochades spirituelles, souvenirs des artistes qui ont passé par le Mont de 1875 à 1910. D'une main libérale, Mme Poulard me remet les sept volumes ou *Albums des Visiteurs* qui ont enregistré leur passage ou leur séjour dans l'hospitalière maison. La vérité m'oblige à dire que je n'ai pas fait dans ces recueils de découvertes sensationnelles. Y a-t-il même des perles dans tout ce fatras ? Peu ou point d'idées originales, quelques réminiscences plus ou moins heureuses, des bons mots, de mauvais aussi, des pastiches amusants, des vers de bric et de brac, pas mal de sottises, beaucoup de

prétention et, par ci par là, un mot ridicule ou inconvenant. L'omelette et la digue sont les grandes pour ne pas dire les seules sources de l'inspiration de tous ces trouvères vagabonds ou de ces troubadours en goguette. Un poète de la petite pléiade normande, M. Gustave Levavasseur s'exprime ainsi :

A Mme Poulard.

Quand vous avez battu vos œufs,
Et qu'ils sont prêts à faire frire,
Vous les cuisez avec vos yeux
Et les assaisonnez avec votre sourire...

M. Théodore Reinach, lui, (je ne garantis pas l'authencité de la signature), prend, le 9 septembre 1876, le lyre de Rémy Belleau.

Souviens toi que sur ces dalles,
Colossales,
Le siècle a passé huit fois,
Qu'elles ont vu, sous leurs arches,
Sur leurs marches,
S'agenouiller tous nos rois.

En juillet 1890, M. Georges Boyer, tout impressionné sans doute, par la vue de l'ancienne cage de fer qui... était en bois, écrit ceci : « On m'a montré le cachot où mon infortuné confrère Dubourg a été dévoré par les rats. Les journalistes sont encore aujourd'hui dévorés par les rats ; mais, maintenant, les rats sont... de l'Opéra. »

Américains et Anglais ont consigné également leurs pensées (?) sur les feuillets de ces albums.

Joan of Arc, at point of lance,
Drove the English out of France,
Madame Poulard better yet,
Brought them back with omelet.

« Jeanne d'Arc à la pointe de sa lance, bouta les Anglais hors de France ; Mme Poulard a fait mieux encore : elle les a rappelés avec son omelette. »

La digue est également le sujet de multiples inscriptions : de très rares visiteurs en vantent les bienfaits ; ces gens pratiques trouvent qu'il est bien plus agréable de ne pas se mouiller les pieds quand on vient au Mont Saint-Michel que de barboter dans les tangues détrempées par la mer ; mais l'immense majorité se prononça pour la suppression « de ce câble affreux qui retient le Mont à la terre », — « de cette abominable queue de poële à frire », « de cette queue de têtard » — « de ce serpent empoisonné (?) », etc. etc. N'est-ce pas, d'ailleurs, l'œuvre de Satan ?

Le perfide chemin à tous venants ouvert,
Découronnant le Saint du péril de la mer,
Et jusqu'au cœur du Mont poussant sa fourche aiguë,
Y versant le venin de la Bête vaincue.

Il y aurait, certes, un bien joli chapitre à écrire sur « La Digue et la Littérature ». Tous les genres

y seraient représentés ; tour à tour on verrait, comme dans les pièces antiques, les chœurs chantant la strophe et l'antistrophe.

On la coupera...
On ne la coupera pas...,
Quoi donc ? La Digue !

Toute la question du Mont Saint-Michel est là ! On devrait même, à tout seigneur tout honneur, faire paraître sur la scène Victor Hugo en personne. Olympio n'a-t-il pas, en effet, comparé l'abbaye à une pyramide et les grèves au désert ? Des poètes l'ont remercié de son intervention.

Toi dont l'aide aux petits à nulle heure ne chôme,
Viens-t-en vite au secours de la montagne atome,
Et Saint-Michel, roc gris dans le ciel indigo,
Sera sauvé des Huns par Saint Victor Hugo.

La satire revendiqua aussi ses droits et le fouet d'un Archiloque normand, d'autres disent breton, s'abattit sur les épaules (et même plus bas), de nos ingénieurs, de nos députés et de Mac Mahon lui-même ! On accusa le brave maréchal d'avoir signé sans l'avoir lu le décret autorisant la construction de la digue. La politique s'en mêla : « La digue, jetait-on à la face d'un Ministre des Travaux Publics sera votre *Chemin de Damas !* » « Cette affreuse chaussée est une œuvre cléricale » hurla un vilain

sectaire « elle est destinée à favoriser les pèlerinages en faveur du comte de Chambord. On l'appela même la digue *pieuse*, sans doute parce que son principal constructeur était M. Pihier, ingénieur des Ponts et Chaussées à Avranches.

A plusieurs reprises, au cours de ce duel terrible entre les B. A. (Beaux-Arts) et les P. C. (Ponts et Chaussées), des pacifistes et des pacifiques tendirent aux belligérants farouches des rameaux d'olivier. Les branches furent impitoyablement repoussées et un excellent journaliste fut conspué de la plus rude manière pour avoir écrit, avec sagesse, que les choses pouvaient s'arranger ; mais, hélas ! ce donneur de bons conseils s'appelait *Bourde* et les quolibets tombèrent sur lui en pluie serrée.

M. Bourde avait, sans doute, l'image un peu risquée ; il écrivait gravement : « Le Mont Saint-Michel est un malade et l'éminent architecte M. Corroyer son médecin officiel. Il panse ses blessures et répare ses balafres. Il en explore avec amour toutes les parties ; *il en sonde avec soin les fondements !* Il l'aime et ses meilleures pensées sont pour lui ! Les ingénieurs pouffèrent ; on fit à cette phrase innocente des commentaires dignes de Rabelais. Une caricature montra le pauvre architecte en médecin de Molière et je laisse à penser à quels fondements le médecin administrait le clystère sauveur. L'école Polytechnique prenait sa revanche ; elle dénonça par des pamphlets hérissés d'X, d'Y et de Z « ces messieurs des Monuments Histo-

riques ». Elle traita de vandales, les chevaliers de la Manche, allusion à un homme politique nommé Chevalier qui guerroyait pour les Beaux-Arts. Elle les montra armés de poutres, affilant des voltiges, dérouillant des tringles et dégainant des lattes... de bois. Ce fut l'ère des brochures, des placards, des plaquettes, des tracts. Les imprimeurs du pays firent des affaires d'or. Les avocats même y trouvèrent leur compte. Il y eut des procès pour injures et diffamations, Monseigneur l'évêque de Coutances et Avranches éleva lui-même la voix pour prêcher la conciliation et recommander en même temps le pauvre Saint-Michel à la générosité des fidèles ; mais la voix du pasteur se perdit dans le désert des grèves et elle fut emportée dans la tempête des mauvaises passions.

Il paraît que les *B. A.* et les *P. C.* se sont enfin mis d'accord l'an dernier, sur la fameuse digue ; on affirme que le malheureux sillon, la queue du têtard, sera coupé sans pitié sur une longueur de 500 mètres à partir des remparts ; la partie amputée serait remplacée par une chaussée guéable aboutissant à la porte d'entrée actuelle. On n'attendait plus que les crédits de l'Etat pour commencer les travaux nécessaires et détruire le quart environ d'une construction longue de 1930 mètres. On sait que la digue, portant l'extrémité de la digue insubmersible qui limite, du côté droit, la partie du canal du Couesnon, aboutit entre les Tours du Roi et de l'Arcade. Elle décrit, entre ces pointes, un arc de

cercle de 1400 mètres de rayon et 246 mètres de flèche, qui se raccorde avec la digue actuelle de Couesnon, par une courbe de 1000 mètres de rayon ; sa hauteur varie entre 4 et 6 mètres, la plate-forme entre les banquettes mesure 10 mètres. Commencée en 1878, la digue fut achevée en mai 1880 ; ses pierres proviennent des carrières de Beauvoir ; elle a coûté 446, 600 francs ; le même travail reviendrait aujourd'hui à plus de quatre millions.

La question de la digue intéresse vivement l'automobolisme. Il vient, par mois, de juin et octobre, au Mont Saint-Michel, des milliers d'automobiles. Le 18 août 1924, on en compta 800 ! Voyez-vous ces voitures garées « sur le continent » ? A l'heure actuelle elles empruntent, toutes, la fameuse digue, qui n'est que la continuation de la grande route de Pontorson au rivage normand. Arrivées sous les remparts de la ville, laissant libre, seulement, un espace d'une cinquantaine de mètres, les voitures se mettent à la queue leu-leu ou se rangent côte à côte et leur file atteint, souvent, près d'un demi-kilomètre. — Sans la digue — et c'est un argument très sérieux pour ceux qui en réclament le maintien, toutes ces autos seraient obligées de s'arrêter sur le bord de la baie, à Genêts pour les voitures venant de Granville et de Normandie, à la caserne près Ardevon, pour celles arrivant d'Avranches et de Bretagne.

On annonce, cependant, qu'une ou même deux autos ont fait, en août 1924, la traversée des grèves

de Genêts au Mont, aller et retour, soit 18 kilomètres en moins d'une demi-heure. Le reporter qui signale cet exploit s'écrie dans son enthousiasme : « La grève est vaincue ! » Tout doux. Considérons cette victoire sans trop d'emballement. Certes, l'essai est encourageant et digne de remarque, comme l'écrivaient sur leurs tablettes les vieux chroniqueurs de jadis. Donc, des voitures, pilotées par des personnes connaissant bien les grèves, se sont risquées sur le sol incertain et quelquefois perfide de la baie du Mont Saint-Michel ; mais la seule nouveauté, c'est le moteur. Depuis des siècles les grèves sont sillonnées par des voitures à chevaux, par de lourdes maringottes normandes et de vulgaires tapissières ; des cabriolets y conduisirent en prison, sous Louis Philippe, de jeunes et vieilles barbes révolutionnaires. Le sol de cette *terre-marine*, selon l'expression du trouvère Wace, est, en effet, plus consistant qu'on ne le croit. Les immenses blocs de granit dont est faite la formidable abbaye forteresse n'ont pas été tous amenés à pied d'œuvre au moyen de radeaux des carrières de Chausey ; il est certain que des matériaux pesants ont franchi « ces terres pélagiennes » tout comme ces grosses pièces d'artillerie, les Michelettes, des 480 s'il vous plaît, que les Anglais abandonnèrent sous les remparts de Mont au cours du XV^e^ siècle. Les cultivateurs des campagnes voisines n'apportaient-ils pas aux habitants du Mont des provisions de bois et ne s'aventuraient-ils pas, bien avant le digue, sur les grèves de Vains et de Courtils,

avec des tonneaux de cidre pesant plus de 2.000 kilogrammes ? L'auto sur la tangue, c'est tout simplement un exercice, un sport nouveau ; il présentera, sans doute, quelques charmes ; je ne crois pas qu'il offre de sérieux dangers, pourvu qu'on évite, dans *les herbus*, ces crevasses dites *crisses* ou *criches*, où disparaissait, dernièrement tout un troupeau de vingt bêtes, que les plus habiles manœuvres ne réussirent pas à faire sortir de la sournoise fondrière.

LA CLOCHE... BOCHE DU MONT SAINT-MICHEL

(1771-1916)

Au Mont Saint-Michel, de la plate-forme de cette admirable Tour du nord qui semble puiser sa force au rocher lui servant de base et sa grâce harmonieuse au ciel vers lequel elle s'élance, je contemple, par cette claire matinée de septembre, l'horizon qui s'ouvre largement devant moi. Les dernières brumes qui traînaient sur la mer, entre la pointe de Cancale et les falaises de Carolles, se sont évanouies et la baie se trouve maintenant dégagée de ces voiles mystérieux qui, tantôt, la couvrent d'un brouillard épais, tantôt d'une brume légère. Le soleil, montant au dessus des verdoyantes collines d'Avranches, commence à cribler de ses flèches dorées la cuirasse d'argent que lui opposent les sables de la baie, encore luisants de la marée du matin et les trois rivières, la Sée, la Sélune et le Couesnon y dégorgent leurs eaux troublées par le reflux, tandis que des courants rapides emportent vers le large des toisons d'une écume jau-

nâtre, que survolent de gracieux oiseaux de mer.

Le temps passe vite, quand l'œil charmé se repose en jouissant de cet incomparable spectacle; l'heure s'écoule, l'heure charmante où l'on peut rêver et demeurer solitaire avec ses pensées; mais voici venir des touristes. Déjà un groupe, deux groupes ont passé; un couple monte; j'entends les éclats d'une voix féminine. Quel orage vient d'éclater entre *lui*, homme d'une cinquantaine d'années, grand, mince, placide, l'air un peu triste, et *elle*, frisant la quarantaine, plantureuse, rouge, essoufflée, batailleuse!

— « C'est une infâmie, s'écrie la dame, en posant le pied sur la plate-forme de la Tour du Nord. Après tout, je veux en avoir le cœur net et me renseigner. »

Elle m'aborde; je me découvre. Dialogue:

— « Vous êtes, sans doute, du Mont Saint-Michel, Monsieur?... »

— « Hélas, Madame, je n'ai pas cet honneur; mais je connais assez bien l'abbaye. »

— « Alors! Monsieur, dites-moi vite, est-il exact qu'il existe au Mont une *cloche boche!*

— « Une cloche boche? » m'écriai-je un peu ahuri.

— « Eh! oui, répliqua la dame, un peu vexée: Une cloche boche, une cloche allemande quoi! »

Un éclair illumina mon esprit troublé; il s'agissait évidemment de la cloche que le baron de Bébambourg avait offerte à l'abbaye en 1771.

— « Oui, Madame, répondis-je tout aussitôt; le

Mont possède bien une cloche qui se rattache... vaguement à l'Allemagne. »

— « Où est cette cloche que je la brise ? » s'écria ma fougueuse interlocutrice ; il est vrai que nous étions en septembre 1916.

Et la dame de jeter un regard courroucé sur la tour de l'abbatiale, en agitant convulsivement son ombrelle roulée, dont la pomme avait un petit air de massue.

— « Calmez-vous, ma chère », suppliait le mari, un peu gêné.

— « Madame, hasardais-je, permettez-moi tout d'abord de vous faire observer qu'on ne brise pas une cloche avec un manche d'ombrelle ; ensuite que la cloche n'est pas dans le clocher, mais repose tranquillement, tristement, sur le pavé d'une salle de l'abbaye. Au surplus, s'il vous plaisait d'en connaître un peu l'histoire..... »

— « J'aime l'Histoire, Monsieur, répartit la dame adoucie ; cela tient de famille ; mon père fut un savant ; il était officier d'académie... Parlez-moi donc de la *cloche boche.* »

— « Madame, lui dis-je, en raison de votre atavisme scientifique, je ferai mieux ; en quelques mots, je vais résumer la campanographie michelienne ; vous savez, cloche en latin se dit *campana.*

La dame acquiesça d'un air entendu. « Donc, continuai-je, la première cloche dont les Annales du Mont aient gardé le souvenir se nommait *Rollon ;* elle sonnait déjà, en 1048, pour rallier les vassaux de

l'abbaye, quand celle-ci était attaquée par les brigands de Bretagne. Au cours des siècles, on lui donna des sœurs et, grâce à la générosité des rois de France, des princes de l'Eglise et des dévôts pèlerins, le carillon du Mont Saint-Michel fut un des plus beaux du monde ; malheureusement le feu du ciel détruisit souvent la tour et les cloches fondaient dans le brasier.

« Parmi ces cloches il y en avait toujours une qui avait une mission spéciale : « donner adresse aux pauvres gens égarés dans le brouillard. » On l'appelait pour cette raison *la cloche de brume.*

Au commencement du XVIII^e^ siècle, elle fut fêlée. La tradition voulait que, dans certaines circonstances, le seigneur de Fougères sonnât cette cloche, jusqu'à ce que le prieur du Mont, ému de sa fatigue, lui retirât la corde des mains. C'était une sorte de pénitence. Un jour, le seigneur du dit lieu, qui avait sur la conscience de gros péchés d'infidélité conjugale, demeura si longtemps cramponné à la corde qu'il agitait fièvreusement, que la cloche fut fêlée. Les religieux furent désolés ; leurs lamentations parvinrent jusqu'au delà du Rhin à leur abbé commendataire : c'était un allemand.

— « Horreur ! » s'écria la grosse dame patriote.

— « Il s'appelait Fritz Karcq von Bebamburg von Bemberg von Kirckenstein... »

— « Assez ! Assez, Monsieur, ou je défaille, » soupira la dame.

— « Cet allemand n'était jamais venu à son

abbaye ; il en avait pris possession par procureur ; il ne se préoccupait que d'une chose : en toucher les revenus ! »

— « Sale Juif ! », hurla mon interlocutrice.

— « Cependant, apprenant que la cloche ne rendait plus qu'un son de chaudron, il écrivit au prieur qu'il l'autorisait à distraire de la bourse conventuelle une somme suffisante pour avoir une *cloche de brume*. Ainsi fut fait ; la vérité historique m'oblige à dire que cette cloche est puissante et jolie. Elle porte la date de 1771 ; les armes de l'abbaye bénédictine sont gravées dessus. Elle gît, aujourd'hui, lamentablement, dans une salle retirée du Mont, où personne ne la voit ; elle serait mieux à sa place, dans le nouveau clocher ; mais les crédits manquent pour dérouiller le battant et acheter la corde... Vous voyez donc, Madame, que cette cloche est aussi peu allemande que possible. »

— « N'empêche, repartit la visiteuse, que cette cloche a du sang de boche dans les veines ! »

— « J'aime, répondis-je, la figure charmante de cette comparaison inattendue ; mais je vous en prie, Madame, calmez votre émoi. Un jour viendra où les finances de la République permettront de remonter en son beffroi la cloche de Bébambourg ; elle reprendra alors, dans la tour, une place d'honneur et elle donnera de nouveau adresse aux pauvres gens perdus dans le brouillard. »

Et la grosse dame et son long mari, après m'avoir remercié chaleureusement de cette petite leçon d'his-

toire campanaire, s'engouffrèrent sous la voûte du Châtelet... Je ne les ai jamais revus !

J'ai revu, hélas ! il y a quelques semaines, la pauvre cloche de brume ; elle est toujours à la même place sur le sol. Que de brouillards s'épaissiront encore autour du Mont ! Que de pêcheurs s'égareront sur les grèves et seront submergés par la marée, avant que la cloche n'ait repris son ancien logis au moustier de Monsieur saint Michel !

LA HAUTEUR DU MONT SAINT-MICHEL

Quelle est exactement la hauteur du Mont Saint-Michel ?... Cette question, que se posent tous ceux qui le visitent, est bien naturelle; l'altitude d'une montagne, l'élévation d'un édifice préoccupent toujours ceux qui les examinent, surtout quand il s'agit d'un sommet célèbre ou d'un monument majestueux. C'est ainsi que la hauteur du Mont a été, de tout temps, appréciée avec des écarts considérables, qui s'expliquent fort bien en raison de la difficulté d'une évaluation même approximative. En effet, les édifices qui s'harmonisent si heureusement avec le roc naturel et qui donnent à l'ensemble la forme d'un cône ou d'une pyramide, ne peuvent être que très vaguement mesurés par le regard.

L'élévation du Mont a, d'ailleurs, varié au cours des siècles, selon les constructions qui y ont été établies successivement et les transformations multiples que les bâtiments ont subies. D'après le manuscrit 211, déposé à la Bibliothèque d'Avranches et provenant de l'abbaye bénédictine, le rocher primitif avait 200 coudées; mais les auteurs ne sont pas

d'accord sur la longueur de la coudée ; on ne saurait donc traduire exactement les 200 coudées du manuscrit d'Avranches, connu sous le nom de manuscrit du chanoine et dont la date, au surplus, n'est pas bien fixée; toutefois, étant donné que la bibliothèque du Mont possédait plusieurs ouvrages scientifiques de savants orientaux, il n'est pas trop téméraire de prendre la coudée du manuscrit 211 pour la coudée arabe soit $0^m,48$; ce chiffre est supérieur de $18^m,40$, à celui indiqué par l'architecte Corroyer ($78^m,60$) et qui doit être tenu pour exact.

Cette différence (moins de 20 mètres) peut aisément s'expliquer, la cime du Mont ayant été écrêtée, quoiqu'en disent certains écrivains, lors des travaux des abbés Hildebert et Robert de Torigni ; de plus la mesure était-elle prise de la même base ? On ne connaissait pas, au Moyen Age, les cotes établies d'après le niveau moyen de la mer ou celui des hautes et basses eaux ; il est bien probable que la hauteur était calculée de la base du rocher au niveau des grèves ; or les sables s'exhaussant progressivement autour du rocher par suite de dépôt de la tangue (*colmatage*), sa hauteur apparente était ainsi diminuée. « Le Mont Saint-Michel s'enfonce, chaque jour, dans les sables », disait, au XVII^e siècle, un de ses naïfs annalistes.

En 1775, des géomètres plus ou moins qualifiés mesurèrent le Mont et lui assignèrent une hauteur de 385 pieds, soit $125^m,43$ de la base du roc à l'extrémité de la lanterne. En 1820, Blondel lui

donnait pour hauteur celle que lui attribuaient les Bollandistes (100 m.); les évaluations de Fulgence Girard (122 m.) et de Manet (188 m.) ne reposent sur aucune observation sérieuse. D'après M. de Potiche, l'altitude du sommet de l'église était en 1891 de $119^{m},79$, exactement de $125^{m},84$ au-dessus du zéro des cartes marines ($119^{m},79 \times 6^{m},05 = 125^{m},84$).

Mais tous ces calculs plus ou moins scientifiques et embrouillés, établis à des époques diverses sur des bases problématiques ou variables, doivent, à l'heure actuelle, disparaître pour faire place à une estimation certaine. On compte :

1° Du niveau moyen de la mer au seuil de l'abbatiale	$78^{m},60$
2° De ce seuil au niveau supérieur de la tour neuve	$34^{m},70$
3° De ce niveau, base de la flèche au sommet de la plate-forme portant la statue de saint Michel	$39^{m},80$
4° Hauteur de la statue du socle à la pointe de l'épée de saint Michel . . .	4^{m}, »
TOTAL	$157^{m},10$

Soit 153 mètres, sans la statue.

Telle est la hauteur exacte du Mont Saint-Michel.

LE MONT SAINT-MICHEL DE CORNOUAILLES

(Angleterre)

Sainte Keyne et l'émancipation des Femmes.

Quand je le vis, pour la première fois, il m'apparut, à la fin d'une pluvieuse après-midi d'automne, sous un ciel chargé de gros nuages gris et sombres que le vent chassait, très bas, sur la côte rocheuse et frangée d'écume. La tempête était proche ; on la sentait accourir des immensités atlantiques, dont les grosses houles s'enflaient à l'ouest et dont les dernières ondes commençaient à se briser entre les mandibules granitiques du *Cap Lizard* et du *Land's End* qui s'ouvrent voracement, comme pour engloutir les *Iles Scilly*, montant la garde à la corne sud-ouest de l'Angleterre. La mer était basse ; de chaque côté de la petite digue, submersible celle-là, qui réunit à la terre ferme le Mont de Cornouailles, les mares d'eau se plissaient en grosses rides qui agitaient les varechs et les goëmons. Des mouettes, *tuitant* tristement, tournoyaient au tour du Mont d'une

aile inquiète, ou, après s'être élevées au sommet de l'île, descendaient en vol plané jusqu'au petit port de pêche qui s'abrite sur le flanc du rocher. Une averse, plus abondante, lava d'un coup tout le ciel et le Mont se découpa nettement au-dessus de la côte, offrant aux regards sa pyramide presque régulière et portant au sommet des bâtiments curieux quoique disparates, et d'un style recherché.

Certes, mes yeux se complurent à ce spectacle qui me rappelait *de loin* (mes amis d'Angleterre ne s'offenseront pas de cette restriction), la vieille et colossale et splendide abbaye de France, si grandiose par les beaux soirs de septembre, si gracieuse durant les claires matinées de mai, si brillante, lorsque le soleil flamboie au-dessus d'elle, merveilleuse toujours.

Et cependant, il m'était très agréable et très doux de contempler cet humble frère jumeau, cette modeste réplique du Grand Mont, qui, par delà les flots de la Manche, à plus de cent lieues au sud, se dresse au fond de la baie normande, dont la rade de Penzance est la modeste réduction.

Je l'aimais, depuis longtemps, ce rocher d'Angleterre qui fut le centre puissant de l'influence michelienne, se répandant bientôt sur l'île conquise par le duc Guillaume. Au point de vue topographique et de la préhistoire, le mont de Cornouailles n'a-t-il pas plus d'un trait commun avec celui de Normandie ? Lui aussi fut, très probablement, entouré jadis par des bois épais, que les flots engloutirent, tout comme ceux de la Manche dévastèrent la forêt de Scissy ou

de Koquelunde. Sur le roc anglais ont fleuri, également, avec les mythes païens, tristes et sauvages, les gracieuses légendes chrétiennes. Ne devine-t-on pas, dans les brumes légères qui voilent souvent le mont de Penzance, le doux visage de sainte Keyne? Elle y vint en pèlerinage à la fin du V^e^ siècle et les vieilles annales nous la représentent comme si dévouée à son sexe, qu'elle est le type du championnat féminin au premier temps de l'ère chrétienne, et il me semble, — ce que je n'ambitionne, d'ailleurs, en aucune façon, — que si j'avais voix au chapitre des énergiques *suffragettes*, je demanderais à Miss Sylvia Pankurst, leur farouche *leader*, de placer son parti sous la protection de sainte Keyne. Elle lui donnerait de sages avis, ainsi que saint Cadoc, son pieux neveu.

Mais le souvenir de sainte Keyne est si lointain!

On peut considérer comme certaine la dépendance du prieuré cornouaillais envers l'abbaye du Mont Saint-Michel dès le XII^e^ siècle. Les moines anglais étaient tenus de porter, chaque année, à leurs confrères de Normandie une contribution de 16 marcs d'argent. Après de nombreuses vicissitudes, le Mont de Cornouailles se détache de son maître normand et, sous Henri V, il fut annexé à Syon Abbey.

Avec le XV^e^ siècle se termine l'histoire du rocher de la baie de Penzance, dans ses rapports avec le Mont Saint-Michel ; la chaîne est brisée, mais les souvenirs renouent les traditions et pour peu qu'on

aime à évoquer le passé de la *terre au duc Guillaume*, on trouve un grand charme à visiter le Mont de Cornouailles. Le touriste y verra cette source où sainte Keyne engageait ses compatriotes à boire abondamment. Après plusieurs bonnes lampées, les femmes devenaient les maîtresses absolues au foyer conjugal. Au train où marche l'émancipation des femmes, il pourrait bien se faire que la source Sainte-Keyne soit bientôt tarie !

LE CHÉOPS DE L'OCCIDENT
LE TOUTANKHAMON
DE TOMBELAINE

(1212-1898).

Il paraît que le célèbre roi d'Egypte Toutankhamon, troublé au fond de son hypogée, par l'indiscret lord Carnarvon, exerce toujours sa vengeance contre tous ceux qui ont pris part à cette fameuse expédition. Comme l'écrivait un humoriste, c'est une mauvaise affaire pour la science des Champollion et des Maspero, et il faudra désormais le *robur* et *l'æs triplex* pour oser se faire égyptologue !

Mgr Duchesne disait que les saints bretons n'étaient pas très tendres, sur leur lit de mort ni même après leur comparution devant le Souverain Juge. Il semble bien que le puissant Toutankhamon appartienne à cette même lignée et voici que son nom est mêlé à un grand divorce qui se plaide à Londres (mars 1925). La vengeance du Pharaon s'exerce donc même en justice !

Le moment est peut-être venu d'apprendre à bien des gens que la Normandie, elle aussi, a possédé, il

y a environ huit siècles, (ce n'est rien évidemment en comparaison des millénaires égyptiens, mais c'est déjà fort respectable), son petit Toutankhamon. Ce n'est pas dans la *Vallée des Rois* que le descendant de Rollon ou de Guillaume dormait son dernier sommeil, bien que son tombeau ne fût pas éloigné d'une pyramide ; mais cette pyramide, appelée par Victor Hugo le *Chéops de l'Occident* n'était autre que le Mont Saint-Michel ! Le mort en question attendait paisiblement l'heure de la résurrection glorieuse de sa chair, — car c'était un chrétien et même un prêtre catholique, — non pas à l'intérieur d'une pyramide ou dans le mystère d'une fastueuse hypogée, mais au sommet d'un rocher, autre pyramide naturelle, voisine du Mont Saint-Michel, l'îlot de Tombelaine dont il a été souvent question dans ces pages. Sa sépulture dominait aussi le *désert des sables*, mais c'étaient les sables gris qui s'étendent entre la Normandie et la Bretagne.....

Notre Toutankhamon était tout simplement un bon abbé du Mont Saint-Michel, lequel avait nom *Jourdain ou Jourdan ;* dans les chartes *Jordanis ;* il avait sagement gouverné son abbaye, de 1191 à 1212. Quelques jours avant sa mort, il avait exprimé sa volonté d'être inhumé, sans apparat, sur l'îlot sauvage et désolé de Tombelaine, où se cachait une petite chapelle dédiée à *Notre-Dame de la Gisante*. A quel sentiment le pieux bénédictin avait-il obéi en ne voulant pas que son corps fût déposé au Mont Saint-Michel, dans cet impres-

sionnant charnier des Moines, cette galerie sombre et étroite, faite de petits cailloux serrés, tout auprès d'une profonde citerne, « où l'eau, disaient les bénédictins, tombait goutte à goutte, comme dans le puits de l'abîme, clepsydre de l'éternité » ? On ignore complètement le motif de la détermination de Jourdain. Voulait-il que son repos ne fût pas troublé plus tard par les rumeurs de ces milliers de visiteurs, qui, durant la saison, encombrent l'abbaye ? Espérait-il demeurer tranquille et ignoré sur le roc de Tombelaine ?... Il se trompait alors étrangement. Dès 1356, son tombeau était, pour ainsi dire, nivelé par les Anglais, qui construisirent un fortin, tout auprès de la Gisante ; pendant toute la Guerre de Cent Ans, les soldats du roi insulaire foulèrent à leurs pieds la dalle funèbre de Jourdain et, probablement, violèrent sa sépulture ; elle fut entièrement bouleversée ; les lapins de l'îlot y creusèrent des terriers et, sous Louis XIV, toutes les constructions de Tombelaine furent rasées, à partir de 1669, on n'entendit plus parler de la tombe de l'abbé Jourdain. Cela ne faisait pas l'affaire des archéologues ; certains prétendirent que la sépulture du bénédictin était un mythe, inventé de toutes pièces par des chroniqueurs aux abois ; d'autres affirmèrent que les textes étaient si précis que la question ne se posait même pas. Ils se nourrirent des chroniques micheliennes, tandis que les lapins continuaient à brouter l'herbe et le serpolet sur le sommet de Tombelaine, qui devait recéler le tombeau. On résolut

alors de faire des fouilles, et un chanoine en personne dirigea les recherches. Au printemps de l'an de grâces 1898, on découvrit, sous des carreaux de petites dimensions, dans l'ancienne chapelle, des ossements humains et quelques fragments moulurés de granit rose. C'était tout ce qui restait de l'abbé Jourdain et de son tombeau...

Mais que faire des débris du squelette? Les laisser à Tombelaine après les avoir recouverts d'une couche de terre?... C'était encore les exposer à des profanations. On décida de porter au Mont Saint-Michel les restes du bon abbé et, comme son exécuteur testamentaire était mort, lui aussi, depuis longtemps, (si jamais il avait existé), on mit les ossements, blanchis par neuf siècles, dans une petite caisse en bois ; elle fut placée sur un brancard porté par deux enfants, tandis que d'autres petits Miquelots ou Montais, formant cortège, tenaient des tiges fleuries et des branches de troënes aux fruits noirs. Un prêtre psalmodia le *De Profundis*. Cette procession très simple, sans cérémonial liturgique, n'était pas sans poésie ni grandeur.

N'empêche que le pauvre abbé Jourdain, du haut du ciel, en voyant ses os ramenés au Mont Saint-Michel, pouvait se demander pourquoi on n'observait pas ses dernières volontés : *Et tu, Jordanis, quia conversus es retrorsum* ?

Que sont-ils devenus, ces ossements ?

Les a-t-on placés dans le Charnier des Moines? Ont-ils été inhumés dans l'ancien *hortulus* des béné-

dictins, au chevet de l'église abbatiale? Un petit cénotaphe n'a-t-il pas été élevé, à l'extérieur du mur de ronde, auprès d'un bâtiment dépendant de la cure? Il me paraît certain, étant donnée la personnalité de ceux qui ont opéré ce transfert, que les cendres inertes de l'abbé Jourdain n'ont pas été jetées aux quatre vents. Elles doivent reposer, discrètes mais honorées, à l'ombre de la grande abbaye, et j'aime à croire que les mânes du bon bénédictin Jourdain ne se vengeront pas, comme celles du pharaon d'Egypte, pour avoir vu leur corps mis au grand jour et même promené sur les grèves du Mont Saint-Michel!

FILOUS ET GOGLUS

(XVI^e ET XVII^e SIÈCLES)

La foule descend, tumultueuse et bruyante, vers les hôtels; elle s'écoule par la rue étroite; elle suit les remparts; il y a des rencontres entre ceux qui montent à l'abbaye et ceux qui en sortent; à certains passages retrécis, à des coudes brusques, le long des *Degrés*, ces rencontres deviennent des collisions et toutes ces conversations produisent une rumeur étrange. Soudain un cri s'élève, d'un remous: « *Au voleur !... On m'a fait mon porte-monnaie !* » s'écrie une élégante touriste.

Consolez-vous, Madame; vous eûtes, au moyen-âge, des sœurs d'infortune; aux époques lointaines des grands pèlerinages, la *Petite Egypte* s'abattait aussi sur les foules dévotes au grand archange: jongleurs, baladins, tire-bourses, vide-goussets, faux éclopés, aveugles aux yeux de lynx, toute la *Cour des Miracles* envahissaient le Mont Saint-Michel ! Tous ces gens étaient, cependant, sous la surveillance de la police; c'est ainsi que les bohémiens étaient tenus de faire des déclarations de changement de domicile

et de résidence, quand ils se transportaient d'un lieu dans un autre. Une loi récente, celle du 16 juillet 1912, oblige, maintenant, les nomades à faire viser leurs carnets anthropométriques par les maires et la police. Un curieux registre, déposé aux *Archives de la Loire-Inférieure* (Série B., f° 59), nous apprend qu'en 1509, les autorités de Nantes délivrèrent un passe-port à « Guillaume de la Roque, capitaine de la Petite Egypte, pour se rendre de Nantes au Mont Saint-Michel, en se logeant dans les villes et les bourgades. » Il lui était fait expresse défense *d'extravaguer*, c'est-à dire de vagabonder ou, plutôt, de passer par les endroits autres que ceux portés sur le permis de circulation. Naturellement, il se glissait parmi des Egyptiens, des filous et des voleurs ; aussi les plaintes de leurs victimes étaient-elles fréquentes. On arrêtait, quelquefois, ces maladrins, mais on mettait rarement la main sur les bourses dérobées ou, quand on les retrouvait sur le pavé de la rue, elles étaient vides... Cela se reproduit encore de nos jours.

Les pèlerins se plaignaient aussi des *goglus*.

Les *goglus* n'étaient autres que des *pisteurs*, les insupportables pisteurs de maintenant. *Goglu*, d'après Littré est d'origine incertaine ; ce philologue éminent, aussi érudit que modeste, aimait mieux ne rien dire du tout que de dire une bêtise. Nos étymologistes actuels trouvent, eux, dans le mot *goglu*, la racine celtique *gog*, qui impliquerait une idée de fraude ou de tromperie. Quoiqu'il en soit, le mau-

riste Thomas Le Roy signale, en mai 1646, l'effronterie de ces vilains personnages ; il nous montre l'archidiacre du Mont Saint-Michel faisant, à cette date, des remontrances à plusieurs bourgeois de la ville, unis à certains *goglus*, lesquels leur amenaient des pèlerins et, par ce moyen, ôtaient à ceux-ci la liberté de loger où bon leur semblait.

Le *gogluage* était un délit : c'était aussi un péché ; pour être absous, il fallait passer par *le tribunal de la pénitence* : « Le révérend père archidiacre, nous dit Thomas Le Roy, a rendu une sentence aux termes de laquelle il défend le *gogluage* et se réserve de donner l'absolution des cas commis par les délinquants et fait défense à tous les confesseurs du Mont de les absoudre. » C'était un cas réservé.

Les théologiens d'aujourd'hui sont-ils aussi sévères et le cas est-il aussi fréquent ?

Les hôteliers et les cabaretiers étaient soumis à la vérification des poids et mesures. Ils n'étaient pas tous très délicats ou simplement honnêtes ; en 1494, l'abbé du Mont Saint-Michel, agissant en vertu des pouvoirs qui lui étaient conférés par le roi de France, fit condamner plusieurs débitants du Mont pour contravention aux mesures de vin et de cidre. Nous savons aussi que, le 22 mai 1637, le R. P. Bernard Jevardac, archidiacre de l'abbaye, se présentait inopinément chez les marchands de liquides établis dans la ville. « Il fit la visite, dit le chroniqueur, des mesures des pots et pintes en usage dans les cabarets et hôtelleries du Mont, vendant et débitant

vin et cidre, où ayant trouvé plusieurs vaisseaux trop petits, il les a cassés et confisqués, condamnant les délinquants à l'amende. »

Nous ne possédons, par contre, aucun document permettant d'établir les prix payés par les pèlerins pour se faire héberger ; ces prix devaient être très modiques en raison de la concurrence des hôtelleries et l'abondance des approvisionnements ; mais nous savons que le vin était cédé aux débitants par les moines « qui le faisaient venir de Gascoigne, de leur terrouer (terroir) de Bergerac ». Le vin de Brion, récolté par les moines à leur campagne près de Genêts et qui n'avait de commun que le nom avec le fameux cru du Bordelais, était aussi très estimé par les bénédictins : ce ne devait être, cependant, qu'un mauvais verjus ; mais ils avaient pour lui l'indulgence du propriétaire (1).

(1) Sur les anciennes hôtelleries du Mont Saint-Michel, Cf : Etienne Dupont, *Le Mont Saint-Michel Inconnu*, page 67 à page 81.

LE MARQUIS DE TOMBELAINE

Historiquement, ce titre pourrait appartenir au surintendant Fouquet ; il fut, en effet, seigneur de ce lieu et de bien d'autres ; mais sa disgrâce l'en dépossédа : deux cents ans après, un vagabond, venu de Bretagne, hérita, pour rire, de ce marquisat. Tombelaine a vraiment d'étranges destinées !

Il est impressionnant, ce rocher sauvage, avec son front chauve et ses flancs broussailleux, sur lesquels court, régulière et noirâtre, *la laisse des eaux*. Tombelaine fut, paraît-il, dans la préhistoire, le siège d'un collège de *druidesses* de très petite vertu, s'il faut en croire les pudibonds chroniqueurs du Mont Saint-Michel. Ces dames avaient, disait-on, la spécialité de donner à la jeunesse certaines leçons de choses que la charmante nymphe Lycénion dévoila au naïf Daphnis, se consumant pour Chloë.

Elles furent, d'ailleurs, remplacées par de pieux solitaires ; et, à partir du XIII^e^ siècle, par des soldats. Philippe-Auguste y contruisit un fortin ; plus tard, les Anglais s'en emparèrent et y élevèrent une citadelle ; il n'en reste, aujourd'hui, aucune trace ; et là où, jadis, le capitaine anglais, comte de Suffolk,

guettait les chevaliers du Mont Saint-Michel, les jeunes lapins, gravement assis sur leurs petits derrières, broutent le doux serpolet, tandis que de frileux lézards se chauffent au soleil parmi les herbes sèches.

De nos jours, Tombelaine a eu un regain de popularité ; il la doit à un pauvre diable que la presse parisienne a élevé au marquisat. La carte postale et la carte album ont popularisé ce vagabond qui s'installa, vers 1875, dans une cabane de l'îlot. Tantôt, il figure sur la digue, au premier plan, fièrement campé ; tantôt, il serre dans ses bras un grand filet, appelé *bichette ;* quelquefois, son buste seul est pris ; son torse est vigoureux, sa grosse tête est embroussaillée de longs cheveux. Jean de Tombelaine était très sot ; ses grands yeux bleu-clair n'avaient aucune expression ; il racontait de stupides histoires et même il vous faisait part, avec une imperturbable bêtise, de ses bonnes fortunes avec les grandes artistes des théâtres de Paris ; il prétendait même qu'une illustre tragédienne l'avait embrassé dans le cou, alors qu'il la portait sur son dos pour traverser un relai de mer, au cours d'une promenade autour du Mont Saint-Michel. Vraiment dona Sol eut, ce jour-là, une seconde d'aberration, trop heureuse si, après cette promenade sentimentale, elle n'eut pas à souffrir de cuisantes démangeaisons !

Jean de Tombelaine appartenait, tout simplement, à cette race de guides quémandeurs qui pullulaient autour du Mont, à la fin du siècle dernier ; la digue,

certes, a nui à l'esthétique de l'abbaye-forteresse, mais elle a eu, du moins, cet avantage de supprimer presque tous ces mendiants qui vous harcelaient pour vous conduire à travers les grèves. Je revois encore, par la pensée, un de ces prétendus guides, se disant pêcheurs, qui avait la spécialité de mener tout droit dans les fondrières les voitures qu'ils pilotaient; les femmes criaient, les enfants pleuraient. On s'enfonçait un peu dans la tangue ; le guide lançait des jurons ; d'autres compères surgissaient; on les suppliait de désembourber les attelages : « Hardi les gas, criait le soi-disant vieux pêcheur, ou nous sommes perdus ; la mer arrive ! » Toute cette mise en scène se terminait par un appel à la bourse, et un généreux pourboire était empoché, sans vergogne, par le maître-guide et ses amis du cabaret.

Certains hommes de lettres ont dramatisé la fin de Jean de Tombelaine. Un soir d'été, tandis qu'il se reposait sur les remparts, il aurait entendu des cris de détresse. Sur les grèves, envahies par la mer, un homme se débattait dans le terrible courant du Couesnon ; le marquis se précipite, nage vers l'infortuné; mais la violence des eaux est telle que les deux hommes sont submergés. On les retrouva, le lendemain matin, près de la tour du Moulin, étroitement enlacés. Le marquis de Tombelaine n'avait pas desserré son bras gauche de la ceinture du naufragé et son bras droit était encore raidi dans le geste de la brasse vigoureuse d'un sauveteur!

Légende tout cela !

Jean de Tombelaine se noya accidentellement, après s'être aventuré, une nuit, sur les grèves, qu'il connaissait fort mal d'ailleurs, entre le Mont et la côte bretonne. On retrouva son cadavre, quelques jours après, à Colombel, en Saint-Broladre. Le marquis de Tombelaine figure sur le registre de l'état-civil de cette commune, (Décès, décembre 1892, folio 3, recto), sous le nom de Jean Déluge ou Jean de Tombelaine, « individu s'étant dit tel ».

Ainsi passe la gloire du monde.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 7

LÉGENDES

Le loup converti 13
Bain l'Enfantelet 17
La vision de l'évêque Norgod 23
La légende de Tombelaine 30
Les danseurs maudits. 36
La punition du pèlerin voleur quoique dévôt 43
Le châtiment du sacristain Drogon 50
La mort tragique de l'incrédule Colibert 56
La clameur des moines 60
La feuille de lierre 66
Le serpent d'Irlande 70
Les tribulations de Jean Douville 76
Les petits pastoureaux 92
LES LÉGENDES CRIMINELLES : la vérité sur la cage de fer et les encagés : l'homme dévoré par les rats, etc. 98
Le cœur de cuivre 103

HISTORIETTES ET ANECDOTES

Un permis de chasse au XIVe siècle, un procès de chasse au XVIIe 113
Le plus ancien poilu du Mont Saint-Michel 117
Le mystère de l'aigle à l'œuf d'or 123

Montgommery et le massacre des Huguenots 128
Les moines, l'évêque d'Avranches et le turbot ; les poissons de la baie ; le diable de mer. 136
Une vilaine femme au Mont Saint-Michel. 142
Le prétendu Masque de fer dans les Exils 147
La tragique aventure de l'hôtelier de la Licorne . . . 152
Victor Hugo au Mont Saint-Michel, le bolivar du poète, etc. 164
Les dangers de la mer, du brouillard et des grèves. Noyades et enlisements ; les poteaux de sauvetage . . 179
Les albums de Mme Poulard ; la digue, la traversée des grèves en auto 187
La cloche boche du Mont Saint-Michel. 197
La hauteur du Mont Saint-Michel 203
Le Mont Saint-Michel de Cornouailles, Sainte Keyne et l'émancipation des femmes 206
Le Chéops de l'Occident : le Toutankhamon de Tombelaine. 210
Filous et Goglus 215
Le marquis de Tombelaine 219

Vannes. — Imp. Lafolye & J. de Lamarzelle 1219-30.

186758

a39001 008321153b

Date Due

DU MÊME AUTEUR

Les Légendes criminelles et l'Histoire : **La Bastille des Mers**, 1 vol. in-16 de 260 pages. Paris, Perrin, 35, quai des Grands-Augustins. Prix : **12** fr.

Ouvrage couronné par l'Académie Française.

Le véritable Chevalier Destouches. *Chasseurs et chasseresses du Roi.* (1792-1804). Épisodes de la Chouannerie Normande. 1 vol. in-8° écu, orné de 6 gravures. Paris, Perrin, 35, quai des Grands-Augustins. Prix : **20** fr.

Ouvrage couronné par l'Académie Française.

Les Corsaires chez eux. 1 vol. in-16, de 224 pages. Paris, Champion, 5, quai Malaquais. Prix : **10** fr.

Ouvrage couronné par l'Académie Française.

L'Aumônier des Corsaires, ouvrage faisant suite au précédent. 1 vol. in-16 de 224 pages. Durance, libraire, 4 et 5, quai d'Orléans, Nantes. Prix : **9** fr.

Le Vieux Saint-Malo : Au pays de la course et de la traite. 1 vol. in-16. Prix : **10** fr.

Nantes — Imp. Lafolye et J. de Lamarzelle, 1919 30.